

Faculté de médecine

Baccalauréat en ergothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en ergothérapie (B. Erg.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401
 - Chimie 202
- OU DEC en techniques de réadaptation physique ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA (ou 103-77 ou 103-RE)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201)
- OU DEC en techniques d'orthèses et de prothèses ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA (ou 103-77 ou 103-RE)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201)
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB (ou 103-77, 203-77) (ou 103-RE, 203-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202
 - Biologie NYA (ou 301) et 401

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat universitaire

Le candidat universitaire doit avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission (les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation).

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel CASPer (30 %). La sélection des candidats membres des Premières Nations ou des Inuits se fait selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des patients avec qui il sera en contact pendant ses stages. Dans le but d'assurer la protection des patients, mais aussi celles des stagiaires et des professionnels de la santé, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Un étudiant refusant d'être immunisé pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie)

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel CASPer (30 %). La sélection des candidats membres des Premières Nations ou des Inuits se fait selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Un maximum de deux places peut être accordé aux candidats non canadiens, sous réserve que le dossier soit comparable aux personnes admises dans les autres catégories de candidature.

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel CASPer (30 %). Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en ergothérapie est un [programme contingenté](#) à 100 places. Trois places sont réservées aux candidats du Nouveau-Brunswick. Trois places sont réservées aux titulaires d'un baccalauréat ayant travaillé à temps plein pendant une période d'au moins deux ans après l'obtention de ce grade (période calculée au 31 décembre précédant l'année d'admission visée).

Dans le cadre d'une entente interprovinciale, ce programme peut accueillir des étudiants francophones des provinces maritimes. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter cette [page](#).

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 27.

La direction du programme applique la Politique d'appui à l'excellence sportive de l'Université Laval.

La formation en ergothérapie est offerte dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. L'obtention de la maîtrise après le baccalauréat devient la seule façon d'exercer la profession d'ergothérapeute. La réussite de tous les cours avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 est nécessaire à la poursuite des études de maîtrise en ergothérapie.

Date limite de dépôt

Plusieurs éléments en lien avec le parcours scolaire du candidat sont pris en compte pour déterminer s'il est un candidat collégien ou universitaire. Consulter la liste des [programmes contingentés](#) de la session d'admission visée pour connaître la date limite s'appliquant à chaque situation.

- Candidat collégien : 1^{er} mars
- Candidat universitaire: 1^{er} novembre de l'année précédente

Orientation

Dans la formation de l'étudiant, le continuum baccalauréat-maîtrise privilégie les orientations suivantes:

- le développement d'une curiosité intellectuelle, d'un esprit critique et indépendant, d'une capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions à travers le processus thérapeutique, la recherche et le développement personnel;
- la formation d'un ergothérapeute dont l'expertise et l'identité sont centrées sur l'occupation;
- la préparation au raisonnement clinique par l'acquisition de bases théoriques et pratiques ainsi que d'un savoir-être bien intégrés;
- la formation d'un professionnel conscient de son rôle dans l'adaptation et la restauration de la santé ainsi que dans l'utilisation thérapeutique de soi comme agent de changement;
- la responsabilisation face aux aspects éthiques et au développement de la profession;
- l'acquisition d'habiletés à travailler dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intersectorialité et à faire preuve de leadership dans des milieux institutionnels, communautaires ou privés;
- le développement de la capacité et de la motivation à apprendre sur soi-même et sur son environnement et à utiliser ses connaissances, habiletés et compétences au service du client;
- l'utilisation de données probantes et la contribution au développement des connaissances dans la discipline de l'ergothérapie ou dans le champ de l'adaptation-réadaptation;
- la réflexion sur les aspects interculturels et internationaux de la prestation des services d'adaptation-réadaptation;
- la contribution au fonctionnement et à la qualité du système de santé et des services sociaux du Québec.

Durée et régime d'études

Six sessions suivies de trois sessions à la maîtrise. Ce programme nécessite une inscription à temps complet.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, et comme il exercera dans un contexte nord-américain de plus en plus multiculturel, l'étudiant admis au programme doit maîtriser l'anglais écrit et parlé ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation. Ainsi, il est nécessaire d'atteindre minimalement le niveau avancé I (ANL-3010) pour obtenir le diplôme de baccalauréat en ergothérapie.

Conditions de poursuite des études

La réussite des cours ERG-2600 Stage d'accompagnement-parrainage, ERG-2104 Stage processus ergothérapeutique A et ERG-3100 Stage processus ergothérapeutique 2 est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 349 d) du Règlement des études, l'étudiant peut être exclu du programme.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte la réalisation de 12 crédits, répartis sur les deux cycles d'études. Au baccalauréat, l'étudiant doit réussir deux cours à option (ENT-1000 et un cours en management parmi les quatre proposés). Le portfolio entrepreneurial est entrepris et complété durant les études de deuxième cycle. Il est à noter que la mention du profil entrepreneurial apparaîtra uniquement sur le diplôme de baccalauréat et que ce diplôme sera délivré au même moment que celui de la maîtrise. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions de participation.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Ergothérapie (87 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANM-1004	Anatomie fonctionnelle 1	2
ANM-1008	Aspects pratiques en anatomie fonctionnelle 1	2
ERG-1500	Profession ergothérapie	3
MED-1906	Neurosciences I	2
PSY-2900	Aspects psychologiques et sociaux : le handicap	3
ANM-1006	Anatomie fonctionnelle 2	2
ANM-1007	Aspects pratiques en anatomie fonctionnelle 2	2
ERG-1003	Principes biomécaniques en ergothérapie	2
ERG-1501	Fondements de l'ergothérapie	3
MED-1904	Système musculosquelettique	3
PSY-1900	Développement affectif, moteur et perceptivo-cognitif	3
ERG-2004	Bases du raisonnement clinique	4
ERG-2101	Stage d'introduction	2
ERG-2501	Démarche évaluative	4
MED-1907	Neurosciences II	2
PHS-1507	Physiopathologie et occupation	2
PSA-2901	Psychopathologie	3
ERG-2002	Intervention et défis occupationnels 1	6
ERG-2600	Stage d'accompagnement-parrainage	2

Cours	Titre	Crédits exigés
ERG-3004	Technologies d'adaptation-réadaptation	3
STT-2903	Statistiques et analyse critique d'articles scientifiques	3
ERG-2001	Environnement : possibilités et limites des milieux	2
ERG-2003	Environnement organisationnel	1
ERG-2104	Stage processus ergothérapique A	6
ERG-3000	Réadaptation socioprofessionnelle	2
ERG-3506	Le groupe en ergothérapie	2
ERG-2000	Portfolio	1
ERG-2504	Alimentation et personne handicapée	2
ERG-3003	Intervention et défis occupationnels 2	3
ERG-3100	Stage processus ergothérapique 2	6
ERG-3507	Ergothérapie et communauté	2
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	1
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits parmi :

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne.

Règle 2. 6 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANL-2020	Intermediate English II	3
ANT-1000	Introduction à l'anthropologie	3
ARV-1007	Arts plastiques et psychogenèse	3
COM-2160	Communication publique, interculturelle et internationale	3
COM-4060	Communication scientifique	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1904	Entrevue	3
ECN-1100	Économie de la santé	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ERG-2507	Travail pratique en réadaptation I	1
ERG-2508	Travail pratique en réadaptation II	2
ERG-2510	Travail pratique en réadaptation III	3
ERG-2520	Stage d'initiation à la recherche 1	3
ERG-2530	Stage d'initiation à la recherche 2	3
ERG-3509	Stage international et interculturel	6
ERG-3510	Stage hors Québec en ergothérapie	6
ETN-1115	Étude du quotidien	3
FEM-2000	Université féministe d'été	3
FIS-4105	Pratiques collaboratives dans le champ du handicap	3

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
GPL-4907	Gestion de l'engagement social des personnes et des organisations	3
MCB-1909	Les microbes et vous	3
MED-1100	Santé et sécurité au travail : notions de base	3
MED-1101	Introduction à la santé mondiale	3
NUT-1004	Aliments d'aujourd'hui	3
NUT-1104	Éléments de nutrition	3
PHC-1902	Introduction à la pharmacologie	1
PHI-1900	Principes de logique	3
PHI-2070	Principes de logique II	3
PSY-1103	Psychologie gérontologique	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3
SEX-1000	Introduction à la sexualité humaine	3
SCR-2200	Intervenir auprès du mourant	3
SOC-2167	Organisations de santé et enjeux professionnels	3
SVS-1122	Maltraitance à l'égard des personnes âgées	3
THL-1513	Soins de santé, spiritualités et religions	1
TXM-1000	Substances psychotropes et dépendance	3
TXM-2104	Tabagisme et vapotage	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours ENT-1000 et à un cours parmi ENT-2108, ENT-4144, ENT-4145, ENT-4146, MNG-2003 et SVS-1119. L'inscription au cours ENT-6000 se fait durant la maîtrise. L'étudiant admis au profil recherche doit suivre les activités qui y sont prévues.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Le profil entrepreneurial comporte 6 crédits de premier cycle et 6 crédits de deuxième cycle. Par conséquent, l'étudiant ne pourra obtenir son diplôme de baccalauréat avant d'avoir complété le cours ENT-6000, une activité qui s'offre à la maîtrise puisque le profil entrepreneurial fait partie, au plan de la gestion des études, de la portion du baccalauréat. Les 6 crédits de premier cycle seront cumulés dans la règle 2 de la section « Autres exigences » ci-dessus.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-6000	Portfolio entrepreneurial	6

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3
SVS-1119	Gestion des organismes communautaires	3

Profil recherche (9 crédits)

Le cours obligatoire STT-2903 fait partie intégrante du profil.

Règle 1. 3 à 6 crédits

Cours	Titre	Crédits exigés
ERG-2520	Stage d'initiation à la recherche 1	3
ERG-2530	Stage d'initiation à la recherche 2	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

dans un seul des blocs suivants :

Bloc 1

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PHI-2070	Principes de logique II	3

Bloc 2

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-4060	Communication scientifique	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1EBM	Études - Profil international - baccalauréat en ergothérapie	12 à 18

Faculté de médecine

Baccalauréat en kinésiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi le cours suivant :
 - Biologie 401

- OU DEC en techniques de physiothérapie ET avoir réussi le cours suivant ou l'équivalent :
 - Mathématiques NYA
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent :
 - Mathématiques NYA
 - Physique NYA
 - Biologie 401 ou 901 ou 921

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Un maximum de deux places peut être accordé aux candidats non canadiens, sous réserve que le dossier soit comparable aux personnes admises dans les autres catégories de candidature.

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études universitaires
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire (général ou technologique)
- OU baccalauréat international (BI)
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en kinésiologie est un [programme contingenté](#) à 100 places. Trois places sont réservées aux titulaires du DEC en techniques de réadaptation. Trois places sont réservées à des athlètes d'élite (dont deux places pour des athlètes du Rouge et Or et une place pour un athlète breveté ou reconnu par une fédération sportive). Deux places sont réservées à des candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu.

Une place hors contingent est réservée à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières nations ou des Inuits.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Orientation

Le baccalauréat en kinésiologie forme un professionnel du mouvement humain qui, par ses interventions personnalisées et sécuritaires, promeut des habitudes de vie saines et prévient les problèmes de santé par la prescription d'activités physiques, dans le but d'améliorer

et de maintenir la santé des individus dans leur milieu personnel et occupationnel.

Le programme offre un ensemble d'activités de formation obligatoires qui traite des :

- aspects génériques en biologie, en biomécanique, en psychologie, en apprentissage et contrôle du mouvement humain;
- aspects cliniques de consultation, d'évaluation de la condition physique et de prescription d'activités physiques.

Le programme permet un accès direct au marché du travail. Des études supérieures peuvent également être envisagées.

Objectifs

- Acquérir une compréhension de la participation de l'humain dans des activités physiques, qu'il s'agisse d'exercice, de sport, d'activités quotidiennes ou de travail.
- Maîtriser les connaissances qui permettent d'évaluer les individus, d'établir des choix d'activité en relation avec leurs besoins et leurs capacités et d'assurer le suivi des interventions.
- Contribuer efficacement au mieux-être de la population en général et de populations particulières par la promotion de la santé dans le cadre d'une démarche préventive;
- Développer l'habileté à faire état de ses connaissances avec assurance et à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires ou multidisciplinaires.
- Faire preuve d'éthique et de responsabilité professionnelle.
- Faire preuve d'autonomie, de créativité et de curiosité intellectuelle constante.
- Contribuer au développement et à la promotion de la kinésiologie.
- Favoriser une ouverture sur le monde des sciences et de la culture dans la société actuelle.

Passage intégré au deuxième cycle

Le [passage intégré](#) permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributive à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en kinésiologie offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en ergonomie et innovation](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique](#)
- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Profil distinction

Le [profil distinction](#) permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (minimalement 6 crédits de deuxième cycle) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle sont contributives aux deux programmes. Le baccalauréat en kinésiologie offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en ergonomie et innovation](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique](#)
- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie (73 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-1000	Perspectives en kinésiologie	1
KIN-1001	Anatomie du système locomoteur	3
KIN-1002	Anatomie de surface et du mouvement humain	2
KIN-1003	Physiologie de l'activité physique I	3
KIN-1009	Bases de l'entraînement cardiovasculaire et neuromusculaire	3
KIN-2008	Analyse cinétique et cinématique du mouvement humain	3
KIN-1008	Activité physique et comportements de santé	3
KIN-1015	Démarche clinique I	3
KIN-2000	Physiologie de l'activité physique II	3
KIN-2011	Apprentissage et contrôle du mouvement	3
KIN-3601	Intégration I	2
KIN-2006	Exploration des milieux professionnels	1
KIN-2013	Méthode et recherche en kinésiologie	2
KIN-2015	Démarche clinique II	5
KIN-3006	Analyse de la performance motrice humaine I	2
KIN-3602	Intégration II	2
KIN-3611	Suivi des compétences I	1
MED-1910	Introduction à la santé au travail	3
KIN-2014	Promotion des saines habitudes de vie	3
KIN-2303	Entraînement et évaluation fonctionnelle du sportif	3
KIN-3002	Nutrition, énergie et activité physique	3
KIN-3005	Physiologie de l'activité physique III	3
KIN-3007	Analyse de la performance motrice humaine II	1
KIN-3015	Démarche clinique III	6
KIN-3603	Intégration III	1
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	1
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1
FIS-4103	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	1
KIN-3008	Séminaire en kinésiologie	1
KIN-3604	Intégration IV	2
KIN-3612	Suivi des compétences II	1

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-3605	Intégration V	1

Autres activités

Autres exigences (23 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-3711	Stage en kinésiologie I	4
KIN-3712	Stage en kinésiologie II	4

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-2004	Activité physique et problèmes de santé	3
KIN-2203	Approches et applications ergonomiques	3
KIN-2501	Projets spéciaux	1
KIN-2502	Projets spéciaux	2
KIN-2503	Traitement de signaux en neuromécanique du mouvement humain	3
KIN-2504	Muscle et activité physique	3
KIN-3103	Programme de réadaptation cardiaque et pulmonaire	3
KIN-3105	Endocrinologie de l'activité physique	3
KIN-3305	Préparation physique et performance	3
PHC-1902	Introduction à la pharmacologie	1
PHC-1904	Éléments de pharmacologie	1

Règle 2. 9 crédits parmi :

Tous les cours de 1er cycle à l'exception des cours portant le sigle KIN, des cours de la règle 1, des cours correctifs de français, des cours d'anglais inférieurs au cours ANL-2020 Intermediate English II ainsi que de tout cours en lien avec le domaine du savoir.

L'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais pour compléter son programme. S'il a atteint ce niveau lors du test administré par l'École de langues (VEPT : 53), il peut, avec l'accord de la direction du programme, choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue.

Profils

Profil distinction

L'étudiant doit avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée selon l'entente. L'étudiant doit rencontrer sa direction de programme pour établir son choix de cours selon l'entente de Profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction du programme et l'étudiant.

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1KIN	Études - Profil international - Baccalauréat en kinésiologie	12 à 18

Profil recherche (14 crédits)

L'étudiant doit avoir acquis un minimum de 24 crédits dans le programme et présenter une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,03/4,33.

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-3711	Stage en kinésiologie I	4
KIN-3712	Stage en kinésiologie II	4

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANL-3905	English for academic purposes	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PHI-1002	Introduction à l'éthique	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PHI-2140	Éthique et sciences biologiques : volet biomédical	3

Faculté de médecine

Baccalauréat en physiothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en physiothérapie (B. Pht.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401
 - Chimie 202
- OU DEC en techniques de réadaptation ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA (ou 103-77 ou 103-RE)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201)
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB (ou 103-77, 203-77) (ou 103-RE, 203-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202
 - Biologie NYA (ou 301) et 401

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat universitaire

Le candidat universitaire doit avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission (les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation).

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel CASPer (30 %). La sélection des candidats membres des Premières Nations ou des Inuits se fait selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des patients avec qui il sera en contact pendant ses stages. Dans le but d'assurer la protection des patients, mais aussi celles des stagiaires et des professionnels de la santé, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Un étudiant refusant d'être immunisé pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie)

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel CASPer (30 %). La sélection des candidats membres des Premières Nations ou des Inuits se fait selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'informations sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Un maximum de deux places peut être accordé aux candidats non canadiens, sous réserve que le dossier soit comparable aux personnes admises dans les autres catégories de candidature.

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel CASPer (30 %); d'autoriser que la sélection des candidats membres des Premières Nations ou des Inuits se fasse selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'informations sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquer ici](#).

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en physiothérapie est un [programme contingenté](#) à 100 places. Cinq places sont réservées aux candidats du Nouveau-Brunswick. Dix places sont réservées aux titulaires du DEC en techniques de réadaptation. Deux places sont réservées aux candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu.

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 27.

La formation en physiothérapie est offerte dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. L'obtention de la maîtrise après le baccalauréat devient la seule façon d'exercer la profession de physiothérapeute. La réussite de tous les cours avec une moyenne de programme d'au moins 3 est nécessaire à la poursuite des études de maîtrise en physiothérapie.

Dans le cadre d'une entente interprovinciale, ce programme peut accueillir des étudiants francophones des provinces maritimes. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter cette [page](#).

Date limite de dépôt

Plusieurs éléments en lien avec le parcours scolaire du candidat sont pris en compte pour déterminer s'il est un candidat collégien ou universitaire. Consulter la liste des [programmes contingents](#) de la session d'admission visée pour connaître la date limite s'appliquant à chaque situation.

Candidat collégien : 1^{er} mars.

Candidat universitaire: 1^{er} novembre

Orientation

Ce continuum baccalauréat-maîtrise vise à former un physiothérapeute, intervenant de première ligne, qui travaille à la promotion de la santé, à la prévention et au traitement des désordres de mouvement et de mobilité des personnes. Il évalue, pose un diagnostic et intervient pour optimiser le processus de guérison, l'indépendance fonctionnelle et le bien-être des personnes. Il est un acteur social engagé préoccupé par l'accessibilité, l'équité et la continuité des services qu'il offre.

Ce physiothérapeute sera clinicien, consultant ou gestionnaire. Il sera activement engagé dans des rôles décisionnels. Il pratiquera auprès de clientèles de tout âge présentant des problématiques complexes de santé physique. Il exercera sa profession dans des milieux diversifiés du réseau public et privé.

Les compétences développées dans le programme permettront au physiothérapeute de travailler en interdisciplinarité, de porter un regard critique sur ses pratiques, d'actualiser ses compétences, d'évaluer ses services et de contribuer à l'avancement des connaissances en réadaptation.

Compétences

Expertise clinique

Maîtriser la démarche clinique centrée sur le client

Professionalisme

Agir en professionnel autonome, intègre et imputable de ses actes

Communication/collaboration

Communiquer efficacement et collaborer avec les proches, les pairs, les autres professionnels de la santé et les partenaires dans une perspective de services centrés sur le client

Gestion

Gérer de façon efficiente sa pratique et les services de physiothérapie

Érudition

Contribuer au développement d'une meilleure pratique en physiothérapie et à l'avancement des connaissances en réadaptation

Remarque

Le diplôme de baccalauréat en physiothérapie donne accès aux autres programmes d'études supérieures connexes aux sciences de la santé. L'obtention du seul diplôme de baccalauréat en physiothérapie ne mène pas à la pratique professionnelle de la physiothérapie.

Ordre professionnel

L'obtention du diplôme de maîtrise en physiothérapie donne accès au Tableau de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec et, par conséquent, au titre réservé de physiothérapeute. Il ne donne pas directement accès à des études de doctorat de type recherche (Ph. D.).

Durée et régime d'études

Le continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie comprend un baccalauréat en physiothérapie (96 crédits), suivi d'une maîtrise en physiothérapie (50 crédits). Le programme s'échelonne sur une période de 4 années et une session.

Conditions de poursuite des études

La réussite du cours PHT-3013 Stage préparatoire 2 est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 349 d) du Règlement des études, l'étudiant peut être exclu du programme.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte la réalisation de 12 crédits, répartis sur les deux cycles d'études. Au baccalauréat, l'étudiant doit réussir deux cours à option (ENT-1000 et un cours en management parmi les quatre proposés). Le portfolio entrepreneurial est entrepris et complété durant les études de deuxième cycle.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Physiothérapie (82 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ANM-1004	Anatomie fonctionnelle 1	2
ANM-1008	Aspects pratiques en anatomie fonctionnelle 1	2
PHT-1000	Système musculosquelettique : du laboratoire à la clinique	3
PHT-1001	Neurosciences appliquées à la réadaptation	3
PHT-1003	Stage d'introduction	1
PHT-1009	Physiothérapie, santé et société	2
ANM-1006	Anatomie fonctionnelle 2	2
ANM-1007	Aspects pratiques en anatomie fonctionnelle 2	2
PHT-1004	Biomécanique en réadaptation	3
PHT-1005	Physiopathologie générale et implications cliniques	3
PHT-1006	Démarche clinique en physiothérapie	3
PHT-1007	Mesure et évaluation en physiothérapie	2
PHT-2000	Contrôle moteur et développement	2
PHT-2001	Apprentissage et rééducation du mouvement	3
PHT-2002	Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 1	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PHT-2003	Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 2	2
PHT-2004	Processus diagnostique et intervention en neurologie 1	2
PHT-2005	Habilités cliniques en neurologie 1	1
PHT-1008	Physiopathologie cardiovasculaire et respiratoire	3
PHT-2006	Physiologie et prescription d'exercices	3
PHT-3000	Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 3	3
PHT-3001	Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 4	2
PHT-3002	Processus diagnostique et intervention en neurologie 2	2
PHT-3003	Habilités cliniques en neurologie 2	1
CSO-3903	Éducation et consultation	2
PHT-2009	Stage préparatoire 1	4
PHT-3004	Agents électrophysiques : fondements et meilleures pratiques	3
PHT-3005	Processus diagnostique et intervention en cardiorespiratoire	2
PHT-3006	Habilités cliniques en cardiorespiratoire	1
CSO-3902	Habilités de communication interpersonnelle	3
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	1
PHT-2008	Évaluation critique de la littérature scientifique	2
PHT-3007	Pharmacologie clinique et physiothérapeute	3
PHT-3013	Stage préparatoire 2	5
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1

Autres activités

Autres exigences (14 crédits)

Règle 1. 5 à 6 crédits parmi :

Intervention spécialisée

Cours	Titre	Crédits exigés
PHT-2100	Interventions spécialisées pour des clientèles particulières	2
PHT-2104	Interventions spécialisées en rééducation périnéale	2
PHT-2510	Thérapie du sport	3
PHT-3100	Interventions spécialisées en pédiatrie	2
PHT-3101	Interventions spécialisées en gériatrie	2

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
PHT-2102	Stage d'initiation à la recherche 1	3
PHT-3010	Stage d'initiation à la recherche 2	3

Autres

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
ANM-2500	Dissection de l'appareil locomoteur	1
PHT-2103	Expérience pratique en maintien à domicile	3
PHT-2511	Expérience pratique en thérapie du sport	3
PHT-3606	Stage international et interculturel	6

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre les cours PHT-2102 et PHT-3010.

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :

Entrepreneuriat

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3
SVS-1119	Gestion des organismes communautaires	3

Éthique, culture et religion

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1701	Introduction aux peuples autochtones du Canada	3
ANT-1901	Diversité culturelle : contexte et enjeux	3
ANT-2300	Anthropologie de la médecine	3
SCR-2000	Religion et conscience moderne	3

Psychologie et santé

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation	3
ECN-1100	Économie de la santé	3
MCB-1909	Les microbes et vous	3
MED-1100	Santé et sécurité au travail : notions de base	3
NUT-1004	Aliments d'aujourd'hui	3
NUT-1104	Éléments de nutrition	3
PSY-1004	Psychopathologie	3
PSY-1103	Psychologie gériatrique	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3
TXM-1000	Substances psychotropes et dépendance	3
TXM-2104	Tabagisme et vapotage	3

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1004	Méthodes d'analyse de données qualitatives	3
COM-4060	Communication scientifique	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PHI-2070	Principes de logique II	3
PHI-2140	Éthique et sciences biologiques : volet biomédical	3
STT-1000	Probabilités et statistique	3

Santé mondiale

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel	3
COM-2160	Communication publique, interculturelle et internationale	3
GPL-4907	Gestion de l'engagement social des personnes et des organisations	3
MED-1101	Introduction à la santé mondiale	3

Note : L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours ENT-1000 et à un cours parmi MNG-2003, ENT-2108, ENT-2144, ENT-2145, ENT-4146 et SVS-1119. L'inscription à ENT-6000 Portfolio entrepreneurial se fait pendant la maîtrise.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre deux cours parmi ANT-1004, EDC-1001, FRN-1914, PHI-1900, PHI-2070, PHI-2140, STT-1000.

Règle 3. 0 à 6 crédits

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne. Le cours ANL-2020 peut être contributoire à cette règle.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Le profil entrepreneurial comporte 6 crédits de premier cycle et 6 crédits de deuxième cycle. Par conséquent, l'étudiant ne peut obtenir son diplôme de baccalauréat avant d'avoir complété le cours ENT-6000, une activité qui s'offre à la maîtrise, puisque le profil entrepreneurial fait partie, au plan de la gestion des études, de la portion baccalauréat. Les six crédits de premier cycle seront cumulés dans la règle 2 du bloc " Autres exigences ".

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-6000	Portfolio entrepreneurial	6

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3
SVS-1119	Gestion des organismes communautaires	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1PBM	Études - Profil international - Baccalauréat en physiothérapie	12 à 18

Profil recherche (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHT-2102	Stage d'initiation à la recherche 1	3
PHT-3010	Stage d'initiation à la recherche 2	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1004	Méthodes d'analyse de données qualitatives	3
COM-4060	Communication scientifique	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PHI-2070	Principes de logique II	3
PHI-2140	Éthique et sciences biologiques : volet biomédical	3
STT-1000	Probabilités et statistique	3

Faculté de médecine

Baccalauréat en sciences biomédicales

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401
 - Chimie 202
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB (ou 103-77, 203-77) (ou 103-RE, 203-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB ou (101, 201) et 202
 - Biologie NYA (ou 301) et 401

CASPer (examen de jugement situationnel)

Tous les candidats doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel CASPer. Les résultats de l'examen sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Le candidat est responsable de valider la date limite de passation pour sa catégorie de candidats et de s'inscrire lui-même en ligne à : <https://votrealtus.com/>.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et de l'examen de jugement situationnel CASPer. Une cote de rendement minimale est spécifique à chacune des catégories de candidatures. Pour tous les candidats rencontrant ce critère, le poids de l'examen est de 100 %. Pour plus d'information : www.fmed.ulaval.ca/admbiomedicale.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie)

CASPer (examen de jugement situationnel)

Tous les candidats doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel CASPer. Les résultats de l'examen sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Le candidat est responsable de valider la date limite de passation pour sa catégorie de candidats et de s'inscrire lui-même en ligne à : <https://votrealtus.com/>.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible. Le programme étant contingenté, le nombre de places est très restreint.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et de l'examen de jugement situationnel CASPer. Une cote de rendement minimale est spécifique à chacune des catégories de candidatures. Pour tous les candidats rencontrant ce critère, le poids de l'examen est de 100 %. Pour plus d'information : www.fmed.ulaval.ca/admbiomedicale.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

CASPer (examen de jugement situationnel)

Tous les candidats doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel CASPer. Les résultats de l'examen sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Le candidat est responsable de valider la date limite de passation pour sa catégorie de candidats et de s'inscrire lui-même en ligne à : <https://votrealtus.com/>.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#). Le programme étant contingenté, le nombre de places est très restreint.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et de l'examen de jugement situationnel CASPer. Une cote de rendement minimale est spécifique à chacune des catégories de candidatures. Pour tous les candidats rencontrant ce critère, le poids de l'examen est de 100 %. Pour plus d'information : www.fmed.ulaval.ca/admbiomedicale.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en sciences biomédicales est un [programme contingenté](#) à 50 places. Trois places sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en techniques de laboratoires (biotechnologies), d'un diplôme d'études collégiales en technologie d'analyses biomédicales ou d'un diplôme d'études collégiales en techniques de santé animale. Deux places sont réservées aux candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu.

Deux places sont réservées hors contingent aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaire ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.

Date limite de dépôt

Plusieurs éléments en lien avec le parcours scolaire du candidat sont pris en compte pour déterminer s'il est un candidat collégien ou universitaire. Consulter la liste des [programmes contingents](#) de la session d'admission visée pour connaître la date limite s'appliquant à chaque situation.

Candidat collégien : 1^{er} mars

Candidat universitaire: 1^{er} novembre

Orientation

La personne diplômée en sciences biomédicales se caractérise par son désir de développer et d'appliquer des connaissances dans les sciences de la vie et de la santé, soit en poursuivant une formation en recherche aux études supérieures, soit en s'insérant dans le marché du travail où elle peut œuvrer dans les laboratoires gouvernementaux, universitaires ou privés. Elle a intégré des connaissances de base dans plusieurs disciplines pertinentes à la compréhension de la physiopathologie humaine (biochimie, histologie, physiologie, microbiologie, génétique, biologie cellulaire, chimie médicinale). Elle peut planifier une expérience, choisir les méthodes analytiques nécessaires à sa réalisation et les appliquer en respectant les bonnes pratiques de laboratoire; elle peut décrire et interpréter les résultats obtenus et les communiquer verbalement et par écrit. Elle a développé les habiletés techniques respectant les normes en vigueur. Elle est en mesure d'interagir avec les différents intervenants du milieu et de travailler en équipe. Elle agit d'une façon intègre et travaille rigoureusement en respectant les normes d'éthique s'appliquant au développement et à l'application des connaissances chez l'humain. Elle connaît et respecte les politiques et les procédures en vigueur en regard de l'expérimentation animale. Elle a également développé son sens de l'analyse critique.

Objectifs

Les objectifs d'apprentissage du programme de baccalauréat en sciences biomédicales tiennent compte des exigences professionnelles du milieu de recherche et concordent avec les divers profils de sortie du diplômé. De nature transversale, ils sont développés dans plusieurs cours et activités pratiques du programme et contribuent à l'acquisition des cinq compétences suivantes :

- l'expertise;
- l'autonomie;
- la communication;
- la collaboration;
- l'éthique.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- acquérir les connaissances, les habiletés et les compétences dans le domaine des sciences biomédicales;
- connaître les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres au domaine des sciences biomédicales;
- réaliser un travail scientifique de façon autonome;
- améliorer les habiletés à la communication orale et écrite;
- accroître l'usage fonctionnel d'une deuxième langue, minimalement l'anglais;
- démontrer des aptitudes de leadership et de travail d'équipe;
- développer un sens des responsabilités;
- adopter des comportements conformes aux dimensions éthiques et déontologiques du domaine des sciences biomédicales.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme

à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 95 crédits

Équivalence maximum : 47 crédits

Activités de formation communes

Sciences biomédicales (77 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
BCM-1001	Biochimie structurale	3
BCM-1902	Laboratoire de biochimie générale I	3
SBM-1000	Professions en sciences biomédicales	1
SBM-1001	Corps humain I	4
SBM-1002	Corps humain II	4
SBM-1003	Biochimie et métabolisme	3
SBM-1004	Introduction à la génétique moléculaire	3
STT-1920	Méthodes statistiques	3
BIO-2911	Laboratoire de biologie moléculaire	3
MCB-1908	Introduction à la microbiologie	3
SBM-1005	Biologie cellulaire	3
SBM-2002	Chimie médicinale et pharmacologie	3
SBM-2011	Maladies infectieuses et immunité antimicrobienne	3
SBM-2012	Endocrinologie et reproduction	3
SBM-2013	Neuroscience et santé mentale	3
SBM-2016	Santé cardiorespiratoire et obésité	3
SBM-2017	Oncologie cellulaire et moléculaire	3
SBM-2020	Stage d'été en sciences biomédicales	3
BCM-2101	Introduction à l'assurance qualité	3
SBM-3001	Champ d'immersion I	5
SBM-3002	Champ d'immersion II	5
SBM-3020	Stage de recherche en sciences biomédicales	10

Autres activités

Autres exigences (18 crédits)

Règle 1. 3 crédits

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues doit choisir un cours d'anglais de niveau supérieur. S'il a acquis le niveau Advanced English II (VEPT : 63), il peut choisir un cours d'une autre langue moderne.

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-3900	Bioéthique : fondements et enjeux	3
PHI-2140	Éthique et sciences biologiques : volet biomédical	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1500	Communication orale en public	3
COM-4060	Communication scientifique	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3

Règle 4. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-2300	Anthropologie de la médecine	3
COM-2300	Introduction aux relations publiques	3
DDU-1000	Fondements du développement durable	3
ECN-1100	Économie de la santé	3
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-1101	Gestion de la PME et de sa croissance	3
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
GLG-1000	Planète Terre	3
LIT-1900	Souffrance, littérature et humanisme	3
LIT-1901	Du Tao-Tö King à Rimbaud (Médecine et littérature universelle)	3
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3
ORT-1001	Neuroscience cognitive du langage	3
PHI-2005	Introduction à l'épistémologie	3
PSY-1103	Psychologie gériatrique	3
TXM-1000	Substances psychotropes et dépendance	3

ou un cours additionnel de langue.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000 et ENT-3000.

Règle 5. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-1901	Introduction à la bio-informatique et à ses outils	3
BIO-1150	Animaux d'expérience	3
BIO-2004	Génétique	3
BIO-4901	Évolution et biodiversité	3
BPH-2001	Introduction à la biophotonique	3
MCB-3005	Virologie	3
SBM-1020	Initiation à la recherche biomédicale	3
SBM-2021	Génétique moléculaire et santé	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

Profils

Profil entrepreneurial (9 crédits)

Le cours SBM-2020, obligatoire au programme, est une partie intégrante du profil.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1SBM	Profil international - Baccalauréat en sciences biomédicales	12 à 18

Faculté de médecine

Doctorat en médecine

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Doctorat en médecine (M.D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Candidat admissible

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé (obtenu au Québec)
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401
 - Chimie 202
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB (ou 103, 203) (ou 103-RE, 203-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202
 - Biologie NYA (ou 301) et 401
- OU diplôme en sciences de la santé du Nouveau-Brunswick (Pour les candidats en voie d'obtention du DSS, seuls ceux de l'Entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick sont admissibles. Tous les autres candidats doivent avoir acquis le DSS au moment du dépôt de leur demande d'admission.)
- OU diplôme préuniversitaire équivalent aux 13 années du système scolaire québécois (ou diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années de scolarité et une année d'études supérieures) ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)
- OU baccalauréat international (obtenu dans un établissement hors Québec) ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme. Le candidat qui complète des préalables manquants à la session d'hiver ou d'été de l'année d'admission visée doit en informer le bureau de l'admission à admission.med@fmed.ulaval.ca.

De plus, il doit soumettre ses preuves d'inscription s'il lui manque quatre cours préalables ou plus. Un maximum de deux cours préalables peut être suivi à la session d'été.

Candidats universitaires

Candidat universitaire québécois

- Pour être admissible, le candidat universitaire devra avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission.

Candidat universitaire québécois n'ayant pas acquis 12 crédits contributives à la cote de rendement universitaire (CRU)

- Pour le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. Le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidats universitaires.

Candidats québécois, médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis

La Faculté de médecine applique les critères de sélection et modalités suivants pour la catégorie des candidats québécois, médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU).

Pour être admissible, le candidat DHCEU doit :

- avoir obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et attester de son statut de résidence au Québec dans les délais requis;
- avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence de son diplôme de docteur en médecine par le Collège des médecins du Québec (CMQ) dans les délais requis;
- se soumettre à l'examen de jugement situationnel CASPer (Sciences de la santé – Niveau 2, en français) pour l'année d'admission visée, dans les délais requis pour sa catégorie de candidats.

La liste des candidats invités à se présenter à l'Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS) est établie en fonction des résultats obtenus à l'examen de jugement situationnel CASPer.

La liste de sélection finale est ensuite déterminée selon une pondération de 30 % pour le résultat obtenu à l'examen de jugement situationnel CASPer et de 70 % pour le résultat obtenu à l'Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS).

Important : Avant de déposer leur demande d'admission, tous les candidats doivent consulter la section [Admission](#) du site Web du programme de médecine pour prendre connaissance des conditions d'admission particulières et du processus de sélection qui peuvent s'appliquer à leur catégorie de candidats, notamment ceux qui doivent s'identifier dans la demande d'admission en regard de leur catégorie d'appartenance dans les délais prescrits.

Autres informations

- Le candidat qui a obtenu son DEC en plus de quatre sessions n'est pas pénalisé lors du processus d'admission.
- Les cours compensateurs offerts à l'Université Laval ne sont pas considérés comme des crédits universitaires.
- Est considérée comme non admissible toute personne déjà inscrite à un programme de doctorat en médecine dans une autre université au Québec.
- Selon la Politique triennale en vigueur statuant sur les nouvelles inscriptions dans les programmes de doctorat en médecine au Québec, « une personne ne peut être admise et comptabilisée qu'une seule fois dans les nouvelles inscriptions sur une période de 7 ans à partir de la date de la première inscription au doctorat en médecine ». À l'Université Laval, cette Politique s'applique prospectivement à tous les candidats nouvellement inscrits à partir de septembre 2017. Une période de 5 ans s'applique aux candidats dont la première inscription remonte à 2015 ou 2016.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne ayant été exclue d'un programme de doctorat en médecine.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne ayant déjà été inscrite dans un programme d'études médicales postdoctorales (programme de résidence) au Québec, dans une autre province au Canada ou aux États-Unis.

- Est considérée comme étant non admissible toute personne détentrice d'un diplôme de doctorat en médecine obtenu au Québec, dans une autre province du Canada ou aux États-Unis.
- Les candidats de l'extérieur du Québec qui acceptent une offre d'admission doivent, préalablement à l'inscription au programme de doctorat en médecine, signer un contrat stipulant qu'ils assureront pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux s'ils s'installent au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de leur formation médicale.

Antécédents judiciaires

Tout nouvel étudiant inscrit au programme de doctorat en médecine doit contacter le Collège des médecins du Québec (CMQ) afin d'obtenir, avant la mi-octobre de sa première année d'études, un [certificat d'immatriculation](#) (voir [Règlement sur les causes, conditions et formalités de délivrance et de révocation de l'immatriculation en médecine](#) du CMQ) qui l'autorise à poser, sous supervision, les actes médicaux nécessaires à sa formation. Cette démarche implique une autodéclaration officielle des antécédents judiciaires et disciplinaires, s'il y a lieu. L'obtention du certificat d'immatriculation est donc une condition essentielle à la poursuite des études en médecine.

De plus, en conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Critères de sélection

Examen CASPer

Tous les candidats doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel CASPer (Sciences de la santé – Niveau 2, en français) pour l'année d'admission visée dans les délais requis pour leur catégorie de candidats. Toutes les informations concernant les modalités et les dates d'examens sont disponibles sur le site de l'examen CASPer.

Évaluation du dossier scolaire et cotes de rendement minimales requises

Une cote de rendement seuil est établie par catégorie de candidats. Consulter la section Admission du site Web de la Faculté de médecine pour obtenir plus d'information.

Convocation aux mini-entrevues multiples (MEM)

Les listes de convocation aux MEM des candidats ayant la cote de rendement minimale requise pour leur catégorie seront établies en fonction des résultats obtenus à l'examen CASPer et des places disponibles aux MEM.

Les candidats non retenus en fonction de leur résultat à l'examen CASPer seront refusés sans analyse du dossier scolaire.

Attention : une étape de sélection intermédiaire s'applique pour la convocation aux MEM notamment des candidats québécois universitaires sur le marché du travail (note autobiographique) et ceux possédant un doctorat de recherche ou en voie de l'obtenir (dossier de recherche).

Sélection finale

Les listes de sélection finales des différentes catégories de candidats seront établies en fonction des résultats aux mini-entrevues multiples (MEM), à l'exception des candidats québécois, médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU) et des candidats des Premières Nations et Inuits du Québec (PNIQ).

Bonification de la cote de rendement pour les candidats de certaines régions éloignées

La mesure de bonification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dite « boni région », qui augmente actuellement de 0,5 la cote de rendement au collégial (CRC) des candidats collégiens des régions éloignées ayant l'indicateur sur leur CRC, est majorée de 0,5.

Les candidats universitaires ayant l'indicateur de cette mesure sur leur CRC bénéficieront sur leur cote de rendement universitaire (CRU) d'une bonification identique à celle des collégiens, soit la mesure de bonification du MSSS majorée de 0,5.

Sur la base de la bonification actuellement accordée par le MSSS, les deux groupes de candidats verront donc leur cote de rendement bonifiée de +1.

Choix et modalités d'attribution d'un milieu de formation

Dans le cadre du projet [Aventure médecine](#), la formation de niveau préexternat (préclinique) du doctorat en médecine est offerte à Québec, Lévis et Rimouski.

Les candidats retenus pour la 2^e étape du processus de sélection, soit les MEM, devront faire part de leur ordre de préférence pour les milieux de formation au préexternat : Québec, Lévis et Rimouski. Le bureau de l'admission leur fera parvenir un formulaire électronique qu'ils devront remplir dans les délais requis.

Une fois la liste de sélection finale établie pour chacune des catégories de candidats, les offres d'admission seront effectuées en attribuant le meilleur choix de milieu de formation possible aux candidats, en fonction de leur ordre de préférence et de la disponibilité des places dans chaque milieu au moment de faire l'offre. Les offres seront finales et définitives.

Places réservées pour les milieux de Lévis et de Rimouski

Des places seront réservées à Lévis et à Rimouski pour des candidats québécois collégiens et universitaires réguliers figurant sur la liste de sélection finale de leur catégorie en fonction de leur résultat aux MEM :

- ayant comme 1^{er} choix Lévis ou Rimouski;
- bénéficiant de la mesure de bonification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dite « boni région » sur leur cote de rendement au collégial et ayant comme 1^{er} choix Lévis ou Rimouski.

Un équilibre dans la répartition des places entre les collégiens et les universitaires dans les différents milieux sera visé.

Les candidats québécois universitaires visant la formation spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale (CBMF) et ceux de la catégorie des médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU) suivront leur formation uniquement à Québec.

Consulter la section [Admission](#) du site Web du programme de médecine pour obtenir plus d'information sur ces critères, le processus d'admission, les différentes catégories de candidats et les places disponibles dans chacun des milieux de formation au préexternat et les modalités d'attribution de celles-ci.

Ordinateur portable

Les étudiants admis au programme doivent posséder un ordinateur portable PC ou Apple avec caméra d'ordinateur fonctionnelle (webcam) afin de participer à des formations à distance et de réaliser leurs évaluations qui sont effectuées à l'aide d'un système assisté par ordinateur. Consulter la section Ordinateur portable de l'étape 1, sous l'onglet [Admission](#) pour connaître les recommandations concernant la configuration minimale requise.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le doctorat en médecine est un [programme contingenté](#) à 250 places pour les candidats québécois collégiens et universitaires, nombre fixé par décret gouvernemental. Cinquante-cinq pour cent (55 %) des places sont réservées aux candidats collégiens, dont quatre places réservées à des candidats issus d'un milieu à faible revenu.

Dans le cadre d'une entente interprovinciale, ce programme peut accueillir des étudiants francophones des provinces maritimes. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter cette [page](#).

Date limite de dépôt

Plusieurs éléments en lien avec le parcours scolaire du candidat sont pris en compte pour déterminer s'il est un candidat collégien ou universitaire. Consulter le [tableau synthèse](#) de la session d'admission visée pour connaître la date limite s'appliquant à chaque situation.

Candidat collégien : 1^{er} mars de l'année d'admission visée

Candidat universitaire, y compris le candidat québécois médecin diplômé à l'extérieur du Canada et des États-Unis (DHCEU) : 1^{er} novembre précédant l'année d'admission visée

Orientation

Le doctorat de premier cycle en médecine prépare l'étudiant à :

- devenir un professionnel de la santé compétent, capable de répondre aux besoins en santé de la population québécoise;
- poursuivre sa formation dans un ou l'autre des programmes de résidence.

Objectifs

Le doctorat de premier cycle en médecine vise l'acquisition de sept compétences :

- réaliser une démarche visant à poser des diagnostics médicaux et planifier des interventions diagnostiques et thérapeutiques dans la perspective d'une prise en charge globale du patient (l'expertise clinique);
- construire une relation professionnelle de qualité avec le patient et ses proches afin d'assurer des soins centrés sur le patient (la communication);
- interagir de manière respectueuse et concertée, tant dans un contexte intradisciplinaire qu'interdisciplinaire, en vue de prendre des décisions partagées concernant la santé d'un patient (la collaboration);
- s'engager activement dans un processus de développement personnel et professionnel continu en vue de faire des apprentissages pertinents de manière autonome (l'érudition);
- se comporter de manière professionnelle en étant compétent, intègre et préoccupé par la dimension éthique de ses actes (le professionnalisme);
- utiliser son expertise et son influence de façon responsable et adéquate pour promouvoir la santé et prévenir la maladie (la promotion de la santé);
- gérer efficacement sa vie personnelle, universitaire et professionnelle en fonction des buts visés, des priorités, des problèmes rencontrés et des ressources en soins de santé (le leadership).

L'étudiant y acquiert une solide base en sciences fondamentales, cliniques, humaines et sociales en lien avec chacune des compétences choisies.

Il apprend à agir selon les valeurs essentielles au développement du professionnalisme : l'humanisme, la rigueur scientifique et l'excellence.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant doit réussir chacun des cours suivants pour être autorisé à poursuivre ses études à ce programme : MED-1750 Suivi du développement des compétences 1, MED-2750 Suivi du développement des compétences 2, MED-2760 Suivi du développement des compétences 3, MED-3751 Suivi du développement des compétences 4 et MED-3761 Suivi du développement des compétences 5.

Profil développement durable

Le [profil développement durable](#) constitue le parcours idéal pour approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant de développer des compétences en matière de développement durable dans son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme d'études, 6 crédits qui peuvent prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil distinction

Le [profil distinction](#) permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (minimalement 6 crédits de deuxième cycle) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle sont contributifs aux deux programmes. Le doctorat en médecine offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- Maîtrise en administration des affaires – gestion des services de santé (M.B.A.)

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 200 crédits

Équivalence maximum : 100 crédits

Activités de formation communes

Préexternat (88 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1200	Sciences fondamentales I	4
MED-1201	Sciences fondamentales II	3
MED-1202	Système respiratoire : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1203	Système cardiovasculaire : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1204	Médecin, médecine et société I	1
MED-1205	Démarche clinique I	2
MED-1199	Démarche clinique 2 (partie 1)	0
MED-1206	Sciences fondamentales III	3
MED-1207	Système digestif : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1208	Système urinaire et milieu intérieur	3
MED-1210	Médecin, médecine et société II	3

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1211	Démarche clinique II (partie 2)	3
MED-1233	Intégration I	2
MED-1234	Système endocrinien : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1216	Système nerveux : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1220	Intégration II	3
MED-2231	Épidémiologie et lecture critique I	1
MED-1209	Organes des sens : fondements et problèmes cliniques	2
MED-1221	Système locomoteur : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1223	Système reproducteur : fondements et problèmes cliniques	3
MED-2232	Épidémiologie et lecture critique II	2
MED-1225	Revêtement cutané : fondements et problèmes cliniques	2
MED-1228	Personnes âgées et soins de fin de vie	3
MED-1230	Enfant normal et problèmes pédiatriques	3
MED-1217	Psychisme : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1219	Médecin, médecine et société III	3
MED-1222	Système hématopoïétique : fondements et problèmes cliniques	3
MED-1229	Médecin, médecine et société IV	2
MED-2200	Intégration III	3
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	1
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1
FIS-4103	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	1

Règle 1. Réussir les 3 cours ci-dessous

La réussite de chacune de ces activités est requise pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1750	Suivi du développement des compétences I	0
MED-2750	Suivi du développement des compétences II	1
MED-2761	Suivi du développement des compétences III	2

Règle 2. 7 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1290	Démarche clinique III	3
MED-1291	Démarche clinique III partie 1	1
MED-1292	Démarche clinique III partie 2	2
MED-2294	Démarche clinique V	1
MED-2393	Démarche clinique IV	3

Externat (100 crédits)

L'étudiant doit également s'inscrire à 18 crédits de stage à option, comme indiqué aux règles 2 à 5.

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3500	Stage de médecine familiale en région (externat)	8
MED-3501	Stage en médecine (externat)	8
MED-3502	Stage en chirurgie (externat)	8
MED-3503	Stage en psychiatrie (externat)	8
MED-3504	Stage en soins aux personnes âgées et en fin de vie (externat)	8
MED-3505	Stage en pédiatrie (externat)	8
MED-3661	Stage en gynécologie et obstétrique (externat)	8
MED-3533	Stage en urgence (externat)	5
MED-3534	Habilités cliniques	1
MED-3535	Stage en radiologie diagnostique (externat)	2
MED-3537	Stage en santé publique (externat)	4
MED-3538	Stage d'introduction à l'anesthésiologie (externat)	1
MED-3756	Synthèse de l'externat I	3
MED-2502	Introduction à l'externat	2
MED-3752	Méthode scientifique et recherche	1
MED-3753	Médecin, médecine et société V	2

Règle 1. Réussir les 3 cours ci-dessous

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3751	Suivi du développement des compétences IV	2
MED-3755	Préparation à la résidence (externat)	1
MED-3761	Suivi du développement des compétences V	2

Règle 2. 3 à 12 crédits parmi :

Chirurgie cardiaque

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3511	Stage en chirurgie cardiaque	2 à 4
MED-3512	Stage en chirurgie cardiaque hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3762	Stage en chirurgie cardiaque - optionnel 3	2 à 4

Chirurgie générale

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3513	Stage en chirurgie générale hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3514	Stage en chirurgie pédiatrique	2 à 4
MED-3517	Stage en chirurgie thoracique	2 à 4
MED-3518	Stage en chirurgie vasculaire	2 à 4
MED-3610	Stage en traumatologie chirurgicale	2 à 4
MED-3611	Stage en soins intensifs chirurgicaux	2 à 4
MED-3644	Stage en chirurgie thoracique hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3645	Stage en chirurgie vasculaire hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3646	Stage en traumatologie chirurgicale hors réseau Université Laval	2 à 4

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3647	Stage en soins intensifs chirurgicaux hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3662	Stage en chirurgie générale - optionnel 2	2 à 4
MED-3764	Stage en chirurgie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3766	Stage en chirurgie thoracique - optionnel 3	2 à 4
MED-3767	Stage en chirurgie vasculaire - optionnel 3	2 à 4
MED-3775	Stage en soins intensifs chirurgicaux - optionnel 3	2 à 4
MED-3776	Stage en traumatologie chirurgicale - optionnel 3	2 à 4
MED-3782	Stage en chirurgie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4

Chirurgie plastique

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3515	Stage en chirurgie plastique	2 à 4
MED-3516	Stage en chirurgie plastique hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3765	Stage en chirurgie plastique - optionnel 3	2 à 4

Neurochirurgie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3519	Stage en neurochirurgie	2 à 4
MED-3520	Stage en neurochirurgie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3772	Stage en neurochirurgie - optionnel 3	2 à 4

Obstétrique-gynécologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3521	Stage en obstétrique-gynécologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3613	Stage en gynéco-oncologie	2 à 4
MED-3614	Stage de clinique de grossesse à risques	2 à 4
MED-3663	Stage en obstétrique et gynécologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3768	Clinique de grossesse à risque - optionnel 2	2 à 4
MED-3769	Clinique de grossesse à risque - optionnel 3	2 à 4
MED-3770	Stage en gynéco-oncologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3771	Stage en gynéco-oncologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3792	Stage en fertilité	2 à 4

Ophtalmologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3522	Stage en ophtalmologie	2 à 4
MED-3523	Stage en ophtalmologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3773	Stage en ophtalmologie - optionnel 3	2 à 4

Otorhinolaryngologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3524	Stage en otorhinolaryngologie	2 à 4
MED-3525	Stage en otorhinolaryngologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3774	Stage en otorhinolaryngologie - optionnel 3	2 à 4

Orthopédie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3526	Stage en chirurgie orthopédique	2 à 4
MED-3527	Stage en chirurgie orthopédique hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3763	Stage en orthopédie - optionnel 3	2 à 4

Urologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3528	Stage en urologie	2 à 4
MED-3529	Stage en urologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3615	Stage en urologie pédiatrique	2 à 4
MED-3616	Stage en urologie gynécologique	2 à 4
MED-3777	Stage en urologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3778	Stage en urologie gynécologique - optionnel 2	2 à 4
MED-3779	Stage en urologie gynécologique - optionnel 3	2 à 4
MED-3780	Stage en urologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3781	Stage en urologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4

Stage IFMSA

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3639	Stage IFMSA en chirurgie	3 à 4

Règle 3. 3 à 12 crédits parmi :

Biochimie médicale

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3552	Stage en biochimie médicale	2 à 4
MED-3553	Stage en biochimie médicale hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3677	Stage en biochimie - optionnel 3	2 à 4

Dermatologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3555	Stage en dermatologie	2 à 4
MED-3556	Stage en dermatologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3612	Stage en dermatologie chirurgicale	2 à 4
MED-3617	Stage en dermatologie oncologique	2 à 4
MED-3681	Stage en dermatologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3682	Stage en dermatologie chirurgicale - optionnel 2	2 à 4
MED-3683	Stage en dermatologie chirurgicale - optionnel 3	2 à 4
MED-3684	Stage en dermatologie oncologique - optionnel 2	2 à 4
MED-3685	Stage en dermatologie oncologique - optionnel 3	2 à 4

Médecine interne

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3554	Stage en cardiologie	2 à 4
MED-3557	Stage en endocrinologie	2 à 4
MED-3558	Stage en gastroentérologie	2 à 4

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3561	Stage en hématologie	2 à 4
MED-3562	Stage en immunoallergologie	2 à 4
MED-3566	Stage en médecine interne hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3572	Stage en néphrologie	2 à 4
MED-3575	Stage en oncologie médicale	2 à 4
MED-3584	Stage en pneumologie	2 à 4
MED-3591	Stage en rhumatologie	2 à 4
MED-3597	Stage en soins intensifs médicaux	2 à 4
MED-3598	Stage en gériatrie	2 à 4
MED-3618	Stage de cliniques des maladies lipidiques	2 à 4
MED-3619	Stage en médecine obstétricale	2 à 4
MED-3648	Stage en endocrinologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3649	Stage en gastroentérologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3653	Stage en hématologie-oncologie	2 à 4
MED-3654	Stage en néphrologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3655	Stage en pneumologie hors réseau Université laval	2 à 4
MED-3656	Stage en rhumatologie hors réseau université Laval	2 à 4
MED-3657	Stage en soins intensifs médicaux hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3664	Stage en cardiologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3665	Stage en gériatrie - optionnel 2	2 à 4
MED-3666	Stage en immunoallergologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3667	Stage en médecine interne - optionnel 2	2 à 4
MED-3678	Stage en cardiologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3686	Stage en endocrinologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3687	Stage en gastroentérologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3688	Stage en hématologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3689	Stage en hématologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3690	Stage en hématologie/oncologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3691	Stage en hématologie/oncologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3692	Stage en immunoallergologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3696	Stage en néphrologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3698	Stage en oncologie médicale - optionnel 2	2 à 4
MED-3699	Stage en oncologie médicale - optionnel 3	2 à 4
MED-3700	Stage en pneumologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3701	Stage en rhumatologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3702	Stage en soins intensifs médicaux - optionnel 3	2 à 4
MED-3679	Stage en clinique des maladies lipidiques - optionnel 2	2 à 4
MED-3680	Stage en clinique des maladies lipidiques - optionnel 3	2 à 4
MED-3693	Stage en médecine obstétricale - optionnel 2	2 à 4
MED-3694	Stage en médecine obstétricale - optionnel 3	2 à 4

Microbiologie médicale

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3570	Stage en infectiologie	2 à 4
MED-3571	Stage en infectiologie hors réseau	2 à 4
MED-3695	Stage en infectiologie - optionnel 3	2 A 4

Neurologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3573	Stage en neurologie	2 à 4
MED-3574	Stage en neurologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3697	Stage en neurologie - optionnel 3	2 à 4

Stage IFMSA

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3640	Stage IFMSA en médecine	3 à 4

Règle 4. 0 à 12 crédits parmi :

Pédiatrie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3563	Stage en médecine de l'adolescent	2 à 4
MED-3578	Stage en pédiatrie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3579	Stage en pédiatrie surspécialisée	2 à 4
MED-3620	Stage en cardiologie pédiatrique	2 à 4
MED-3621	Stage en endocrinologie pédiatrique	2 à 4
MED-3622	Stage en gastroentérologie pédiatrique	2 à 4
MED-3623	Stage en hématologie pédiatrique	2 à 4
MED-3624	Stage en infectiologie pédiatrique	2 à 4
MED-3625	Stage en néonatalogie	2 à 4
MED-3626	Stage en neuropédiatrie	2 à 4
MED-3627	Stage en oncologie pédiatrique	2 à 4
MED-3629	Stage en pneumologie pédiatrique	2 à 4
MED-3658	Stage en dermatologie pédiatrique	2 à 4
MED-3725	Stage en neuro-oncologie pédiatrique	2 à 4
MED-3726	Stage en cardiologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3727	Stage en cardiologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4
MED-3728	Stage en dermatologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3729	Stage en dermatologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4
MED-3730	Stage en endocrinologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3731	Stage en endocrinologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4
MED-3732	Stage en gastroentérologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3733	Stage en gastroentérologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4
MED-3734	Stage en hémato-oncologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3735	Stage en hémato-oncologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4
MED-3736	Stage en infectiologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3737	Stage en infectiologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4
MED-3738	Stage en médecine de l'adolescent - optionnel 2	2 A 4
MED-3739	Stage en médecine de l'adolescent - optionnel 3	2 à 4
MED-3740	Stage en néonatalogie - optionnel 2	2 à 4
MED-3741	Stage en néonatalogie - optionnel 3	2 à 4
MED-3742	Stage en neuropédiatrie - optionnel 2	2 à 4
MED-3743	Stage en neuropédiatrie - optionnel 3	2 à 4
MED-3744	Stage en oncologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3745	Stage en oncologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3746	Stage en pédiatrie - optionnel 2	2 à 4
MED-3747	Stage en pédiatrie surspécialisée - optionnel 2	2 à 4
MED-3748	Stage en pneumologie pédiatrique - optionnel 2	2 à 4
MED-3749	Stage en pneumologie pédiatrique - optionnel 3	2 à 4

Stage IFMSA

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3641	Stage IFMSA en pédiatrie	3 à 4
MED-3794	Stage de soins intensifs en pédiatrie	2 à 4

Règle 5. 0 à 12 crédits parmi :

Médecine familiale

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3565	Stage en médecine familiale (milieu différent du stage OB)	2 à 4
MED-3594	Stage en soins palliatifs	2 à 4
MED-3595	Stage d'urgence optionnel	2 à 4
MED-3599	Stage en traumatologie médicale	2 à 4
MED-3603	Stage en périnatalité - optionnel 3	2 à 4
MED-3607	Stage en soins palliatifs - optionnel 3	2 à 4
MED-3609	Stage en traumatologie médicale - optionnel 3	2 à 4
MED-3631	Stage de cliniques des maladies du sein	2 à 4
MED-3632	Stage en périnatalité	2 à 4
MED-3668	Stage en médecine familiale - optionnel 2	2 à 4
MED-3671	Stage en périnatalité - optionnel 2	2 à 4
MED-3673	Stage en soins palliatifs - optionnel 2	2 à 4
MED-3675	Stage en traumatologie médicale - optionnel 2	2 à 4
MED-3676	Stage en urgence - optionnel 2	2 à 4
MED-3789	Stage de cliniques des maladies du sein - optionnel 2	2 à 4
MED-3790	Stage de cliniques des maladies du sein - optionnel 3	2 à 4

Médecine du travail

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3564	Stage en médecine du travail	2 à 4
MED-3601	Stage en médecine du travail - optionnel 3	2 à 4
MED-3670	Stage en médecine du travail - optionnel 2	2 à 4

Physiatrie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3582	Stage en physiatrie	2 à 4
MED-3583	Stage en physiatrie hors réseau Université Laval	2 à 4

Réadaptation

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3569	Stage en médecine sportive	2 à 4
MED-3589	Stage en réadaptation	2 à 4
MED-3602	Stage en médecine sportive - optionnel 3	2 à 4

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3605	Stage en réadaptation - optionnel 3	2 à 4
MED-3669	Stage en médecine sportive - optionnel 2	2 à 4
MED-3672	Stage en réadaptation - optionnel 2	2 à 4

Santé publique et médecine préventive

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3592	Stage en santé communautaire ou publique	2 à 4
MED-3593	Stage en santé communautaire ou publique hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3606	Stage en santé communautaire/publique - optionnel 3	2 à 4
MED-3608	Stage en toxicologie - toxicomanie - optionnel 3	2 à 4
MED-3630	Stage en toxicologie-toxicomanie	2 à 4
MED-3674	Stage en toxicologie - toxicomanie - optionnel 2	2 à 4
MED-3799	Stage d'implication en crise sanitaire I	0 à 4
MED-3800	Stage d'implication en crise sanitaire II	0 à 4

Stage IFMSA

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3642	Stage IFMSA en médecine familiale	3 à 4

Règle 6. 0 à 12 crédits parmi :

Anesthésiologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3550	Stage en anesthésiologie	2 à 4
MED-3551	Stage en anesthésiologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3793	Stage de clinique de la douleur	2 à 4

Médecine génétique

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3559	Stage en génétique médicale	2 à 4
MED-3560	Stage en génétique médicale hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3703	Stage en génétique médicale - optionnel 3	2 à 4

Médecine nucléaire

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3567	Stage en médecine nucléaire	2 à 4
MED-3568	Stage en médecine nucléaire hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3706	Stage en médecine nucléaire - optionnel 3	2 à 4

Microbiologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3638	Stage en microbiologie laboratoire	2 à 4
MED-3707	Stage en microbiologie laboratoire - optionnel 2	2 à 4
MED-3708	Stage en microbiologie laboratoire - optionnel 3	2 à 4
MED-3712	Stage en pharmacologie	2 à 4
MED-3713	Stage en pharmacologie - optionnel 2	2 à 4

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3714	Stage en pharmacologie - optionnel 3	2 à 4

Pathologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3576	Stage en pathologie	2 à 4
MED-3577	Stage en pathologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3633	Stage en neuropathologie	2 à 4
MED-3709	Stage en neuropathologie - optionnel 2	2 à 4
MED-3710	Stage en neuropathologie - optionnel 3	2 à 4
MED-3711	Stage en pathologie - optionnel 3	2 à 4

Pédagogie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3798	Stage de développement pédagogique	2 à 4

Psychiatrie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3580	Stage en psychiatrie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3581	Stage en psychiatrie surspécialisée	2 à 4
MED-3628	Stage en pédopsychiatrie	2 à 4
MED-3634	Stage en gérontopsychiatrie	2 à 4
MED-3635	Stage en troubles de la personnalité	2 à 4
MED-3636	Stage en psychiatrie médicolégale	2 à 4
MED-3637	Stage en psychiatrie légale	2 à 4
MED-3704	Stage en gérontopsychiatrie - optionnel 2	2 à 4
MED-3705	Stage en gérontopsychiatrie - optionnel 3	2 à 4
MED-3715	Stage en psychiatrie - optionnel 2	2 à 4
MED-3716	Stage en psychiatrie légale - optionnel 2	2 à 4
MED-3717	Stage en psychiatrie légale - optionnel 3	2 à 4
MED-3718	Stage en psychiatrie médicolégale - optionnel 2	2 à 4
MED-3719	Stage en psychiatrie médicolégale - optionnel 3	2 à 4
MED-3720	Stage en psychiatrie surspécialisée - optionnel 2	2 à 4
MED-3721	Stage en psychiatrie surspécialisée - optionnel 3	2 à 4
MED-3785	Stage en troubles de la personnalité - optionnel 2	2 à 4
MED-3786	Stage en troubles de la personnalité - optionnel 3	2 à 4
MED-3787	Stage en pédopsychiatrie - optionnel 2	2 à 4
MED-3788	Stage en pédopsychiatrie - optionnel 3	2 à 4
MED-3791	Stage en urgence psychiatrique	2 à 4

Radiologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3585	Stage en radiologie diagnostique	2 à 4
MED-3586	Stage en radiologie diagnostique hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3659	Stage en radiologie diagnostique surspécialisée	2 à 4
MED-3722	Stage en radiologie diagnostique surspécialisée - optionnel 2	2 à 4

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3723	Stage en radiologie diagnostique surspécialisée - optionnel 3	2 à 4

Radio-oncologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3587	Stage en radio-oncologie	2 à 4
MED-3588	Stage en radio-oncologie hors réseau Université Laval	2 à 4
MED-3724	Stage en radio-oncologie - optionnel 3	2 à 4

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3590	Stage en recherche	2 à 4
MED-3783	Stage en recherche - optionnel 2	2 à 4
MED-3784	Stage en recherche - optionnel 3	2 à 4

Stage IFMSA

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3643	Stage IFMSA autres disciplines	3 à 4

Préexternat - autres exigences (12 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits parmi :

Sciences médicales

Cours	Titre	Crédits exigés
ANM-2100	Études pratiques d'anatomie humaine	3
BCX-2100	Examens biochimiques en médecine	3
PHC-1900	Bases pharmacologiques de la thérapeutique	2

Sciences de recherches

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1102	Stage de recherche I	3
MED-1934	Stage de recherche II	2

Exceptionnellement, l'étudiant admis au profil recherche peut suivre deux stages. Pour l'ajustement de son cheminement, l'étudiant doit s'adresser à la direction de programme.

Sciences cliniques

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1320	Projet clinique, d'intervention ou spécial I	3
MED-1321	Projet clinique, d'intervention ou spécial II	2
MED-1322	Projet clinique, d'intervention ou spécial III	1
MED-1650	Stages cliniques	3
MED-1651	Stages cliniques	2
MED-1652	Stages cliniques	1
MED-1660	Stages cliniques	3
MED-1661	Stages cliniques	1
MED-1662	Expérience avec les réfugiés	3
MED-1933	Stage en médecine en région isolée	2

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-3660	Stages cliniques	2

Règle 2. 9 à 12 crédits parmi :

Langue anglaise

Cours	Titre	Crédits exigés
ANL-2020	Intermediate English II	3
ANL-3010	Advanced English I	3

Arts et littérature

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1900	Souffrance, littérature et humanisme	3
LIT-1901	Du Tao-Tö King à Rimbaud (Médecine et littérature universelle)	3

Sciences humaines et administratives

Cours	Titre	Crédits exigés
CTB-1902	Introduction à la planification financière personnelle	3
DDU-1000	Fondements du développement durable	3
DDU-1300	Mes habitudes de vie, ma santé	1
DDU-1301	Mon équilibre alimentaire	1
DDU-1302	Mon mode de vie actif	1
DDU-1303	Mon stress sans détresse	1
DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
DRT-1901	Introduction générale au droit	3
ECN-1100	Économie de la santé	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
ETN-1007	Ethnologie et histoire du monde arabe	3
GCI-3001	Impacts environnementaux	3
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3
MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations	3
PHI-1900	Principes de logique	3
POL-2207	Politiques environnementales	3
PSY-1103	Psychologie gérontologique	3
SEX-1000	Introduction à la sexualité humaine	3
SEX-1101	Troubles du développement et sexualité	3
SEX-1102	Problématique des violences sexuelles	3
SEX-1104	Diversité sexuelle	3
SEX-1107	ITSS, reproduction et contraception	3

Cours	Titre	Crédits exigés
SEX-1108	Éducation à la sexualité auprès des jeunes	3
SEX-1110	Sexualité et enjeux contemporains	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Interdisciplinarité et collaboration

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-3002	Nutrition, énergie et activité physique	3
MED-1100	Santé et sécurité au travail : notions de base	3
MED-1103	Introduction à la présentation scientifique	1
NUT-1004	Aliments d'aujourd'hui	3
THL-1513	Soins de santé, spiritualités et religions	1
TXM-1000	Substances psychotropes et dépendance	3
TXM-1002	Théories des toxicomanies et modèles	3
TXM-1101	Intervention en situation de crise	1
TXM-1102	Volet médical clinique en toxicomanie	1
TXM-1105	Toxicomanie et sexualité	3
TXM-1110	Trajectoires de vie et interventions communautaires	1
TXM-1111	Utilisation problématique d'Internet	1
TXM-2101	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance	3
TXM-2103	Toxicomanie et troubles psychiatriques	3
TXM-2104	Tabagisme et vapotage	3
TXM-2105	Suicide et dépendances	3
TXM-3106	Lecture dirigée en dépendances	3
TXM-3108	Entretien motivationnel	3
TXM-3109	Stage d'initiation à l'intervention clinique en dépendances	3

Interculturel

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1901	Diversité culturelle : contexte et enjeux	3
ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel	3
MED-1101	Introduction à la santé mondiale	3
MED-1500	Stage interculturel et international I	6
MED-2102	Intervention en santé internationale	3
SAP-1640	Stage interculturel auprès de clientèles diversifiées	4
SAP-1641	Stage interculturel auprès de clientèles diversifiées	3
SAP-1642	Stage auprès d'une communauté des Premières Nations et Inuits	2
SAP-1643	Stage international avec l'IFMSA	1
SAP-1644	Stage international SCOI	3
SAP-1645	Stage international SCORE	1
SAP-1646	Stage international SCOPE	1

et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MED, des cours de la règle 2 ci-dessus, des cours correctifs en français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020

Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau Advanced English I (ANL-3010 ou test VEPT égal ou supérieur à 58). L'étudiant admis au profil en développement durable, au profil entrepreneurial et au profil recherche doit suivre les cours à option qui y sont prévus.

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1MED	Études - Profil international - Doctorat en médecine (1er cycle)	12 à 18

Profil distinction

L'étudiant doit avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée selon l'entente. L'étudiant doit rencontrer sa direction de programme pour établir son choix de cours selon l'entente de Profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction du programme et l'étudiant.

Profil développement durable (9 crédits)

Les crédits seront cumulés dans la règle 3 du bloc Autres exigences.

Note - Le cours MED-1219, obligatoire au programme, est partie intégrante du profil.

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1000	Fondements du développement durable	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-3000	Stage en développement durable I	3
DDU-3010	Projet d'intervention dirigé en développement durable I	3
DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
GCI-3001	Impacts environnementaux	3
MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations	3
POL-2207	Politiques environnementales	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1300	Mes habitudes de vie, ma santé	1
DDU-1301	Mon équilibre alimentaire	1
DDU-1302	Mon mode de vie actif	1
DDU-1303	Mon stress sans détresse	1

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Les crédits seront cumulés dans la règle 3 du bloc Autres exigences.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
MNG-2003	Planification et gestion de projets	3

Profil recherche (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-1102	Stage de recherche I	3
MED-1103	Introduction à la présentation scientifique	1
MED-1934	Stage de recherche II	2

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANL-3905	English for academic purposes	3
COM-1500	Communication orale en public	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BCM-2101	Introduction à l'assurance qualité	3
BIO-1150	Animaux d'expérience	3
PHI-1002	Introduction à l'éthique	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PHI-2140	Éthique et sciences biologiques : volet biomédical	3

Faculté de médecine

Certificat en dépendances

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC ET avoir réussi l'un des cours suivants :
 - Psychologie 101 ou 102

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en psychologie

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET formation jugée satisfaisante en psychologie

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Le programme de certificat en dépendances est un programme de formation professionnelle dans le domaine de l'intervention. Il s'adresse à toute personne intéressée à acquérir des connaissances et des habiletés dans la prévention des toxicomanies et dans la réadaptation des toxicomanes. Le futur étudiant peut être ou vouloir devenir intervenant en toxicomanie. À titre de perfectionnement, le programme intéresse également la personne qui travaille dans les domaines de la santé et des services sociaux (personnel médical, paramédical et psychosocial), de l'éducation (personnel enseignant, conseiller, éducateur), de la justice (membre des services de prévention de la criminalité, agent de réhabilitation et de réinsertion sociale) et du travail (personnel rattaché au programme d'aide aux employés). Bien que le programme ne conduise pas à un titre professionnel, il est reconnu par les centres de traitement, notamment par les centres qui désirent obtenir une certification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Objectifs

Le programme offre une formation articulée en six thèmes complémentaires. Plus précisément, l'étudiant inscrit au programme développe ses connaissances et ses habiletés en matière de compréhension de la toxicomanie, de prévention, de détection et d'évaluation, de traitement, de réinsertion sociale, d'éthique et de droit. Chacun des thèmes est développé tant sur le plan de la connaissance que sur ceux de l'évaluation, des aptitudes et des attitudes requises pour une intervention de qualité.

L'objectif du programme est donc d'offrir à l'étudiant une formation théorique et pratique de base en toxicomanie.

Approche pédagogique

Compte tenu de son volet perfectionnement et de sa clientèle qui est parfois en emploi, ce programme privilégie la formation en soirée, la formation intensive de fin de semaine et la formation à distance.

Durée et régime d'études

Ce programme est offert à temps partiel. Il est possible de le terminer en deux ou trois sessions, sous certaines conditions.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Dépendances (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
TXM-1000	Substances psychotropes et dépendance	3
TXM-1002	Théories des toxicomanies et modèles	3
TXM-1003	Réadaptation et réinsertion sociale en dépendances	3
TXM-1004	Éthique et dépendances	3

Règle 1. 18 crédits parmi :

Problématiques associées

Cours	Titre	Crédits exigés
PSY-2106	Intervention et compréhension du jeu pathologique	3
TXM-1105	Toxicomanie et sexualité	3
TXM-2103	Toxicomanie et troubles psychiatriques	3
TXM-2104	Tabagisme et vapotage	3
TXM-2105	Suicide et dépendances	3
TXM-3106	Lecture dirigée en dépendances	3

Cours à thèmes

Cours	Titre	Crédits exigés
TXM-1101	Intervention en situation de crise	1
TXM-1102	Volet médical clinique en toxicomanie	1
TXM-1106	Toxicomanie et approche cognitive comportementale	1
TXM-1109	Clientèle à risque (état de stress post-traumatique)	1
TXM-1110	Trajectoires de vie et interventions communautaires	1
TXM-1111	Utilisation problématique d'Internet	1
TXM-2106	Médicaments psychothérapeutiques et dépendance	1

Cours axés sur la pratique

Cours	Titre	Crédits exigés
TXM-1001	Prévention des toxicomanies	3
TXM-2101	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance	3
TXM-3101	Atelier pratique en réadaptation	3
TXM-3103	Évaluation en dépendances	3
TXM-3104	Entrevue en toxicomanie	3
TXM-3108	Entretien motivationnel	3
TXM-3109	Stage d'initiation à l'intervention clinique en dépendances	3
TXM-3110	Légalisation du cannabis : réflexions et interventions	3
TXM-3111	Intervention précoce en dépendances	1

Faculté de médecine

Certificat en langage et santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme de formation pouvant être réalisé entièrement à distance est d'abord développé pour l'étudiant qui souhaite se préparer à l'admission au programme de maîtrise en orthophonie à l'Université Laval ; il est aussi pertinent pour tout professionnel d'une discipline connexe à l'orthophonie. Il vise à faire acquérir des connaissances de base dans les domaines de la psychologie du langage, de la linguistique et des neurosciences générales et particulières au langage. Il propose aussi une initiation au travail scientifique permettant de soutenir la recherche en santé axée sur le langage.

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis les connaissances de base relatives :

- au développement cognitif de l'enfant;
- à l'interrelation entre les fonctions cognitives et le langage;
- à la phonétique et à la phonologie cognitive;
- au lexique et à la grammaire cognitive;
- à la neurophysiologie humaine générale et particulière au langage et à la parole;
- au travail scientifique.

Durée et régime d'études

Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Langage et santé (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-1002	Notions fondamentales de phonétique et de phonologie	3
LNG-1003	Lexique et grammaire cognitifs	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ORT-1001	Neuroscience cognitive du langage	3
ORT-1003	Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant	3
POL-2000	Méthodologie quantitative	3
PSY-1007	Processus cognitifs	3
ORT-1002	Langage et santé : intégration des concepts	3

Règle 1. 9 crédits parmi :

Axe langage

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1000	Introduction à la communication	3
COM-1011	Psychosociologie de la communication	3
COM-2160	Communication publique, interculturelle et internationale	3
PSY-2107	Psycholinguistique développementale	3

Axe santé

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique	3
PSY-1000	Développement de l'enfant	3
PSY-1003	Psychologie de la perception	3
PSY-1004	Psychopathologie	3
PSY-1103	Psychologie gériatrique	3
PSY-1106	Psychologie de la santé	3
PSY-2000	Développement, de l'adolescence à la fin de la vie	3
SVS-1103	Champ d'intervention : santé	3
SVS-1108	Champ d'intervention : gériatrie	3

Axe travail scientifique

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-4060	Communication scientifique	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
GAD-1001	Initiation au travail scientifique	3
PHI-1002	Introduction à l'éthique	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3
PHI-1900	Principes de logique	3

Faculté de médecine

Certificat en santé sexuelle

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le certificat en santé sexuelle vise l'acquisition de connaissances et d'habiletés d'intervention de base axées sur la promotion de la santé sexuelle, la prévention, l'éducation à la sexualité et le soutien, auprès de diverses clientèles, dans des milieux variés.

Au terme du certificat, l'étudiant sera en mesure de :

- décrire les étapes clés du développement psychosexuel au cours de la vie;
- expliquer les caractéristiques des dysfonctions sexuelles et leur impact sur le fonctionnement de la personne;
- dépister les besoins d'une clientèle;
- concevoir et animer un atelier en prévention, en éducation à la sexualité et en promotion de la santé sexuelle;
- circonscrire les gestes professionnels qu'il peut poser;
- collaborer avec la clientèle et d'autres professionnels du milieu de la santé.

Durée et régime d'études

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel. Il est possible de le terminer en deux sessions.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Santé sexuelle (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
SEX-1001	Développement psychosexuel	3
SEX-1002	Pratique et enjeux en santé sexuelle	3
SEX-1003	Aspects biologiques de la santé sexuelle	3
SEX-1004	Intervention en santé sexuelle	3
SEX-2000	Projet d'intégration	3

Règle 1. 9 à 15 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SEX-1101	Troubles du développement et sexualité	3
SEX-1102	Problématique des violences sexuelles	3
SEX-1104	Diversité sexuelle	3
SEX-1106	Éducation à la sexualité auprès de la communauté	3
SEX-1107	ITSS, reproduction et contraception	3
SEX-1108	Éducation à la sexualité auprès des jeunes	3
SEX-1109	Santé psychologique et sexuelle	3
SEX-1110	Sexualité et enjeux contemporains	3

Règle 2. 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1304	Sexualités et cultures	3
SEX-2002	Délinquance sexuelle adulte	3
SEX-2003	Délinquance sexuelle juvénile	3
SEX-2004	Victimes d'agression sexuelle	3
SEX-2005	L'agression sexuelle et la loi	3
SEX-2006	Familles et abus sexuels : intervention	3
TXM-1105	Toxicomanie et sexualité	3

Faculté de médecine

Microprogramme en sciences cognitives du langage

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme de formation à distance est développé pour l'étudiant qui souhaite se préparer à l'admission au programme de maîtrise en orthophonie à l'Université Laval ainsi que pour le professionnel d'une discipline connexe à l'orthophonie. Il vise à faire acquérir des connaissances de base dans les domaines de la psychologie du langage, de la linguistique et des neurosciences générales et particulières au langage et à la parole.

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis les connaissances de base relatives :

- au développement cognitif de l'enfant;
- à l'interrelation entre les fonctions cognitives et le langage;
- à la phonétique et à la phonologie cognitive;
- au lexique et à la grammaire cognitive;
- à la neurophysiologie humaine générale et particulière au langage et à la parole.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Sciences cognitives du langage (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
LNG-1002	Notions fondamentales de phonétique et de phonologie	3
LNG-1003	Lexique et grammaire cognitifs	3
ORT-1001	Neuroscience cognitive du langage	3
ORT-1003	Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant	3
PSY-1007	Processus cognitifs	3

Faculté de médecine

Microprogramme en sexualité humaine - études sur les abus sexuels

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
- ET faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente OU étudier dans un domaine de l'intervention sociale

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente OU étudier dans un domaine de l'intervention sociale

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente OU étudier dans un domaine de l'intervention sociale

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme s'adresse aux professionnels ainsi qu'aux étudiants provenant d'un domaine de l'intervention sociale, qui visent l'amélioration de la qualité de leur intervention auprès des agresseurs sexuels adultes et juvéniles et des victimes d'agression sexuelle.

Objectifs

- Connaître le développement, les manifestations psychopathologiques et le type de sexualité chez les agresseurs sexuels.
- Comprendre la dynamique des déviants sexuels adultes, les méthodes d'évaluation et d'intervention.
- Connaître la dynamique des agresseurs sexuels mineurs et savoir détecter chez l'adolescent les manifestations des troubles de comportement sexuel.
- Acquérir une connaissance adéquate des principes de base et de la philosophie du système sociojudiciaire entourant les agresseurs sexuels.
- Acquérir des connaissances appropriées sur l'impact des agressions sexuelles sur les victimes.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Études sur les abus sexuels (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
SEX-2002	Délinquance sexuelle adulte	3
SEX-2003	Délinquance sexuelle juvénile	3
SEX-2004	Victimes d'agression sexuelle	3
SEX-2005	L'agression sexuelle et la loi	3
SEX-2006	Familles et abus sexuels : intervention	3

Faculté de médecine

Maîtrise en audiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en audiologie (M. Aud.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat doit avoir réussi les cours préalables suivants ou d'autres cours universitaires jugés équivalents :

- LNG-1002 Notions fondamentales de phonétique et de phonologie
- MUS-1514 Acoustique et théorie audionumérique
- ORT-1001 Neurosciences cognitives du langage
- PSY-1000 Développement de l'enfant
- PSY-2000 Développement de l'adolescence à la fin de la vie

Et 1 cours parmi les suivants :

- MAT-1904 Méthodes quantitatives I
- STT-1000 Probabilités et statistiques
- STT-1920 Méthodes statistiques

La direction de programme se réserve le droit d'exiger la reprise des cours suivis il y a plus de 5 ans.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Voir Processus de sélection.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux, et s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Sélection

Deux types de candidatures sont admissibles :

- Le candidat qui satisfait toutes les exigences d'admission et qui a réussi tous les cours préalables.
- Le candidat qui satisfait les exigences de grade et de moyenne, mais qui n'a pas terminé les cours préalables exigés, en totalité ou en partie. Si sélectionné, ce candidat doit d'abord réussir les cours préalables manquants dans le cadre d'une scolarité préparatoire à l'Université Laval, et ce, dans un délai maximal de 3 sessions consécutives.

Processus de sélection

La sélection des candidats est effectuée selon la procédure suivante :

Première étape : Connaissance du français

La pratique clinique de l'audiologie exige la maîtrise du français oral et écrit.

Le candidat doit réussir le [Test de français écrit SEL \(Version B\)](#) dont le seuil de réussite est établi à 75 % pour l'admission. En cas d'échec, la candidature est automatiquement rejetée par le comité d'admission. Le test peut être fait via la TÉLUQ. Il est important de noter que la passation du SEL-B doit être réalisée avant le dépôt de la demande d'admission.

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une langue autre que le français peut effectuer le [Test de connaissance du français tout public](#). Il doit obtenir les résultats suivants : épreuves obligatoires - résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 (TCF-TP) et épreuve d'expression écrite - résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 (TCF-TP/ÉE). En cas d'échec, la candidature sera automatiquement rejetée par le comité d'admission.

Deuxième étape : Analyse du dossier de candidature

L'analyse du dossier de candidature est effectuée par le secteur réadaptation du bureau de l'admission de la Faculté de médecine. Ce dossier est composé des relevés de notes officiels des études universitaires. Les résultats de ces relevés sont transformés en [cote de rendement Laval](#) (CRL).

Troisième étape : Entrevue

Les convocations aux entrevues sont faites à partir de la liste d'excellence, basée sur le dossier scolaire. L'entrevue sert entre autres à évaluer :

- les aptitudes à la relation d'aide;
- les habiletés de communication;
- la capacité à établir des relations interpersonnelles;
- les motivations à entreprendre des études en audiologie.

Les convocations sont expédiées par courriel la dernière semaine de février. L'entrevue se déroule obligatoirement en personne à Québec. Il est de la responsabilité du candidat d'être disponible à la date indiquée dans le courriel.

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des patients avec qui il sera en contact pendant ses stages. Dans le but d'assurer la protection des patients, mais aussi celles des stagiaires et des professionnels de la santé, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Un étudiant refusant d'être immunisé pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en audiologie est un programme contingenté à 26 places.

Afin d'encourager les étudiants des Premières Nations et Inuits du Québec à réaliser une formation en audiologie, la direction du programme réserve une place hors contingent pour cette catégorie de candidats.

Date limite de dépôt

La date limite de dépôt d'une demande d'admission au Bureau du registraire est le 15 janvier.

Objectifs

Ce programme a pour objectif général de former un audiologiste polyvalent pouvant travailler de manière autonome dans divers milieux et en région éloignée. Ce professionnel doit également être capable de faire face aux nouveaux défis de la profession, notamment le travail autonome en pratique privée, le développement d'interventions communautaires ou l'offre de services à la population vieillissante.

Au terme de ce programme, le diplômé :

- connaîtra les fondements biologiques, linguistiques et psychosociaux de la surdité;
- sera en mesure de prévenir, de dépister, de distinguer, d'évaluer, de diagnostiquer et de traiter (adaptation-réadaptation) les divers troubles de l'audition et de l'équilibre;
- pourra agir efficacement dans des groupes multidisciplinaires et comme professionnel autonome au sein de diverses organisations de services, dans le réseau de la santé, de l'éducation et en pratique privée;
- pourra traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Ordre professionnel

Droit de pratique

Le diplôme de maîtrise en audiologie est exigé pour l'obtention du droit de pratique de l'audiologie au Québec (Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec : www.ooaq.qc.ca).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de 6 sessions.

Structure du programme

Total exigé : 76 crédits

Équivalence maximum : 32 crédits

Activités de formation communes

Audiologie (76 crédits)

L'activité obligatoire AUD-6501 Stage IV peut être remplacée par AUD-6503 Stage en contexte de pratique en région.

Cours	Titre	Crédits exigés
ORT-6007	Parole, langage et audition : anatomie et physiologie	3
AUD-6001	Psychoacoustique	3
AUD-6002	Développement normal et troubles de la parole et du langage	3
AUD-6003	Évaluation audiolinguistique I	3
ORT-6141	Pratique professionnelle I : fondements	2
AUD-6004	Physiopathologie de l'audition et de l'équilibre	3
AUD-6005	Évaluation audiolinguistique II	2
AUD-6006	Évaluation électrophysiologique	2
AUD-6007	Aides auditives I	3
ORT-6142	Pratique professionnelle II : érudition et démarche scientifique	2
AUD-6008	Évaluation audiolinguistique pédiatrique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
AUD-6009	Aides auditives II	3
ENT-6145	Travail autonome et microentreprise	3
ORT-6143	Pratique professionnelle III : counseling et collaboration interprofessionnelle	2
AUD-6021	Stage I	1
AUD-6010	Réadaptation audiolgologique chez l'adulte	2
AUD-6011	Aides auditives III	2
AUD-6012	Bruit et audition	2
AUD-6017	Fonction vestibulaire	3
AUD-6013	Séminaire d'intégration I	1
AUD-6022	Stage II	2
AUD-6014	Réadaptation audiolgologique chez l'enfant	2
AUD-6015	Aides auditives IV	3
AUD-6025	Pratiques émergentes	3
AUD-6020	Gérontoaudiologie	2
AUD-6018	Séminaire d'intégration II	1
FIS-7102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1
AUD-6023	Stage III	2
AUD-6501	Stage IV	6
AUD-6502	Rapport de stage	6

Faculté de médecine

Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en biochimie, microbiologie, biologie, chimie, pharmacie, physique ou médecine, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée pour un candidat qui n'a pas déjà suivi des cours de base en biochimie, biologie cellulaire, chimie et mathématiques.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et doit avoir élaboré un projet de recherche.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche et le projet doivent être approuvés par la direction de programme lors du traitement du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Le candidat qui ne maîtrise pas le français doit avoir une excellente connaissance de l'anglais.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite de la part du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Objectif général

Ce programme procure à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques propres à une bonne compréhension de la structure de la cellule et des mécanismes régissant son fonctionnement du point de vue moléculaire.

Objectifs particuliers

- Amener l'étudiant à :
 - comprendre les principes de base qui régissent le fonctionnement de la cellule;
 - obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'étude particulier en biologie cellulaire et moléculaire;
 - présenter et rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir la note B ou plus.

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de programme d'au moins 2,67 après trois sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres au programme de biologie cellulaire et moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté

dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;

- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Biologie cellulaire et moléculaire (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-6000	Séminaire de maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire	1
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1

Règle 1. 4 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7002	Fondements cellulaires et moléculaires du cancer	2
BMO-7004	Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure	2
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3
BMO-7021	Biologie moléculaire du développement	2
BMO-7022	Progrès récents en génétique moléculaire et développementale	2
BMO-7040	Sujets spéciaux (biologie cellulaire et moléculaire)	1
BMO-7041	Sujets spéciaux (biologie cellulaire et moléculaire)	2
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
BMO-7044	Médecine régénératrice	2
BMO-7045	Biologie cellulaire et moléculaire de la vision	2
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7025	Communication scientifique II	1
NRB-7007	Neurosciences I	4
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-6811	Activité de recherche - mémoire 1	7
BMO-6812	Activité de recherche - mémoire 2	8
BMO-6813	Activité de recherche - mémoire 3	8
BMO-6814	Activité de recherche - mémoire 4	10

Faculté de médecine

Maîtrise en ergothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en ergothérapie (M. Erg.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, le candidat doit détenir un baccalauréat en ergothérapie.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des patients avec qui il sera en contact pendant ses stages. Dans le but d'assurer la protection des patients, mais aussi celles des stagiaires et des professionnels de la santé, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Un étudiant refusant d'être immunisé pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

L'objectif général de ce programme est d'offrir au futur ergothérapeute des occasions d'apprendre à devenir un praticien réflexif, un apprenant autonome tout au long de sa vie, un collaborateur dynamique et un chef de file dans l'innovation en ergothérapie.

Au terme de ses études de maîtrise, la personne diplômée devrait être apte à :

- justifier ses choix en regard des actions à porter sur des situations complexes et impliquant des aspects éthiques, légaux et normatifs de la pratique;
- appliquer et réaliser la démarche ergothérapique à des cas cliniques complexes ou rares, dans des contextes reflétant la réalité;
- distinguer les forces et les limites d'un champ théorique;
- concevoir un programme d'ergothérapie ou de réadaptation et sélectionner les outils appropriés aux fonctions de gestion et d'organisation;
- définir le choix du cadre théorique en fonction d'une problématique pour la réalisation d'un essai, élaborer un protocole d'essai et contribuer au développement des connaissances en ergothérapie ou dans le champ de l'adaptation-réadaptation;
- discuter et comparer les enjeux majeurs de la réadaptation observés au Québec et dans d'autres contextes culturels;
- intégrer les différents rôles et responsabilités de l'ergothérapeute.

Ordre professionnel

L'obtention du diplôme de maîtrise en ergothérapie conduit à l'inscription au tableau de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et, par conséquent, au titre réservé d'ergothérapeute. Il ne donne pas directement accès aux études de doctorat de type recherche (Ph. D.).

Durée et régime d'études

La durée du programme est de trois sessions : automne, hiver et été (ou automne). Le programme de cours nécessite l'inscription à temps complet.

Remarques sur les cours

Conditions de poursuite

La réussite du cours ERG-6510 Stage d'intégration est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 357 c) du Règlement des études, l'étudiant peut être exclu du programme.

Politique relative à l'échec du Projet de fin d'études

L'échec du cours ERG-6500 Projet de fin d'études ne peut mener qu'à une seule reprise de cette activité. Un deuxième échec mène à l'exclusion du programme.

Travail de rédaction

Au terme de son programme de maîtrise, l'étudiant doit réussir un projet de fin d'études (6 crédits).

Structure du programme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Ergothérapie (48 crédits)

L'activité obligatoire ERG-6510 Stage d'intégration peut être remplacée par ERG-6511 Stage en contexte de pratique en région.

Cours	Titre	Crédits exigés
ERG-6001	Pratiques éthiques et légales	3
ERG-6002	Engagement occupationnel chez l'enfant et l'adolescent	3
ERG-6006	Science de l'occupation	3
ERG-6005	Recherche clinique	3
ERG-6003	Engagement occupationnel chez l'adulte	3
ERG-6004	Engagement occupationnel chez l'aîné	3
MNG-6903	Gestion de programme	2
ERG-6007	Concepts et enjeux socioculturels en réadaptation	3
FIS-7103	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	1
ERG-6500	Projet de fin d'études	6
ERG-6510	Stage d'intégration	12

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
ECN-6953	Économie de la santé	3
ENT-6000	Portfolio entrepreneurial	6
ENT-6146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7004	Recherche appliquée au domaine de la santé	3
ERG-6520	Stage d'intégration à la recherche I	3
ERG-6523	Stage d'intégration à la recherche II	3
FIS-6105	Pratiques collaboratives dans le champ du handicap	3
MDX-7004	Devis et protocoles de recherche	2
MEV-7011	Analyse de données	3
MNG-6000	Gestion des relations du travail	3
MNG-6004	Organisation des services de santé : les fondements	3
MNG-6021	Système de santé et gestion	3
MNG-6026	Activités de prévention en santé et sécurité du travail	3
MNG-6029	Diagnostic et conduite du changement organisationnel	3

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6091	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion	3
MNG-6095	Leader authentique	3
MNG-6142	Gestion et prévention du stress dans les organisations	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
MRK-6091	Marketing des services	3
NUT-7016	Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire	3
PHI-7900	Éthique et santé	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PSY-7015	Intervention interculturelle	3
PSY-7018	Psychologie de la mémoire et de l'attention	3
RLT-7014	Innovations en entreprise et ergonomie	3
RLT-7025	Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SVS-7018	Immigration, intégration et intervention sociale	3
SVS-7011	Gérontologie sociale	3
THL-6075	Maladie, mort et figures de l'espérance	3

Faculté de médecine

Maîtrise en kinésiologie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en kinésiologie ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, dans un domaine autre que celui de la kinésiologie, mais pertinent à son champ de recherche peut également être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Si la direction de programme estime que la formation antérieure du candidat est insuffisante, notamment s'il détient un baccalauréat dans un domaine autre que la kinésiologie, une scolarité préparatoire peut lui être imposée. Au terme de cette scolarité, la direction de programme décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme visé.

Les cours de scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui présente :
 - les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme
 - ses domaines d'intérêt en kinésiologie
 - ses sources attendues de soutien financier
- deux [rapports d'appréciation](#) dûment remplis par un professeur, un employeur ou un superviseur de stage
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme est axé sur la formation en recherche (voir [description facultaire](#)). L'étudiant acquiert cette formation par des cours, par la réalisation d'une expérience scientifique et par la rédaction d'un mémoire. La maîtrise poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à l'accumulation des faits et des données scientifiques relatifs à l'activité humaine faite d'actions corporelles et d'exécutions motrices perceptibles et volontaires;

- élaborer et générer de nouvelles hypothèses de travail propres à enrichir les différents secteurs professionnels;
- faciliter l'acquisition de connaissances plus vastes et plus approfondies dans les champs d'études et de recherche de la kinésiologie, en vue d'une mise en pratique plus pertinente et plus généralisée aux différents secteurs d'application et d'activité professionnelle;
- présenter et rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- ou du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- ou du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,33 après deux sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

L'étudiant inscrit à la maîtrise travaille sous la supervision d'un directeur de recherche, qui peut être assisté d'un codirecteur. Si le directeur de recherche n'est pas un professeur du Département de kinésiologie, l'étudiant devra choisir un codirecteur au sein du corps professoral de ce département. L'étudiant doit s'entendre avec un directeur de recherche et informer la direction de programme de cette entente au moment de la demande d'admission au programme. Afin de favoriser son cheminement au programme et lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche, on demande à l'étudiant de remplir conjointement avec son directeur de recherche un calendrier des travaux liés à son projet.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles.

L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un cadre théorique, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Un exposé oral est exigé dans le cadre du cours Séminaire de maîtrise (KIN-6002).

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres aux programmes de kinésiologie ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'était pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 8 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie (17 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
KIN-6001	Méthodes et techniques de recherche en kinésiologie	3
KIN-6002	Séminaire de maîtrise en kinésiologie	1

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BVG-7002	Dispositifs expérimentaux	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
PSY-7000	Analyse de plans d'expériences	3

Règle 2. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
KIN-7000	Lectures dirigées	2

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-7002	Sujets spéciaux (kinésiologie)	1
KIN-7003	Sujets spéciaux (kinésiologie)	2
KIN-7007	Traitement de signaux et modélisation neuromécanique du mouvement humain	3
KIN-7008	Lectures dirigées	1
KIN-7015	Activité physique et santé cardiovasculaire	3
KIN-7017	Physiologie intégrée avancée : du patient à l'athlète	3
KIN-7018	Optimisation des systèmes physiologiques	3
KIN-7019	Perfectionnement en préparation physique et performance	3
KIN-7020	Sujets spéciaux (kinésiologie)	3
KIN-7021	Nutrition et performance sportive	3
KIN-7022	Lecture critique d'articles scientifiques	3
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MDX-7009	Méthodes de laboratoire en réadaptation	2
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7023	Obésité II : aspects cliniques	3
NUT-7012	Alimentation fonctionnelle et santé chez la femme	3
NUT-7014	Biochimie de la nutrition	3
NUT-7016	Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire	3
NUT-7019	Nutrition et problèmes de poids	3
PHA-6058	Pharmacologie et réadaptation cardiopulmonaire	1
PHA-6059	Physiopathologie cardiopulmonaire	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-6811	Activité de recherche - mémoire 1	7
KIN-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7
KIN-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7
KIN-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté de médecine

Maîtrise en microbiologie-immunologie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Un nombre minimal de crédits en microbiologie et immunologie peut être exigé avant l'admission.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc fortement recommandée. La réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite d'un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU le [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU par la réussite au cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)

- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Introduire l'étudiant à la recherche et à la pratique de la microbiologie et de l'immunologie en lui permettant de réaliser un travail de recherche et d'en rédiger les résultats sous la supervision immédiate d'un directeur de recherche.

Objectifs particuliers

- Apprendre la méthode expérimentale en ayant l'occasion de réaliser un travail de recherche valable.
- Acquérir des notions plus poussées en microbiologie et immunologie.
- Obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'études particulier.
- Apprendre à présenter et à rédiger un travail scientifique, de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Ce programme n'admet un étudiant à temps partiel que de façon temporaire et pour des raisons très particulières.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

L'étudiant pourra se voir imposer des cours complémentaires si sa formation antérieure est jugée insuffisante par la direction de programme.

Travail de recherche

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Microbiologie-immunologie (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
MCB-6001	Séminaire microbiologie-immunologie I à la maîtrise	1
MCB-6002	Séminaire microbiologie-immunologie II à la maîtrise	1

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MCB-7006	Immunopathogénèse des infections microbiennes	3
MCB-7900	Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
BMO-7044	Médecine régénératrice	2
MCB-7011	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)	2
MCB-7012	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)	1
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MDX-7024	Profession : chercheur	2
MMO-7010	Principes de neuroimmunologie	3
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7025	Communication scientifique II	1
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
MCB-6841	Activité de recherche - mémoire 1	7
MCB-6842	Activité de recherche - mémoire 2	8
MCB-6843	Activité de recherche - mémoire 3	9
MCB-6844	Activité de recherche - mémoire 4	9

Faculté de médecine

Maîtrise en médecine moléculaire - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, un candidat peut être tenu de réaliser une scolarité préparatoire de premier cycle non contributoire au programme.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Effectuer un travail de recherche dans un champ d'activité propre à la médecine moléculaire, qui permettra à l'étudiant : d'assimiler les bases de la méthode scientifique; d'apprendre la méthodologie requise pour la bonne conduite de son programme de recherche; d'apprendre à faire une analyse rigoureuse de résultats de recherche et d'en faire un compte rendu; d'acquérir des connaissances théoriques pertinentes et une culture scientifique de base en médecine moléculaire; d'apprendre à présenter et à rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente. Ces études, tout en permettant l'accès immédiat au marché du travail, préparent l'étudiant de façon toute particulière aux études de troisième cycle en médecine moléculaire.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme, doivent avoir été suivis et réussis avant l'inscription à MMO-6000 Séminaire de maîtrise en médecine moléculaire et leur réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer des cours complémentaires non contributives.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 après deux sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Dans les programmes des deuxième et troisième cycles en médecine moléculaire, la politique de supervision et d'encadrement des étudiants repose sur la reconnaissance de l'aptitude des chercheurs à diriger des étudiants et sur la relation de confiance entre ceux-ci et la direction de programme. Cette aptitude et cette relation de confiance sont reconnues lors de l'habilitation d'un chercheur. Elles entraînent une présomption de compétence du chercheur à l'égard du choix du projet de recherche pour un étudiant, de la formulation du titre, des hypothèses et des objectifs de recherche, des moyens et du calendrier prévus pour les atteindre et les respecter. L'étudiant et son directeur de recherche s'entendent par écrit sur le titre du projet de recherche, sur le soutien financier accordé à l'étudiant et sur le calendrier général de la première année d'études dans les programmes de médecine moléculaire.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. Les étudiants sont encouragés à remplir avec leur directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication qui clarifie les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres au programme de médecine moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'était pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Médecine moléculaire (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
MMO-6000	Séminaire de maîtrise en médecine moléculaire	1
MMO-7021	Communication scientifique I	1

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7002	Fondements cellulaires et moléculaires du cancer	2
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MDX-7024	Profession : chercheur	2
MMO-6910	Sujets spéciaux (médecine moléculaire)	1
MMO-7003	Introduction au métabolisme des lipides et des lipoprotéines	1
MMO-7004	Épigénétique et pathologies associées	2
MMO-7008	Androgènes et oestrogènes : formation, action et inhibition	3
MMO-7010	Principes de neuroimmunologie	3
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7016	Physiologie de la fonction reproductrice mâle	2

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7023	Obésité II : aspects cliniques	3
MMO-7025	Communication scientifique II	1
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2
SAN-7010	Physiologie de la reproduction	3
SAN-7011	Biotechnologies de la reproduction	3

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-6801	Activité de recherche - mémoire 1	8
MMO-6802	Activité de recherche - mémoire 2	8
MMO-6803	Activité de recherche - mémoire 3	8
MMO-6804	Activité de recherche - mémoire 4	9

Faculté de médecine

Maîtrise en neurosciences - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en biologie ou en sciences de la santé, ou un diplôme équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire de premier cycle au candidat dont la préparation n'est pas jugée adéquate.

Directeur de recherche/Projet de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, un professeur doit avoir accepté par écrit d'agir à titre de directeur de recherche.

Le choix du projet de recherche résulte d'une entente entre le candidat et son directeur de recherche qui doit être un professeur affilié au programme de neurosciences. Le projet doit être approuvé par la direction de programme. Normalement, l'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en neurobiologie et en neurosciences par l'intermédiaire de cours généraux et spécialisés et par la réalisation d'un travail de recherche sous la supervision de son directeur de recherche (voir [description facultaire](#)). Cette formation permet de jeter les assises d'une culture scientifique de base en neurobiologie et en neurosciences, en plus de constituer un apprentissage de la méthode scientifique et de la présentation et la rédaction d'un travail scientifique de façon claire et cohérente. Elle prépare l'étudiant à entreprendre des études de troisième cycle ou à occuper un emploi dans le secteur biomédical.

Durée et régime d'études

À cause des exigences du travail de recherche en laboratoire, l'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des sessions consécutives, y compris la session d'été. Cependant, l'étudiant qui a presque terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut finir son programme à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- ou du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- ou du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux, même si l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme. Ces cours sont alors suivis à titre de cours non contributaires.

Exigences particulières concernant le cours NRB-6000 Projet de maîtrise

Ce cours est obligatoire pour tout étudiant inscrit à la maîtrise. Il doit être suivi au plus tard à la troisième session d'inscription et l'inscription dans le programme ne pourra se poursuivre à la quatrième session que si le cours a été réussi. Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de définir ses objectifs particuliers de recherche et de les situer dans le contexte général dans lequel s'inscrit cette recherche.

Le cours comporte deux parties : la rédaction d'un texte et une présentation orale. Chacune des parties doit être présentée aux membres d'un comité d'encadrement que l'étudiant et son directeur de recherche devront mettre sur pied. Ce comité d'encadrement doit comprendre, outre le directeur de recherche et le codirecteur (s'il y a lieu), deux professeurs qui peuvent diriger des étudiants aux cycles supérieurs. La composition du comité d'encadrement doit être approuvée par le responsable du cours.

Pour ce qui est de la partie écrite du cours, l'étudiant doit fournir une brève description (cinq pages au maximum, mais on peut y ajouter des annexes si nécessaire) de son projet de maîtrise en prenant soin de justifier sa problématique et de présenter un calendrier. Ce texte doit être acheminé aux membres du comité d'encadrement environ deux semaines avant l'examen oral. Pour ce qui est de la partie orale, l'étudiant doit convenir avec les membres de son comité d'encadrement d'une date à laquelle il exposera brièvement son projet de maîtrise (environ 20 minutes). Une période de questions et de discussion suit cet exposé. L'évaluation du cours est faite par les membres du comité d'encadrement en fonction des critères de réussite (note attribuée = P) ou échec (note attribuée = N).

Afin d'assurer un suivi, le comité d'encadrement formé pour répondre aux exigences du cours devrait, en principe, se réunir une année après l'examen pour s'assurer du cheminement normal de l'étudiant dans le programme. Idéalement, les membres du comité d'encadrement formeraient le jury qui sera chargé d'évaluer le mémoire de maîtrise de l'étudiant.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil

électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant. Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Une fois par année, le comité d'encadrement de l'étudiant fait rapport du cheminement de l'étudiant à la direction de programme.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 après deux sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres au programme de neurosciences ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Neurosciences (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
NRB-6000	Projet de maîtrise	2
NRB-6001	Séminaire de maîtrise en neurosciences	1
NRB-7007	Neurosciences I	4
NRB-7008	Neurosciences II	4

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
NRB-6821	Activité de recherche - mémoire 1	7
NRB-6822	Activité de recherche - mémoire 2	8
NRB-6823	Activité de recherche - mémoire 3	9
NRB-6824	Activité de recherche - mémoire 4	9

Faculté de médecine

Maîtrise en orthophonie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat doit avoir réussi les cours préalables ci-dessous ou d'autres cours universitaires jugés équivalents. La direction de programme se réserve le droit d'exiger la reprise des cours suivis il y a plus de cinq ans.

Sciences cognitives du langage (15 crédits) :

- LNG-1002 Notions fondamentales de phonétique et phonologie
- LNG-1003 Lexique et grammaire cognitifs
- PSY-1007 Processus cognitifs
- ORT-1003 Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant OU PSA-1101 Développement cognitif de l'enfant
- ORT-1001 Neurosciences et langage

Note – Ces 15 crédits sont regroupés à l'intérieur du [Microprogramme en sciences cognitives du langage](#); les cours peuvent être suivis indépendamment d'une admission au microprogramme.

Un cours parmi les cours suivants (3 crédits) :

- MAT-1904 Méthodes quantitatives I
- STT-1920 Méthodes statistiques
- STT-1000 Probabilités et statistique

Le candidat qui juge avoir réussi les préalables requis, dans le cadre de ses études universitaires, est invité à consulter le site web de la Faculté de médecine. La liste des cours acceptés ou refusés comme équivalences aux préalables exigés est disponible dans la section

Admission de la maîtrise en orthophonie. Si les cours réussis par le candidat ne font pas partie de la liste, il est possible de soumettre les plans de cours détaillés aux fins d'analyse à gestionetudes.rea@fmed.ulaval.ca.

La page [FAQ](#) permet de prendre connaissance des questions et réponses les plus fréquentes concernant l'admission à ce programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La pratique clinique de l'orthophonie exige la maîtrise du français oral et écrit.

Le candidat doit réussir le [Test de français écrit SEL \(Version B\)](#) dont le seuil de réussite est établi à 75 % pour l'admission. En cas d'échec, la candidature est automatiquement rejetée par le comité d'admission. Le test peut être fait via la TÉLUQ. Il est important de noter que la passation du SEL-B doit être réalisée avant le dépôt de la demande d'admission.

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une langue autre que le français peut effectuer le [Test de connaissance du français tout public](#). Il doit obtenir les résultats suivants : épreuves obligatoires - résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 (TCF-TP) et épreuve d'expression écrite - résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 (TCF-TP/ÉÉ). En cas d'échec, la candidature sera automatiquement rejetée par le comité d'admission.

Connaissance de l'anglais

La lecture de documents (articles scientifiques, livres) en langue anglaise est exigée dans plusieurs cours de ce programme. Une compréhension satisfaisante de l'anglais écrit est donc exigée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des patients avec qui il sera en contact pendant ses stages. Dans le but d'assurer la protection des patients, mais aussi celles des stagiaires et des professionnels de la santé, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Un étudiant refusant d'être immunisé pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé

Sélection

Deux types de candidatures sont admissibles :

- le candidat qui satisfait à toutes les exigences d'admission et qui a réussi tous les cours préalables;
- le candidat titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de programme est égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent, mais qui n'a pas terminé les cours préalables exigés, en totalité ou en partie. Si sélectionné au terme du processus d'admission, ce candidat doit d'abord réussir les cours préalables manquants dans le cadre d'une scolarité préparatoire à l'Université Laval, et ce, dans un délai maximal de trois sessions.

La sélection des candidats est effectuée selon la procédure suivante :

Première étape : connaissance du français

Consulter la rubrique **Exigences linguistiques** plus haut. Seuls les candidats ayant répondu à l'exigence linguistique du français seront retenus à cette étape.

Deuxième étape : analyse du dossier de candidature

L'analyse du dossier de candidature est effectuée par le bureau de l'admission du Département de réadaptation en collaboration avec le comité d'admission de la maîtrise en orthophonie. Ce dossier est composé des documents suivants :

Les relevés de notes officiels de tous les cours universitaires suivis antérieurement à une autre université que l'Université Laval. Les résultats de ces relevés sont transformés en CRL ([cote de rendement Laval](#)).

Troisième étape : entrevue

Les convocations aux entrevues sont faites à partir de la liste d'excellence, basée sur l'excellence du dossier scolaire. L'entrevue sert entre autres à évaluer :

- les aptitudes à la relation d'aide;
- les habiletés de communication;
- la facilité à établir des relations interpersonnelles;
- les motivations à entreprendre des études en orthophonie.

Les convocations sont expédiées par courriel la dernière semaine de février. L'entrevue se déroule obligatoirement en personne à Québec. Il est de la responsabilité du candidat d'être disponible à la date indiquée dans le courriel.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en orthophonie est un [programme contingenté](#).

Afin d'encourager les étudiants des Premières Nations et Inuits du Québec à réaliser une formation en orthophonie, la direction du programme réserve deux places hors contingent pour cette catégorie de candidats.

Dans le cadre d'une entente interprovinciale, ce programme peut accueillir des étudiants francophones des provinces maritimes. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter cette [page](#).

Date limite de dépôt

La date limite de dépôt d'une demande d'admission au Bureau du registraire est le 15 janvier.

Objectifs

Ce programme a pour objectif général de former un généraliste polyvalent pouvant travailler de manière autonome dans divers milieux et en région éloignée. Ce professionnel doit également être capable de faire face aux nouveaux défis de la profession, notamment le développement d'interventions communautaires et l'offre de services à la population vieillissante.

Au terme de ce programme, le diplômé :

- connaîtra les fondements biologiques, linguistiques et psychosociaux de la parole et du langage;
- sera en mesure de prévenir, de dépister, de distinguer, d'évaluer, de diagnostiquer et de traiter (adaptation-réadaptation) les divers troubles de la parole et du langage et les troubles associés;
- pourra agir efficacement dans des groupes multidisciplinaires et comme professionnel autonome au sein de diverses organisations de services, dans le réseau de la santé, de l'éducation et en pratique privée;
- possédera une formation de base en recherche dans les domaines liés à l'orthophonie.

Ordre professionnel

Droit de pratique

Le diplôme de maîtrise en orthophonie est exigé pour l'obtention du droit de pratique de l'orthophonie au Québec ([Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec](#)).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de 6 sessions.

Remarques sur les cours

Conditions de poursuite

La réussite des cours ORT-6503 Stage 3 et ORT-6504 Stage intensif en orthophonie est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 357 c) du Règlement des études, l'étudiant peut être exclu du programme.

Structure du programme

Total exigé : 76 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Orthophonie (76 crédits)

L'activité obligatoire ORT-6504 Stage intensif en orthophonie peut être remplacée par ORT-6505 Stage en contexte de pratique en région.

Cours	Titre	Crédits exigés
ORT-6007	Parole, langage et audition : anatomie et physiologie	3
ORT-6013	Psychologie cognitive du langage oral et écrit	3
ORT-6127	Développement de la parole	2
ORT-6133	Développement du langage à l'âge préscolaire	3
ORT-6141	Pratique professionnelle I : fondements	2
ORT-6142	Pratique professionnelle II : érudition et démarche scientifique	2
ORT-6036	Notions d'audiologie	2
ORT-6015	Troubles acquis du langage oral et écrit 1	3
ORT-6120	Troubles de la parole et du langage à l'âge préscolaire	4
ORT-6028	Troubles neuromoteurs de la parole	3
ORT-6143	Pratique professionnelle III : counseling et collaboration interprofessionnelle	2
ORT-6025	Troubles de la voix et de la résonance	3
ORT-6029	Dysphagie	2
ORT-6501	Stage I	1
ORT-6551	Rapport de fin d'études I	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ORT-6034	Intervention en déficience auditive	2
ORT-6021	Troubles développementaux du langage oral et écrit à l'âge scolaire	3
ORT-6144	Pratique professionnelle IV : gestion et promotion de la santé	2
ORT-6016	Troubles acquis du langage oral et écrit 2	3
ORT-6502	Stage II	2
FIS-7102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	1
ORT-6112	Pratiques orthophoniques spécialisées	1
ORT-6017	Troubles de la fluidité	2
ORT-6145	Pratique professionnelle V : intégration des compétences	3
ORT-6126	Suppléance à la communication	2
ORT-6533	Stage III	3
ORT-6504	Stage intensif en orthophonie	9
ORT-6552	Rapport de fin d'études II	3
ORT-6101	Développement du langage oral et écrit à l'âge scolaire	1
ORT-6102	Pratiques orthophoniques : trouble du spectre de l'autisme et déficience intellectuelle	1

Faculté de médecine

Maîtrise en physiothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en physiothérapie (M. Pht.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en physiothérapie de l'Université Laval.

Moyenne

Le candidat a réussi tous les cours du baccalauréat et a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des patients avec qui il sera en contact pendant ses stages. Dans le but d'assurer la protection des patients, mais aussi celles des stagiaires et des professionnels de la santé, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Un étudiant refusant d'être immunisé pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme vise à former un physiothérapeute, intervenant de première ligne, qui travaille à la promotion de la santé, à la prévention et au traitement des troubles de mouvement et de mobilité des personnes. Les compétences développées dans le programme permettront au finissant de travailler en interdisciplinarité, de porter un regard critique sur ses pratiques, d'actualiser ses compétences, d'évaluer ses services et de contribuer à l'avancement des connaissances en réadaptation.

Plus précisément, au terme de ses études, le finissant doit démontrer les compétences suivantes :

Compétences

- **Expertise clinique**
Maîtriser la démarche clinique centrée sur le client
- **Professionalisme**
Agir en professionnel autonome, intègre et imputable de ses actes
- **Communication/collaboration**
Communiquer efficacement et collaborer avec les proches, les pairs, les autres professionnels de la santé et les partenaires dans une perspective de services centrés sur le client
- **Gestion**
Gérer de façon efficiente sa pratique et les services de physiothérapie

- **Érudition**

Contribuer au développement d'une meilleure pratique en physiothérapie et à l'avancement des connaissances en réadaptation

Ordre professionnel

L'obtention du diplôme de maîtrise en physiothérapie donne accès au Tableau de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec et, par conséquent, au titre réservé de physiothérapeute. Il ne donne pas directement accès à des études de doctorat de type recherche (Ph. D.).

Remarques sur les cours

Conditions de poursuite

La réussite des cours PHT-6507 Stage d'intégration 1, PHT-6508 Stage d'intégration 2 et PHT-6509 Stage d'intégration 3 est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 357 c) du Règlement des études, l'étudiant peut être exclu du programme.

Structure du programme

Total exigé : 50 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Physiothérapie (50 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
FIS-7103	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	1
PHT-6000	Pratique éthique et légale en réadaptation	2
PHT-6001	Gestion et enjeux professionnels	2
PHT-6002	Douleur et chronicité	2
PHT-6003	Intervention intégrée en réadaptation fonctionnelle	3
PHT-6004	Intervention intégrée en soins aigus	3
PHT-6005	Intervention intégrée dans la communauté	2
PHT-6006	Diagnostic différentiel et intervention en première ligne	3
PHT-6008	Évaluation des interventions et des programmes	2
PHT-6009	Imagerie	2
PHT-6504	ÉCOS en physiothérapie	1

Règle 1. 21 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PHT-6507	Stage d'intégration I	7
PHT-6508	Stage d'intégration II	7
PHT-6509	Stage d'intégration III	7
PHT-6510	Stage d'intégration en milieu interculturel	7

Chacun des stages PHT-6507, PHT-6508 et PHT-6509 peut être remplacé par son équivalent :

Cours	Titre	Crédits exigés
PHT-6523	Stage en contexte de pratique en région I	7
PHT-6524	Stage en contexte de pratique en région II	7
PHT-6525	Stage en contexte de pratique en région III	7

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-6000	Portfolio entrepreneurial	6
PHT-6505	Rapport de fin d'études en physiothérapie	6

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Ce programme vise également l'enrichissement de la pratique professionnelle de l'étudiant qui a déjà une expérience de travail en santé publique, par l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés complémentaires.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer, comme praticien, en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

Il sera également en mesure :

- d'effectuer un examen critique des connaissances dans différents champs de la santé publique;
- de comprendre les fondements d'une pratique efficace dans différents champs de la santé publique;
- d'analyser un enjeu ou une problématique de santé publique dans divers milieux de pratique;
- d'utiliser les connaissances et les méthodes propres à différentes fonctions de santé publique;
- de développer des stratégies de prise en charge optimale des enjeux prioritaires de santé publique au sein de la société québécoise.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Santé publique (51 crédits)

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer SAP-6500 Projet d'intervention (12 crédits) ou SAP-6501 Stage en santé publique (12 crédits) par SAP-6502 Essai (9 crédits) et 3 crédits de cours.

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
SAP-6100	Séminaire d'intégration	1
SAP-7000	Recherche quantitative en santé publique	3
SAP-7001	Recherche qualitative en santé publique	3
SAP-7002	Fondements en santé publique	3
SAP-7003	Éthique et santé publique	2
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3
SAP-7008	Planification en santé publique	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7010	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale	3
SAP-7011	Toxicologie	3
SAP-7012	Santé publique internationale	3
SAP-7013	Évaluation d'impact en santé publique	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SAP-7016	Planification et gestion de projet en santé internationale	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3
SAP-7018	Santé mondiale : théories et applications	3
SAP-7019	Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir	3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications	3
SAP-7021	Environnement et santé publique	3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique	3
SAP-7050	Sujets spéciaux (santé publique)	2
SAP-7051	Sujets spéciaux (santé publique)	3

Règle 3. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-6500	Projet d'intervention	12
SAP-6501	Stage en santé publique	12

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II, n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Directeur de recherche

La présentation d'un sujet de recherche et le choix d'un directeur de recherche ne constituent pas une exigence d'admission.

Par ailleurs, le candidat devra, au cours de ses premières sessions d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche. Il devra remettre à la direction de programme une confirmation écrite du professeur qui a accepté de diriger ses travaux de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique (voir [description facultaire](#)). Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Le programme porte sur la recherche et permet de maîtriser les méthodologies appropriées à l'étude des questions relatives à la santé publique.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation et compte tenu des valeurs énoncées précédemment, l'étudiant qui a opté pour un cheminement avec mémoire sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'approfondir un sujet du domaine de la santé publique;
- de conceptualiser un projet de recherche en santé publique et de le réaliser;
- de communiquer la problématique de recherche, la méthodologie et les résultats de recherche;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33 après deux sessions au plus.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire et la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Travail de rédaction

La rédaction du mémoire peut exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'université.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 13 crédits

Activités de formation communes

Santé publique (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
SAP-6100	Séminaire d'intégration	1
SAP-7000	Recherche quantitative en santé publique	3
SAP-7001	Recherche qualitative en santé publique	3
SAP-7002	Fondements en santé publique	3
SAP-7003	Éthique et santé publique	2

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7020	Modélisation statistique en épidémiologie	3
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7010	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale	3
SAP-7011	Toxicologie	3
SAP-7012	Santé publique internationale	3
SAP-7013	Évaluation d'impact en santé publique	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SAP-7016	Planification et gestion de projet en santé internationale	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3
SAP-7018	Santé mondiale : théories et applications	3
SAP-7019	Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir	3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications	3
SAP-7021	Environnement et santé publique	3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
SAP-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
SAP-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
SAP-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - promotion de la santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Ce programme vise également l'enrichissement de la pratique professionnelle de l'étudiant qui a déjà une expérience de travail en santé publique, par l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés complémentaires.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en promotion de la santé permettront à l'étudiant :

- d'appliquer les principes et les approches théoriques en promotion de la santé dans une diversité de contextes de pratique;
- d'effectuer une analyse de l'environnement pour produire une évaluation de la situation à l'égard d'une question particulière;
- de développer et d'évaluer des interventions en promotion de la santé;
- de contribuer à l'élaboration de politiques et d'activités de plaidoyer adaptées aux besoins de la collectivité;
- d'établir des stratégies de mobilisation de la collectivité;
- d'expliquer les conditions et les stratégies favorisant la participation communautaire et le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Promotion de la santé (51 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
SAP-6100	Séminaire d'intégration	1
SAP-7000	Recherche quantitative en santé publique	3
SAP-7001	Recherche qualitative en santé publique	3
SAP-7002	Fondements en santé publique	3
SAP-7003	Éthique et santé publique	2
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SAP-7021	Environnement et santé publique	3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3
SAP-7008	Planification en santé publique	3

Règle 4. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-6500	Projet d'intervention	12
SAP-6501	Stage en santé publique	12

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - santé environnementale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales, des sciences de l'administration ou des sciences de l'environnement, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ

- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Il est orienté vers la pratique professionnelle et prépare l'étudiant à assumer les mandats et fonctions du domaine de la santé publique.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation et compte tenu des valeurs énoncées précédemment, l'étudiant ayant opté pour un cheminement sans mémoire sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en santé environnementale permettront à l'étudiant :

- d'évaluer les effets sur la santé des facteurs environnementaux, en particulier la toxicité des contaminants chimiques, auxquelles des populations sont exposées;

- de caractériser l'influence des environnements naturels et bâtis, et d'expliquer comment plusieurs facteurs individuels (génétiques, physiologiques, socioéconomiques) modulent les effets des facteurs environnementaux;
- d'évaluer les caractéristiques et l'ampleur d'un risque en santé environnementale;
- de faire des recommandations en matière de gestion et de communication du risque et de partage des connaissances en santé environnementale.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Santé environnementale (51 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
SAP-6100	Séminaire d'intégration	1
SAP-7000	Recherche quantitative en santé publique	3
SAP-7001	Recherche qualitative en santé publique	3
SAP-7002	Fondements en santé publique	3
SAP-7003	Éthique et santé publique	2
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3
SAP-7010	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale	3
SAP-7011	Toxicologie	3
SAP-7021	Environnement et santé publique	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
GGR-7051	Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités	3
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3

Règle 4. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-6500	Projet d'intervention	12
SAP-6501	Stage en santé publique	12

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - santé mondiale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;

- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en santé mondiale permettront à l'étudiant :

- de situer et d'expliquer l'émergence de la santé mondiale en tant que paradigme dans les sciences de la santé;
- d'apprécier les fondements épistémologiques de la santé mondiale;
- de décrire comment la santé des populations et les profils épidémiologiques relèvent des processus de mondialisation;
- d'expliquer la distribution mondiale des inégalités de santé et leurs manifestations au niveau local;
- d'apprécier le rôle des facteurs sociaux, environnementaux, politiques et économiques dans la distribution du fardeau de la maladie;
- de développer et d'inscrire une problématique de recherche ou d'intervention en santé mondiale;
- de connaître et de comprendre le rôle des différents partenaires et acteurs impliqués en santé mondiale en vue d'une collaboration.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Santé mondiale (51 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
SAP-6100	Séminaire d'intégration	1
SAP-7000	Recherche quantitative en santé publique	3
SAP-7001	Recherche qualitative en santé publique	3
SAP-7002	Fondements en santé publique	3
SAP-7003	Éthique et santé publique	2
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3
SAP-7012	Santé publique internationale	3
SAP-7016	Planification et gestion de projet en santé internationale	3
SAP-7018	Santé mondiale : théories et applications	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
AGC-7001	Ruralité et sous-développement	3
SAP-7019	Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir	3

Règle 4. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-6500	Projet d'intervention	12
SAP-6501	Stage en santé publique	12

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Ce programme est orienté vers la pratique professionnelle et prépare l'étudiant à assumer les mandats et fonctions du domaine de la santé publique.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en évaluation permettront à l'étudiant :

- d'apprécier les différents types d'évaluation, y compris les évaluations d'implantation, les évaluations d'impact et l'évaluation économique;
- de développer des outils méthodologiques en soutien à l'évaluation;
- de développer un plan d'évaluation pour un environnement complexe;
- de développer des stratégies visant l'insertion et l'optimisation de l'évaluation dans le cycle de gestion d'une politique publique, d'un programme, d'un projet en santé publique;
- d'utiliser les résultats de l'évaluation pour soutenir le changement.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Évaluation (51 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
SAP-6100	Séminaire d'intégration	1
SAP-7000	Recherche quantitative en santé publique	3
SAP-7001	Recherche qualitative en santé publique	3
SAP-7002	Fondements en santé publique	3
SAP-7003	Éthique et santé publique	2
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7013	Évaluation d'impact en santé publique	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
POL-7013	Évaluation des politiques	3
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3
SAP-7008	Planification en santé publique	3

Règle 4. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-6500	Projet d'intervention	12
SAP-6501	Stage en santé publique	12

Faculté de médecine

Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, un candidat peut être tenu de réaliser une scolarité préparatoire de premier cycle non contributoire au programme.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

Le candidat doit détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite d'un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- ou le [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- ou par la réussite au cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributoires au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant des connaissances pratiques et théoriques dans un champ particulier de la recherche clinique et biomédicale pour lui permettre d'acquérir une formation qui le prépare à entreprendre un programme de troisième cycle ou à travailler dans d'autres secteurs (voir [description facultaire](#)).

Objectifs particuliers :

- élaborer et poursuivre un projet de recherche;
- comprendre et assimiler les principes de base régissant le domaine et le champ d'études et de recherche choisis;
- présenter un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Concentrations

Adaptation/réadaptation

Le programme est aussi offert sans concentration.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

En plus de la connaissance du français, la poursuite de ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant ou au début de la première session d'inscription. L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675/990 ou par la réussite, avec une note égale ou supérieure à C, d'un cours d'anglais parmi ANL-2020 à ANL-3905. Le niveau de classement de l'étudiant à la maîtrise doit être égal ou supérieur à Intermédiaire II. Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre et à réussir le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé, et ce, avec une note égale ou supérieure à C. Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Noter que l'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Remarques sur les cours

Lors de l'admission, l'étudiant pourra se voir imposer des cours complémentaires si sa formation antérieure est jugée insuffisante par la direction de programme. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributaires durant la première année d'inscription.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, un outil de communication qui clarifie les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle ou à partir d'articles de publication, ou encore selon une combinaison de ces deux formes. Enfin, le mémoire doit comprendre une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67/4,33 et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur un ou plusieurs d'articles doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal. Les articles doivent être présentés dans un format suffisamment avancé pour être soumis à un journal doté d'un comité de pairs, sinon les résultats doivent être présentés sous la forme traditionnelle avec un chapitre décrivant les méthodes, et un autre les résultats.

Un avant-propos doit précéder chacun des articles insérés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire.

Un mémoire rédigé à partir d'articles doit comprendre également une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Sciences cliniques et biomédicales (7 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
MDX-6003	Séminaire de maîtrise en sciences cliniques et biomédicales	1
MDX-7004	Devis et protocoles de recherche	2

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7011	Analyse de données	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-6821	Activité de recherche - mémoire 1	9
MDX-6822	Activité de recherche - mémoire 2	8
MDX-6823	Activité de recherche - mémoire 3	8
MDX-6824	Activité de recherche - mémoire 4	8

Concentrations**Cheminement sans concentration (5 crédits)****Règle 1. 5 crédits parmi :****Physiologie cardiovasculaire et obésité**

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-7002	Cardiologie et pneumologie expérimentale	1
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MDX-7010	Pathophysiologie coronarienne I	1
MDX-7012	Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices	3
MDX-7013	Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire	1

Pneumologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MDX-7017	Progrès récents en pneumologie I	1

Pharmacologie et toxicologie

Cours	Titre	Crédits exigés
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2

Génétique

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3

Recherche clinique

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-6002	Recherche clinique : théorie et pratique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7007	Épidémiologie clinique	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7022	Progrès récents en génétique moléculaire et développementale	2
BMO-7044	Médecine régénératrice	2
BMO-7045	Biologie cellulaire et moléculaire de la vision	2
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7015	Séminaire (biomatériaux)	1
MDX-7021	Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales)	1
MDX-7022	Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales)	2
MDX-7024	Profession : chercheur	2
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7900	Physiopathologie respiratoire	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHA-7052	Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication	2
PHA-7053	Études de phases II, III et IV et bonnes pratiques cliniques	3

Adaptation/réadaptation (5 crédits)

Règle 1. 5 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-7008	Mesure et évaluation en adaptation/réadaptation	2
MDX-7009	Méthodes de laboratoire en réadaptation	2
MDX-7016	Progrès récents en adaptation/réadaptation	1
MDX-7019	Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)	1
MDX-7020	Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)	2

Faculté de médecine

Maîtrise en sciences de la réadaptation – avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat est titulaire d'un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé (p. ex. ergothérapie, kinésiologie, physiothérapie), des sciences humaines et sociales (p. ex. psychologie, linguistique, travail social), des sciences et génie (p. ex. génie biomédical) ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent.

Directeur de recherche et projet de recherche

Au moment où la demande d'admission est faite, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat. Le candidat doit donc avoir pris contact avec un professeur avant de faire sa demande d'admission. Le choix du directeur de recherche ainsi que le projet de recherche doivent être approuvés par la direction de programme en même temps que la demande d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le test doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter la rubrique « Compétences linguistiques à atteindre » à l'onglet « Renseignements et directives » pour plus de détails.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une lettre du directeur de recherche (maximum de 2 pages) confirmant l'acceptation de l'étudiant et précisant le champ de recherche ainsi que les ressources qui seront à sa disposition (par exemple : l'encadrement, l'infrastructure, le support financier)
- un [rapport d'appréciation](#) d'une personne apte à juger de sa capacité à réussir des études supérieures
- une lettre de motivation du candidat (maximum de 2 pages) précisant le champ de recherche ciblé et l'adéquation avec sa formation antérieure (et ses expériences de recherche s'il y a lieu)
- un curriculum vitae
- une ébauche du projet de recherche (maximum d'une page)
- les relevés de notes des études effectuées dans d'autres établissements d'enseignement universitaires

- pour le candidat non francophone : les résultats au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

La maîtrise recherche en sciences de la réadaptation a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche et de participer au développement des connaissances scientifiques. Elle favorise l'approfondissement d'un champ de spécialisation particulier en sciences de la réadaptation et la transmission des connaissances par la réalisation d'un mémoire.

Durée et régime d'études

Tout étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. Un parcours à temps partiel est possible, mais doit être préalablement approuvé par la direction de programme.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé pendant sa première année d'inscription au programme, et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Sciences de la réadaptation (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1
REA-6000	Préparation au mémoire	3
REA-6001	Séminaire de maîtrise	1
REA-7000	Devis et protocoles de recherche	3
REA-7001	Théories et enjeux	2
REA-7002	Mobilisation des connaissances	2

Règle 1. 2 à 4 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
REA-7003	Approches quantitatives d'analyse de données	2
REA-7004	Approches qualitatives de collecte et analyse de données	2

Règle 2. 2 à 4 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-7021	Communication scientifique I	1
REA-7005	Mesure et évaluation	2
REA-7006	Méthodes de laboratoire	2
REA-7007	Participation sociale et environnement	2
REA-7008	Neurosciences et réadaptation	2
REA-7009	Sujets spéciaux I	1
REA-7010	Sujets spéciaux II	2
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval. Les cours doivent être de niveau 6000 ou 7000, et jugés pertinents par rapport au plan d'études de l'étudiant et aux objectifs du programme.

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
REA-6801	Activité de recherche - mémoire 1	6
REA-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
REA-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
REA-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté de médecine

Maîtrise en épidémiologie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Aucune formation préalable en épidémiologie, en biostatistique ou en santé n'est requise.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première ou deuxième session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant doit remettre à la direction de programme une confirmation écrite du professeur qui a accepté de diriger ses travaux de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant :
 - le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
 - le financement prévu pour la durée des études

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation et du projet de recherche, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme d'épidémiologie s'adresse à tout candidat qui veut travailler dans le domaine de la santé des populations, peu importe la formation de base acquise au premier cycle universitaire. Le programme s'adresse aussi au professionnel de la santé qui désire acquérir ou améliorer ses habiletés en épidémiologie et en biostatistique. Le programme vise à former un professionnel hautement qualifié pour remplir une grande diversité de besoins en épidémiologie dans tous les secteurs de la santé. Ce programme prépare aussi l'étudiant à poursuivre des études de doctorat dans cette discipline (voir [description facultaire](#)).

Le programme assure une solide formation de base en méthodes quantitatives et une bonne maîtrise des instruments de recherche en épidémiologie et en biostatistique. L'étudiant acquiert une connaissance pratique et une compréhension de la méthodologie de la recherche, y compris l'analyse critique de la littérature, la conception d'un projet de recherche, la planification et l'exécution d'une collecte de données, l'analyse de données et l'interprétation des résultats.

L'étudiant apprend également à communiquer efficacement, c'est-à-dire faire des présentations scientifiques, défendre son point de vue et en discuter, rédiger un rapport de recherche ou, si l'étudiant le choisit, rédiger un article scientifique qui puisse être publié dans une revue scientifique.

Il apprend à travailler et à collaborer au sein d'une équipe interdisciplinaire. L'étudiant développe sa capacité à remettre en question des opinions arrêtées dans un esprit ouvert et constructif.

L'étudiant devient familier avec la déontologie propre à la recherche en santé des populations. Il acquiert les notions indispensables d'impartialité et d'honnêteté absolues dans l'ensemble de son travail.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été. Outre cette session obligatoire à temps complet, l'étudiant peut suivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Éthique de la recherche

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction de programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL. La marche à suivre est détaillée sur le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Directeur de recherche et calendrier du programme

L'étudiant n'a pas besoin d'identifier un directeur de recherche pour être admis au programme. Par contre, il doit identifier son directeur de recherche et faire approuver son choix par la direction de programme avant la fin de la deuxième session de son programme.

Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention de la maîtrise. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend avec son directeur de recherche sur les cours optionnels à suivre, le projet de recherche à faire et le calendrier du programme d'études.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant doit remplir avec son directeur de recherche le plan de collaboration qui est un outil de communication qui clarifie les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Projet de recherche

Le projet de recherche permet de franchir toutes les étapes d'une recherche en épidémiologie : faire une revue de la littérature, formuler une question de recherche, participer à une collecte de données et analyser des données pour répondre à la question de recherche. Le projet peut comporter une collecte de données primaires ou utiliser une base de données déjà constituée. L'étudiant réalise lui-même les analyses statistiques qui sont une partie essentielle des connaissances et habiletés à acquérir à la maîtrise en épidémiologie. La direction de programme doit approuver le choix du projet de recherche avant la fin de la deuxième session de son programme.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve du maintien d'une moyenne de programme d'au moins 2,67 après deux sessions et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, un exercice pédagogique dans lequel l'étudiant doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire de maîtrise doit contenir une analyse de données originales. Une méta-analyse ne peut donc pas constituer le cœur d'un mémoire de maîtrise, sauf si une avancée méthodologique a été faite pour réaliser l'analyse. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages (excluant les annexes). Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Le mémoire peut être rédigé en partie ou en totalité en anglais au choix de l'étudiant. De plus, l'étudiant fait une présentation orale de ses résultats dans le cadre de séminaires ou lors d'un congrès scientifique.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires. Des exigences propres aux programmes d'épidémiologie ont été rajoutées aux règles de présentation :

- Un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question doit être mis en annexe du mémoire.
- Les méthodes décrites dans les articles insérés doivent l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié d'évaluer tous les aspects de la démarche. L'étudiant doit, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément d'information sur les méthodes utilisées.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux d'un étudiant, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Épidémiologie (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7002	Épidémiologie appliquée	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7018	Épidémiologie des grands problèmes de santé	3
EPM-7019	Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse	1
EPM-7020	Modélisation statistique en épidémiologie	3
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7004	Recherche appliquée au domaine de la santé	3
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7016	Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses	3
EPM-7024	Concepts avancés en épidémiologie I	3
EPM-7025	Revue systématique et méta-analyses	3
EPM-7027	Impact des interventions de santé	3
EPM-7029	Modélisation mathématique en épidémiologie et en évaluation économique en santé	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3

Recherche épidémiologie

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-6821	Activité de recherche - mémoire 1	3
EPM-6822	Activité de recherche - mémoire 2	7
EPM-6823	Activité de recherche - mémoire 3	7
EPM-6824	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté de médecine

Maîtrise en épidémiologie - épidémiologie clinique - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit. La lettre du directeur doit indiquer les sources de financement prévues.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) présentant le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues
- pour le candidat résident : une lettre du directeur du programme de résidence confirmant son engagement à le libérer suffisamment de ses tâches de formation clinique afin de lui permettre de pouvoir réaliser son programme de maîtrise

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation et du projet de recherche, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme d'épidémiologie s'adresse prioritairement au médecin résident, mais également à tout professionnel de la santé ou clinicien, quelle que soit sa discipline, qui souhaite acquérir une expertise en recherche clinique. Ce programme vise à faciliter l'évolution de carrière du clinicien-chercheur (voir [description facultaire](#)). Au médecin résident, il offre un programme officiel de formation « postdoctorat en médecine » qui répond aux exigences courantes de formation en spécialité clinique et qui comprend une formation structurée et rigoureuse en recherche. L'étudiant qui aura réussi ce programme possédera une base solide en recherche et, en continuant d'acquérir de l'expérience professionnelle, pourra devenir chercheur autonome.

Au terme de sa formation, l'étudiant doit avoir acquis les outils lui permettant d'entreprendre une activité de recherche clinique en tant que chercheur autonome et de faire carrière dans le domaine de recherche en santé.

Sur le plan de l'*expertise*, l'étudiant aura acquis une connaissance pratique et une compréhension de la méthodologie de la recherche sur les plans de la conception, des biostatistiques et de la déontologie. Il aura également acquis les aptitudes à concevoir, planifier et exécuter un projet de recherche et à en analyser et interpréter les résultats.

L'étudiant aura appris à *communiquer* efficacement soit avec des patients impliqués dans le projet de l'étudiant ou avec ses pairs et autres professionnels de la santé. Il aura également acquis les aptitudes nécessaires pour rédiger une demande de subvention, un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique, un article scientifique et pour faire une présentation officielle et défendre son point de vue.

L'étudiant aura appris à *collaborer*, c'est-à-dire travailler en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de la santé et avec d'autres chercheurs impliqués dans les mêmes sphères d'activité, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

L'étudiant aura appris à *gérer* son temps de façon efficace entre son projet de recherche et son programme de scolarité et, pour les résidents, son programme de résidence.

Il sera en mesure de faire la *promotion de la recherche* auprès des patients impliqués dans son projet et auprès de son entourage comme outil pour améliorer la santé des populations.

Il aura acquis les notions indispensables de *professionnalisme*, soit d'agir avec compassion, impartialité et honnêteté lors du recrutement de patients dans le cadre de son projet de recherche. Il aura acquis la conviction de la nécessité de remettre en question des opinions arrêtées et saura rapporter les résultats de recherche avec honnêteté et impartialité.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Cours à option pour accéder au doctorat en épidémiologie

L'étudiant qui veut faire un doctorat en épidémiologie doit choisir comme cours à option EPM-7002 *Épidémiologie appliquée* et EPM-7020 *Modélisation statistique en épidémiologie*. Ces cours sont exigés comme préalables pour certains cours obligatoires du programme de doctorat.

Éthique de la recherche

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction de programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL. La marche à suivre est détaillée sur le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention de la maîtrise en épidémiologie. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend le plus tôt possible avec son directeur de recherche sur les cours à suivre, le projet de recherche et le calendrier du programme d'études. Ce calendrier est soumis lors de la demande d'admission et approuvé dès le début du programme.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant doit remplir le plan de collaboration qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve du maintien d'une moyenne de programme d'au moins 2,67 après deux sessions et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, un exercice pédagogique dans lequel l'étudiant doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire de maîtrise doit contenir une analyse de données originales. Une méta-analyse ne peut donc pas constituer le cœur d'un mémoire de maîtrise, sauf si une avancée méthodologique a été faite pour réaliser l'analyse. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages (excluant les annexes). Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). De plus, l'étudiant doit faire une présentation orale de ses résultats dans le cadre des séminaires ou dans un congrès scientifique.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires. Des exigences propres aux programmes d'Épidémiologie clinique ont été rajoutées aux règles de présentation:

- Un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question doit être mis en annexe du mémoire.
- Les méthodes décrites dans les articles insérés doivent l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié d'évaluer tous les aspects de la démarche. L'étudiant doit, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément d'information sur les méthodes utilisées.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux d'un étudiant, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Épidémiologie clinique (17 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-6002	Recherche clinique : théorie et pratique	3
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7025	Revue systématiques et méta-analyses	3
ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs	1

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7002	Épidémiologie appliquée	3
EPM-7005	Sujets spéciaux (épidémiologie)	1
EPM-7006	Sujets spéciaux (épidémiologie)	2
EPM-7007	Épidémiologie clinique	3
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7018	Épidémiologie des grands problèmes de santé	3
EPM-7020	Modélisation statistique en épidémiologie	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7021	Communication scientifique I	1
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3

Recherche épidémiologie clinique

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser son mémoire peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum une inscription) et TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum quatre inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-6831	Activité de recherche - mémoire 1	7
EPM-6832	Activité de recherche - mémoire 2	7
EPM-6833	Activité de recherche - mémoire 3	7
EPM-6834	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté de médecine

Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en kinésiologie ou en sciences de l'activité physique ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme, son expérience pertinente et ses perspectives de carrière
- deux rapports d'appréciation dûment remplis par un professeur, un employeur ou un superviseur de stage

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du milieu d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour le dépôt des demandes d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la kinésiologie clinique;
- de développer son savoir et son savoir-faire dans l'utilisation de l'activité physique à des fins d'évaluation de la condition physique et de prescription de programmes d'exercice auprès de personnes à risque ou atteintes de maladies cardiovasculaires, pulmonaires ou métaboliques.

Le programme prépare le kinésologue à l'examen de certification de spécialiste de l'exercice («Exercise Specialist») offert par l'American College of Sports Medicine (ACSM) ou à la certification de physiologiste de l'exercice de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE).

Durée et régime d'études

Ce programme est offert à temps complet seulement et se déroule sur une période de deux sessions consécutives.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie clinique (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-7010	Séminaire de physiopathologie en réadaptation : étude de cas	1
KIN-7011	Stage I en kinésiologie clinique	3
KIN-7012	Stage II en kinésiologie clinique	3
KIN-7013	Stage I en évaluation de la condition physique	3
KIN-7014	Stage II en évaluation de la condition physique	3
KIN-7015	Activité physique et santé cardiovasculaire	3
MDX-7012	Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices	3
MDX-7013	Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire	1
PHA-6058	Pharmacologie et réadaptation cardiopulmonaire	1
PHA-6059	Physiopathologie cardiopulmonaire	3
PHA-6060	Stage I en réadaptation cardiopulmonaire	3
PHA-6061	Stage II en réadaptation cardiopulmonaire	3

Faculté de médecine

Diplôme d'études supérieures spécialisées en prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Expérience professionnelle

L'expérience dans le domaine de la santé et de la sécurité, sans être une exigence, est aussi considérée pour l'admission.

Scolarité préparatoire

Selon la formation et l'expérience du candidat, la direction de programme peut exiger la réussite du cours MED-1100 Santé et sécurité au travail : notions de base.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une capacité à lire l'anglais.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche appartenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme forme une personne capable de concevoir, d'organiser, de coordonner et de gérer les activités requises pour assurer la prévention en matière de santé et de sécurité du travail. Le développement et l'acquisition des aptitudes nécessaires pour déceler, analyser et résoudre les problèmes en situation de partenariat font partie des compétences maîtrisées par le diplômé. Il en va de même pour l'habileté à animer les milieux de travail dans le domaine de la prévention. Le diplômé sera à même de diriger des activités de prévention et de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations et pourra, à ce titre, coordonner le travail de personnes ayant des formations et des rôles divers.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7038	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail	3
SAT-6002	Principes d'hygiène industrielle et de toxicologie	3
SAT-6004	Indicateurs en santé et sécurité du travail	3
SAT-6006	Santé mentale au travail: problématique et orientations	3
SAT-6007	Protection de la santé en milieu de travail	3

Règle 1. 6 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6026	Activités de prévention en santé et sécurité du travail	3
MNG-6029	Diagnostic et conduite du changement organisationnel	3
MNG-6091	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
RLT-7014	Innovations en entreprise et ergonomie	3
RLT-7025	Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
MNG-6000	Gestion des relations du travail	3
MNG-6084	Gestion stratégique de l'entreprise : théories et applications	3
RLT-7013	Gestion des ressources humaines: aspects stratégiques	3
RLT-7020	Organisation de la production et du travail	3
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7010	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SAP-7015	Biostatistique en santé publique	3
SAP-7016	Planification et gestion de projet en santé internationale	3
SAT-6000	Sujets spéciaux (santé au travail)	2
SAT-6001	Sujets spéciaux (santé au travail)	3
SAT-6008	Stage en santé au travail	4
SAT-6011	Étude de cas d'intervention en santé et sécurité au travail	3

Faculté de médecine**Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) :
 - exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - comportant une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission est le 15 août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Orientation

La pédagogie universitaire des sciences de la santé (PUSS), est un domaine d'études qui porte spécifiquement sur la pédagogie appliquée aux sciences de la santé. Elle touche autant la formation initiale des futurs professionnels de la santé que leur développement professionnel continu.

Les diverses dimensions de l'enseignement et de l'apprentissage y sont analysées en fonction des particularités et du contexte des professions de la santé : développement de programmes par compétences, méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation spécifiques, etc. Des solutions adaptées sont aussi recherchées pour relever les défis pédagogiques et organisationnels liés au domaine de la santé.

Objectifs

Ce programme s'adresse au clinicien enseignant et au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé.

Ce programme contribue au développement des compétences suivantes :

- élaborer des activités d'apprentissage et d'évaluation en sciences de la santé;
- établir une relation pédagogique avec des apprenants en sciences de la santé;
- intégrer des pratiques de collaboration interprofessionnelles dans un contexte d'enseignement;
- développer une conception de l'enseignement et de l'apprentissage qui repose sur des fondements théoriques reconnus et pertinents à son contexte d'enseignement;
- faire preuve de leadership et d'innovation par son engagement en PUSS.

Durée et régime d'études

La durée normale du programme est de 4 ans pour un régime d'études à temps partiel et d'un an (trois sessions A-H-E) pour un régime d'études à temps complet.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Pédagogie universitaire des sciences de la santé (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-6000	Le monde de la pédagogie universitaire des sciences de la santé	1
PUN-6001	Activités d'intégration	3
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7001	Design pédagogique en sciences de la santé	3
PUN-7002	Relation pédagogique et communication en sciences de la santé	2
PUN-7003	Érudition en pédagogie universitaire des sciences de la santé	2
PUN-7005	Didactique des pratiques interprofessionnelles	1
PUN-7012	Compétences et évaluation en sciences de la santé	3

Règle 1. 6 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7007	Évaluation en sciences de la santé	3
PUN-7008	Supervision en formation pratique	3
PUN-7010	Projet individuel en pédagogie universitaire des sciences de la santé	3
PUN-7020	Principes de leadership et de gestion	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
PUN-7004	Fondements et pratiques de la recherche en pédagogie universitaire des sciences de la santé	3
PUN-7016	Simulation en sciences de la santé I	2
PUN-7017	Simulation en sciences de la santé II	3
PUN-7018	Pratique de la simulation	1
PUN-7019	Projet individuel - design pédagogique	3
PUN-7021	Gestion de changement et amélioration continue	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en génomique fonctionnelle

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences naturelles ou en santé et désire obtenir une formation supplémentaire dans le domaine de la génomique fonctionnelle.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Préalable

Pour s'inscrire aux cours BMO-7009 Génomique fonctionnelle et santé et au cours MMO-7013 Génomique humaine, l'étudiant doit avoir terminé l'un des deux cours suivants:

- BIO-2004 Génétique
- BIO-1902 Introduction à l'analyse génétique

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de fournir à l'étudiant un perfectionnement dans le domaine de l'analyse globale des mécanismes moléculaires régulant l'expression génique.

Les objectifs particuliers du microprogramme sont de:

- sensibiliser l'étudiant à la recherche de pointe dans le domaine de la génomique fonctionnelle;
- permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances technologiques dans le domaine de l'analyse sérielle d'expression génique;
- permettre à l'étudiant de parfaire les connaissances théoriques nécessaires pour l'utilisation et la manipulation du système d'exploitation UNIX;
- permettre à l'étudiant d'approfondir les connaissances nécessaires pour être autonome dans le traitement de données de génomique fonctionnelle.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en médecine moléculaire – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Génomique fonctionnelle (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3
MMO-7013	Génomique humaine	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
MMO-7004	Épigénétique et pathologies associées	2

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en optimisation de la performance sportive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en kinésiologie ou en intervention sportive, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe (par exemple, en physiothérapie ou en nutrition) ou qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de présentation/motivation (environ deux pages) :
 - exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - démontrant et faisant valoir son expérience pertinente
 - exposant ses perspectives de carrière

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le microprogramme de deuxième cycle en optimisation de la performance sportive a une [capacité d'accueil limitée](#) à 10 places.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} avril de chaque année. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant de se perfectionner dans le domaine de la performance sportive afin de mieux appuyer son intervention auprès des athlètes et des entraîneurs. Il sera ainsi en mesure de planifier, de programmer et d'encadrer l'entraînement de sportifs de tous les niveaux grâce à l'acquisition de connaissances spécialisées en préparation physique, en physiologie du sport, en nutrition et en psychologie du sport.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Optimisation de la performance sportive (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-7018	Optimisation des systèmes physiologiques	3
KIN-7019	Perfectionnement en préparation physique et performance	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
KIN-7021	Nutrition et performance sportive	3
KIN-7022	Lecture critique d'articles scientifiques	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - design pédagogique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer et d'appliquer les notions essentielles au design pédagogique d'un programme ou d'une activité pédagogique en sciences de la santé.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Design pédagogique (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3
PUN-7001	Design pédagogique en sciences de la santé	3
PUN-7019	Projet individuel - design pédagogique	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - leadership et gestion

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer et d'appliquer les compétences essentielles en leadership et en gestion, que ce soit pour la création, l'implantation ou la gestion d'un programme ou d'une formation.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Leadership et gestion (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3
PUN-7020	Principes de leadership et de gestion	3
PUN-7021	Gestion de changement et amélioration continue	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - simulation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désire acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour assumer une position de leader dans le développement et l'implantation de la simulation en contexte clinique ou d'enseignement.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Simulation (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3
PUN-7016	Simulation en sciences de la santé I	2
PUN-7017	Simulation en sciences de la santé II	3
PUN-7018	Pratique de la simulation	1

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - supervision et communication

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant et au professionnel de la santé qui désire acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer la capacité de moduler la relation pédagogique pour optimiser l'apprentissage dans divers contextes d'enseignement-apprentissage en sciences de la santé.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Supervision et communication (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3
PUN-7002	Relation pédagogique et communication en sciences de la santé	2
PUN-7005	Didactique des pratiques interprofessionnelles	1
PUN-7008	Supervision en formation pratique	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant d'utiliser des repères théoriques et fonctionnels dans une approche cohérente et réfléchie des concepts de pédagogie, de compétences et d'évaluation afin de les appliquer dans sa pratique en sciences de la santé.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Évaluation (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3
PUN-7007	Évaluation en sciences de la santé	3
PUN-7012	Compétences et évaluation en sciences de la santé	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - promotion de la santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment les sciences sociales ou les sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les compétences visées par ce microprogramme en promotion de la santé sont les suivantes :

- se familiariser avec les principes et les approches théoriques en promotion de la santé dans une diversité de contextes de pratique;
- effectuer une analyse de la situation et des besoins autour d'un enjeu particulier en promotion de la santé qui pourrait donner lieu à des interventions;
- planifier des interventions en promotion de la santé;
- recommander des stratégies de mobilisation de la collectivité;
- expliquer les conditions et les stratégies favorisant la participation communautaire et le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut cheminer à temps partiel.

Rattachement multifacultaire

Ce microprogramme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en santé publique](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Promotion de la santé (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3
SAP-7021	Environnement et santé publique	3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3
SAP-7008	Planification en santé publique	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - santé environnementale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les compétences visées par ce programme permettent à l'étudiant :

- d'apprécier les effets, sur la santé, des facteurs environnementaux auxquelles des populations sont exposées, en particulier la toxicité des contaminants chimiques;

- de caractériser l'influence des environnements naturels et bâtis et d'expliquer comment plusieurs facteurs individuels (génétiques, physiologiques, socioéconomiques) modulent les effets des facteurs environnementaux;
- d'évaluer les caractéristiques et l'ampleur d'un risque en santé environnementale;
- de faire des recommandations en matière de gestion et de communication du risque, et de partage des connaissances en santé environnementale.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut cheminer à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en santé publique](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Santé environnementale (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7005	Santé environnementale	3
SAP-7010	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale	3
SAP-7011	Toxicologie	3
SAP-7021	Environnement et santé publique	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
GGR-7051	Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités	3
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - santé mondiale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment les sciences sociales ou les sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les compétences visées par ce programme sont les suivantes :

- expliquer la distribution mondiale des inégalités de santé et leurs manifestations au niveau local;
- apprécier le rôle des facteurs sociaux, environnementaux, politiques et économiques sur la distribution du fardeau de la maladie;
- effectuer une analyse de la situation et des besoins autour d'un enjeu particulier en santé mondiale qui pourrait donner lieu à des interventions;
- planifier des interventions en santé mondiale;
- comprendre les rôles des différents partenaires et acteurs impliqués en santé mondiale en vue d'une collaboration.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut cheminer à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en santé publique](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Santé mondiale (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7012	Santé publique internationale	3
SAP-7016	Planification et gestion de projet en santé internationale	3
SAP-7018	Santé mondiale : théories et applications	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
AGC-7001	Ruralité et sous-développement	3
SAP-7019	Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-7003	Communication publique et santé	3
COM-7023	Marketing social	3
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae

- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- comprendre les fondements théoriques et pratiques de l'évaluation;
- maîtriser la logique et les différentes étapes de la démarche d'évaluation appliquée en santé publique;
- reconnaître les meilleures pratiques en évaluation dans divers contextes d'intervention en santé publique;
- concevoir, planifier, réaliser ou gérer des démarches d'évaluation de politiques, de programmes ou d'initiatives en santé publique;
- agir comme personne-ressource auprès des acteurs concernés par l'évaluation en santé publique;
- avoir une conduite responsable en évaluation.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut cheminer sous un régime à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en santé publique](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Évaluation (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7006	Évaluation : fondements théoriques et pratiques	3
SAP-7013	Évaluation d'impact en santé publique	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
POL-7013	Évaluation des politiques	3
SAP-7007	Politiques publiques et santé	3
SAP-7008	Planification en santé publique	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en surveillance en santé publique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Expérience professionnelle

Toute expérience pertinente sera considérée comme un atout pour l'admission du candidat.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae qui fait ressortir l'expérience pertinente acquise dans un milieu de santé publique ou une pratique clinique comportant une dimension de santé publique

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son

cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme s'adresse à la personne qui souhaite se préparer à assumer des responsabilités de surveillance en santé publique dans un réseau de la santé et au professionnel qui assume déjà des responsabilités en surveillance et qui veut parfaire sa formation.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et habiletés de base relatives aux activités de surveillance en santé publique : dresser un portrait global de l'état de santé de la population; observer les tendances et les variations temporelles et spatiales; détecter les problèmes en émergence; déterminer les problèmes prioritaires; élaborer des scénarios prospectifs de l'état de santé de la population.

Objectifs

Ce microprogramme permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- utiliser les connaissances en surveillance de façon appropriée;
- examiner, de façon critique, les pratiques en surveillance;
- utiliser les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres au domaine de la surveillance en santé publique.

Durée et régime d'études

Ce microprogramme est offert à temps partiel seulement.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en épidémiologie – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Surveillance en santé publique (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7017	Biostatistique en épidémiologie	4
EPM-7019	Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse	1
EPM-7022	Surveillance en santé publique : concepts et méthodes	1
EPM-7023	Surveillance en santé publique : mise en application	3

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en évaluation économique des technologies de la santé

Description officielle

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou en économique ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Compétences en français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédactionII (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Compétences en anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de présentation (une à deux pages) exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a été conçu afin d'offrir une compréhension de la dimension économique de l'évaluation des technologies de la santé. Plus spécifiquement, il vise l'acquisition des bases fondamentales de l'économie de la santé en plus d'enseigner les notions avancées en évaluation économique des technologies de la santé.

À la fin du microprogramme, l'étudiant sera en mesure de :

- comprendre le rôle de l'évaluation économique dans le cadre de l'évaluation d'une technologie de la santé et de son remboursement par les instances publiques et privées;
- participer à l'élaboration d'un projet d'évaluation économique d'une technologie de la santé;
- interpréter les résultats d'un projet d'évaluation économique d'une technologie de la santé et participer à la vulgarisation de ceux-ci pour des gestionnaires et décideurs.

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Évaluation économique des technologies de la santé (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-6953	Économie de la santé	3
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7029	Modélisation mathématique en épidémiologie et en évaluation économique en santé	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3

Faculté de médecine

Formation complémentaire en médecine d'urgence

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine d'urgence \(formation complémentaire\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine d'urgence \(formation complémentaire\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences d'admission en médecine d'urgence (formation complémentaire)*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences d'admission en médecine d'urgence (formation complémentaire)*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine d'urgence \(formation complémentaire\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Orientation

Devant l'évolution des habitudes de consultation de la population et de la pratique médicale, il semble important de donner aux médecins la possibilité de parfaire leurs connaissances en médecine d'urgence. Au Québec et au Canada, deux types de formation postérieure au doctorat en médecine sont données en médecine d'urgence. Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)

recommande une année de formation supplémentaire après le programme de deux ans en médecine de famille et décerne un « certificat de compétence spéciale en médecine d'urgence » aux candidats qui ont suivi cette formation et qui ont réussi un examen du CMFC en médecine d'urgence. Le Collège des médecins du Québec et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) reconnaissent la formation de cinq ans en médecine d'urgence et décernent un certificat de spécialiste à ceux qui ont suivi cette formation et qui ont réussi l'examen du CRMCC. L'Université Laval offre ces deux types de programme.

Objectifs

Objectifs généraux

L'objectif du programme de formation complémentaire en médecine d'urgence est de former des candidats en médecine d'urgence selon les exigences du Collège des médecins de famille du Canada afin de les rendre aptes à agir comme :

- urgentologues cliniciens et enseignants pour les hôpitaux d'enseignement;
- urgentologues cliniciens pour les autres hôpitaux en milieu urbain et en région. Ce programme s'adresse aux médecins qui veulent pratiquer la médecine d'urgence à plein temps ou comme partie intégrante de leur pratique en médecine familiale.

Objectifs terminaux

Les objectifs terminaux du programme de formation complémentaire en médecine d'urgence peuvent être atteints par différentes activités éducatives s'étalant sur une période de 12 mois. Elles comprennent, entre autres, des stages et des activités d'enseignement programmées. Les objectifs terminaux doivent être atteints durant cette période d'apprentissage. Des objectifs particuliers à chaque stage servent à mieux cibler les connaissances et les aptitudes à acquérir.

Ces objectifs terminaux s'inscrivent dans le domaine des quatre principes de la médecine familiale :

- le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace;
- la médecine familiale est communautaire;
- le médecin de famille est une ressource pour une population déterminée de patients;
- la relation médecin-patient constitue l'essence du rôle du médecin de famille.

Les capacités les plus importantes à acquérir sont les suivantes :

- établir les priorités de traitement pour l'ensemble des patients dans un service d'urgence et planifier l'utilisation efficace des ressources existantes;
- traiter ses patients jusqu'à un niveau avancé, sous une supervision minimale;
- reconnaître rapidement la nécessité d'une intervention diagnostique ou thérapeutique qui dépasse sa compétence personnelle;
- élaborer un diagnostic différentiel pour tous les problèmes majeurs fréquents en médecine d'urgence et faire l'investigation et le traitement nécessaire en fonction des probabilités établies;
- intervenir aux différents niveaux dans la situation préhospitalière et en cas de désastre local ou régional;
- décider de la pertinence d'un transfert urgent d'un patient d'une région éloignée vers un centre spécialisé et de ses besoins particuliers durant le transfert;
- superviser le travail d'un résident ou d'un externe pour un patient stable à l'urgence;
- évaluer la qualité des soins dans un service d'urgence pour un problème courant en médecine d'urgence en utilisant la méthode des critères objectifs;
- présenter les résultats de son évaluation de la qualité des soins dans un service d'urgence lors d'une réunion scientifique régionale;
- utiliser des moyens pédagogiques appropriés lors de ses présentations scientifiques et lors de son enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieus de formation

Pendant votre formation complémentaire en médecine d'urgence, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine d'urgence](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine d'urgence (formation complémentaire).

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Médecine d'urgence (formation complémentaire) (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice

Description officielle

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

Procédure d'admission

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine du sport et de l'exercice](#), rubrique [Admission](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine du sport et de l'exercice](#), rubrique [Admission](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [Admission](#), section Exigences d'admission en médecine du sport et de l'exercice.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [Admission](#), section Exigences d'admission en médecine du sport et de l'exercice.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du

candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine du sport et de l'exercice](#), rubrique [Admission](#).

Orientation

Le maintien d'un mode de vie sain et actif est maintenant reconnu comme un des plus grands déterminants d'une santé durable à toutes les étapes de la vie, que ce soit pour la prévention et le traitement des maladies chroniques ou pour limiter les conséquences physiques et mentales du vieillissement. C'est dans ce contexte que le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) a reconnu la pertinence de la médecine du sport et de l'exercice comme domaine de formation menant à un Certificat de compétence avancée (CCA (MSE)). Cette formation complémentaire d'une année prépare le candidat à jouer un rôle clé en appui et en collaboration à ses collègues de toutes les disciplines de la santé contribuant à mettre en place, à maintenir ou à reprendre un mode vie actif. Le candidat sera préparé à appliquer les compétences de son domaine d'expertise tant chez une clientèle de loisirs participatifs que chez des athlètes compétitifs, à toutes les étapes de la vie.

Objectifs

Objectifs généraux

L'objectif du programme de formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice est de former des candidats en médecine du sport et de l'exercice selon les exigences du CMFC afin de les rendre aptes à agir comme :

- clinicien expert en médecine du sport et de l'exercice, que ce soit au sein d'un groupe de médecine familiale ou en tant que consultant pour les médecins de famille de sa communauté;
- médecin du sport pour des athlètes ou des sportifs de tous les niveaux et au sein de programmes sportifs ;
- clinicien enseignant contribuant à l'amélioration des compétences des intervenants du réseau de santé de sa communauté dans le domaine de la médecine du sport et de l'exercice, notamment à travers la formation des étudiants ou la formation continue de professionnels de la santé.

Objectifs terminaux

Les objectifs terminaux du programme de formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice sont atteints par différentes activités éducatives s'étalant sur une période de 12 mois. Le principal milieu pédagogique est la clinique médicale du PEPS. Des stages auprès de médecins spécialistes ou d'équipes médico-sportives et des activités d'érudition, adaptés en fonction d'une évaluation continue des compétences, permettent de moduler le cheminement selon les besoins du candidat. Les objectifs terminaux doivent être atteints durant cette période d'apprentissage.

Ces objectifs terminaux s'inscrivent dans le domaine des quatre principes de la médecine familiale :

- le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace;
- la médecine familiale est communautaire;
- le médecin de famille est une ressource pour une population déterminée de patients;
- la relation médecin-patient constitue l'essence du rôle du médecin de famille.

Les compétences les plus importantes à acquérir sont les suivantes :

- évaluer l'ensemble des présentations cliniques rencontrées dans un service de médecine du sport et de l'exercice et, s'il y a lieu, utiliser de façon pertinente les modalités d'investigation appropriées;
- élaborer un diagnostic différentiel adapté à la présentation clinique pour les problèmes rencontrés en médecine du sport et de l'exercice;
- établir un plan de traitement pour des patients dans un service de médecine du sport et de l'exercice et planifier l'utilisation efficace des ressources existantes, notamment dans un objectif de réadaptation;
- agir comme médecin d'équipe au sein d'une équipe multidisciplinaire dans le cadre d'un programme sportif;
- superviser le travail d'un résident ou d'un externe pour un patient consultant en médecine du sport et de l'exercice;
- évaluer la qualité des pratiques en lien avec un problème courant ou participer à un projet de recherche en médecine du sport et de l'exercice;
- présenter les résultats d'une évaluation des pratiques de soins ou d'un projet de recherche en médecine du sport et de l'exercice lors d'une réunion scientifique régionale, provinciale ou nationale;
- utiliser des moyens pédagogiques appropriés lors de ses présentations scientifiques et lors de son enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année à temps complet.

Milieu de formation

Le principal milieu de formation est la [Clinique du PEPS](#) de l'Université Laval. Pendant sa formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice, le candidat maintiendra des activités longitudinales de médecine familiale dans un GMFU du réseau de l'Université Laval. Des stages de durée variable dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval seront définis de façon à compléter l'expérience clinique disponible à la Clinique du PEPS.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Médecine du sport et de l'exercice (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Faculté de médecine

Formation complémentaire en soins aux personnes âgées

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en soins aux personnes âgées](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en soins aux personnes âgées](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en soins aux personnes âgées*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en en soins aux personnes âgées*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en soins aux personnes âgées](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Objectif général

Permettre au médecin résident d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises aux fins d'évaluation, de traitement, de prise en charge, de suivi et de soutien de la personne âgée et de sa famille dans un esprit de globalité et de continuité.

Objectifs particuliers

Connaissances

Situer le vieillissement dans le processus de croissance de l'individu, de la famille et de l'organisation sociale, c'est-à-dire :

- comprendre les facteurs qui influencent le comportement du vieillard malade;
- connaître les grands syndromes gériatriques et acquérir les habiletés diagnostiques et thérapeutiques requises dans les cas suivants :

- perte d'autonomie;
- affaiblissement des fonctions cognitives;
- incontinence;
- syndrome d'immobilisation;
- psychopathologies;
- problèmes iatrogènes;
- conséquences fonctionnelles de la maladie chez le sujet âgé;
- capacité d'adaptation et de réadaptation du sujet âgé;
- pharmacologie gériatrique;
- gérontophobie du clinicien;
- retraite, deuil;
- violence envers les personnes âgées;

- connaître les particularités du mode de présentation, d'exploration et de traitement;
- connaître et savoir utiliser les ressources communautaires;
- connaître les principaux problèmes éthiques et juridiques en gériatrie.

Attitudes (savoir-être)

- reconnaître et accepter ses propres sentiments quant au vieillissement, à l'incapacité et à la mort;
- accepter ses responsabilités en tant que médecin dans les soins aux personnes âgées;
- optimiser la contribution des autres professionnels dans le soin aux personnes âgées;
- travailler de façon harmonieuse en équipe avec les autres professionnels;
- reconnaître l'importance des aspects familiaux, sociaux et environnementaux dans la genèse et la présentation des problèmes de santé;
- reconnaître l'importance de la famille et des ressources du patient dans la gestion des problèmes de santé du vieillard;
- fournir les services aux patients âgés dans le milieu qui répondent le mieux à leurs besoins, que ce soit à domicile ou en établissement de santé;
- s'ajuster en fonction des incapacités et des handicaps dans son interaction avec le vieillard;
- reconnaître le concept de médecine globale (approche biopsychosociale);
- reconnaître l'absolue nécessité de la continuité des soins dans la prise en charge adéquate de la personne âgée;
- avoir une attitude adéquate devant un patient âgé en phase terminale.

Aptitudes (savoir-faire)

- être capable d'obtenir et d'interpréter les données recueillies auprès de la personne âgée, de sa famille et de l'équipe soignante, y compris les consultants;
- pouvoir évaluer de façon adéquate un vieillard à domicile, même en situation d'urgence, en sachant reconnaître les renseignements supplémentaires accessibles par cette forme d'évaluation et les avantages de cette méthode;
- compiler les données dans le dossier médical de façon précise et utilisable;
- établir un ordre de priorité des problèmes selon les besoins du patient et de sa famille;
- être capable de résoudre certaines difficultés des personnes âgées en utilisant les ressources adéquates;
- conseiller le vieillard et sa famille;
- travailler avec les autres professionnels dans une approche globale et interdisciplinaire;
- se donner une organisation de travail propre à assurer la continuité requise dans la prise en charge de la personne âgée;
- évaluer les facteurs de risque en gériatrie;
- évaluer le statut mental d'une personne âgée et sa capacité de décider pour elle-même.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieus de formation

Pendant votre formation complémentaire en soins aux personnes âgées, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en soins aux personnes âgées](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en soins aux personnes âgées.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Soins aux personnes âgées (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation en médecine de famille

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine de famille](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine de famille](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de famille*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de famille*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine de famille](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

L'objectif du programme de résidence en médecine de famille est de former des médecins qui sont aptes à assurer aux patients des soins de santé globaux, continus et de qualité en engageant leur responsabilité professionnelle, tout en ayant une préoccupation pour la pratique en dehors des grands centres urbains.

La compétence d'un médecin de famille s'étend à la plus grande partie des soins de première ligne ainsi qu'aux soins de deuxième ligne habituellement assumés par ses pairs sur l'ensemble du territoire québécois. Pour lui, la définition et la résolution des problèmes de santé reposent sur un savoir scientifique, sur l'expérience clinique et sur une compréhension large de la personne, y compris l'expérience personnelle du patient ainsi que son contexte familial et son environnement social.

En recherchant la collaboration du patient, le médecin de famille assure les soins curatifs, palliatifs et de réadaptation ainsi que les activités de prévention de la maladie et d'éducation à la santé. Il travaille au sein d'équipes, en complémentarité avec ses pairs, les médecins spécialistes et les autres professionnels de la santé. Ce clinicien utilise à bon escient les ressources institutionnelles et communautaires. Il a recours aux moyens de communication appropriés et développe avec ses patients une relation thérapeutique privilégiée, respectueuse de la dignité de la personne. Cette relation médecin-patient se construit au fil des contacts répétés.

Conscient de ses forces et de ses limites, des enjeux éthiques et des données scientifiques disponibles, le médecin de famille développe une critique constructive de ses compétences et de sa pratique. Il utilise de façon optimale les différentes sources d'information. Il est un praticien apte à gérer sa formation continue afin de s'adapter aux besoins de la clientèle et de la communauté auprès desquelles il intervient.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieux de formation

Pendant votre formation en médecine de famille, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine de famille](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine de famille.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Médecine de famille (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine familiale - clinicien érudit](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine familiale - clinicien érudit](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat devra avoir terminé avec succès un programme d'études supérieures en médecine familiale, détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec et être en règle avec le Collège des médecins de famille du Canada.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection au programme de médecine familiale - clinicien érudit*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection au programme de médecine familiale - clinicien érudit*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du

candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine familiale - clinicien érudit](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme du programme de clinicien érudit, le résident démontrera des compétences dans chacun des trois domaines universitaires que sont la recherche, l'éducation et la gestion, en équilibre avec les soins cliniques. Plus particulièrement, il sera en mesure de :

- reconnaître l'importance des trois domaines universitaires que sont la recherche, l'éducation et la gestion, et la façon dont ils sont interreliés;
- expérimenter des activités parmi chacun de ces trois domaines universitaires et se perfectionner dans un volet particulier, tout en conservant un équilibre avec les activités cliniques;
- se préparer à servir de modèle et de personne-ressource dans le domaine d'expertise développé, et à collaborer avec ses collègues des domaines universitaires connexes;
- s'autoévaluer dans sa pratique par un processus de documentation et de réflexion par la préparation d'un portfolio qui permettra éventuellement au résident d'effectuer ses demandes de promotion dans les échelons universitaires.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine familiale - clinicien érudit](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine familiale - clinicien érudit.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Clinicien érudit (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours
MED-5000 à
MED-5899

Titre

Crédits exigés

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : Résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, rubrique « Admission ».

Note importante

Le candidat doit suivre simultanément ce programme et une maîtrise recherche (avec mémoire) ou un doctorat (Ph.D.) dans un domaine pertinent. Il doit donc faire une demande d'admission à deux programmes.

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter Résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat devra avoir terminé avec succès un programme d'études supérieures en médecine familiale, détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec et être en règle avec le Collège des médecins de famille du Canada.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « Admission », section Exigences particulières et critères de sélection au programme de formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « Admission », section Exigences particulières et critères de sélection au programme de formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Consulter Résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, rubrique « Admission ».

Objectifs

Au terme du programme de clinicien érudit profil recherche, le résident sera en mesure de :

- appliquer une méthodologie de recherche rigoureuse en ce qui concerne la conception, l'analyse de données et la déontologie;
- agir comme expert et modèle de rôle dans son domaine de recherche;
- établir une relation de confiance avec les personnes impliquées dans le domaine de la recherche (professionnels, collègues et patients);
- rédiger les documents utilisés fréquemment dans le domaine de la recherche (par exemple, une demande de subvention, un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique, un article scientifique);
- défendre son opinion scientifique au sein de plateformes variées;
- porter un regard critique sur sa pratique de clinicien-chercheur.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, vous aurez à effectuer divers stages dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les enseignements de la formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Clinicien érudit profil recherche (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Formation médicale complémentaire en médecine palliative

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine palliative](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine palliative](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine palliative*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine palliative*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine palliative](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le résident doit démontrer des compétences additionnelles dans le domaine de la médecine palliative et pouvoir offrir des services de première ligne et de consultation en soins palliatifs. De plus, il doit être apte à :

- reconnaître et décrire les comportements médicaux ou sociétaux de la fin de vie et de la mort;
- offrir une approche axée sur la personne tout entière (centrée sur le patient) en prodiguant des soins aux patients mourants et à leur famille;
- prendre conscience de ses propres questions et préoccupations sur la fin de vie et sur la mort;
- aborder l'interaction complexe des besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels des patients mourants et de leur famille;
- travailler efficacement dans une équipe interdisciplinaire;
- prendre en charge des patients qui sont traités dans le contexte de divers milieux et organisations de soins;
- traiter les patients à domicile;
- intégrer les normes acceptées de soins palliatifs à l'exercice de la médecine;
- intégrer un processus décisionnel fondé sur des données probantes aux soins prodigués aux patients mourants et à leur famille;
- discuter des questions d'éthique auxquelles doivent faire face les patients mourants, leur famille et leurs médecins, notamment les décisions entourant la fin de vie, les directives antérieures, la planification des soins, l'aptitude à consentir, l'euthanasie et le suicide assisté.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en médecine palliative, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine palliative](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine palliative.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Médecine palliative (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en oncologie gynécologique

Description officielle

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Fellowship en oncologie gynécologique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Fellowship en oncologie gynécologique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie gynécologique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie gynécologique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Fellowship en oncologie gynécologique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif de ce programme est de permettre au médecin résident d'exercer le rôle de consultant en oncologie gynécologique. Au terme de sa formation, le médecin :

- aura acquis une connaissance pratique des bases théoriques de l'oncologie gynécologique ainsi que les fondements des sciences médicales et de la recherche qui s'y appliquent;
- sera en mesure de démontrer les connaissances, les compétences et les comportements liés aux facteurs d'âge, de sexe, de culture et d'origine ethnique pertinents à l'oncologie gynécologique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en oncologie gynécologique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en oncologie gynécologique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en oncologie gynécologique.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Oncologie gynécologique (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en anatomo-pathologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en anatomo-pathologie](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en anatomo-pathologie](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en anatomo-pathologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en anatomo-pathologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en anatomo-pathologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Dans le programme spécialisé en anatomopathologie, le résident acquerra des compétences précises et approfondies en pathologie chirurgicale, en pathologie autopsique et dans les domaines scientifiques ou administratifs connexes. Ses nouvelles connaissances toucheront les disciplines suivantes :

- pathologie générale;
- pathologie de tous les systèmes;
- cytogénétique;
- cytopathologie;
- pathologie judiciaire;
- organisation et administration des laboratoires;
- pathologie pédiatrique;
- pathologie ultrastructurale;
- immunopathologie;
- technologies utilisées en anatomopathologie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

La première année se veut un complément de formation clinique, particulièrement dans les domaines de pratique du futur anatomopathologiste. Schématiquement, les quatre années de formation propres à l'anatomopathologie peuvent être subdivisées en trois grands blocs :

- les deuxième et troisième années sont consacrées à l'apprentissage de la pathologie autopsique et chirurgicale. Lors de la deuxième année, l'accent est surtout mis sur la macroscopie. Lors de la troisième année, l'accent est surtout mis sur l'histologie;
- la quatrième année comprend des stages obligatoires en cytopathologie, en pathologie judiciaire, en neuropathologie et en pathologie pédiatrique ainsi que des stages à option choisis parmi un large éventail de stages portant sur tous les domaines de l'anatomopathologie;
- au cours de la dernière année de formation, il est fortement recommandé au résident de faire un stage dans un département hospitalier bien fréquenté afin de développer son autonomie dans la pratique de l'anatomopathologie et de pouvoir assumer la presque totalité des responsabilités d'un service. De plus, le résident senior doit commencer à assumer la supervision des résidents juniors.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en anatomo-pathologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en anatomo-pathologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en anatomo-pathologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Anatomo-pathologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en anesthésiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en anesthésiologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en anesthésiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en anesthésiologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en anesthésiologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en anesthésiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif du programme spécialisé en anesthésiologie est l'acquisition de connaissances fondamentales et cliniques qui rendent le médecin spécialiste apte à pratiquer, en toute sécurité, une anesthésie-analgésie-réanimation dans toutes les situations de chirurgie et de soins intensifs pouvant survenir dans un hôpital de type général. Cet objectif est prioritaire et définit la compétence professionnelle. En plus de l'expertise médicale, le programme permet d'acquérir des compétences complémentaires de communicateur, de collaborateur, de gestionnaire, de promoteur de la santé, d'érudit et de professionnel. La maîtrise de ces rôles est à la base d'une pratique qui assure des soins de haute qualité.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

La formation en anesthésiologie peut comprendre un stage de recherche entrepris au cours des trois dernières années de formation. Les modalités du stage sont précisées par le directeur du programme et l'anesthésiologiste responsable du projet pour qu'il soit bien intégré à la formation du résident.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en anesthésiologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en anesthésiologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en anesthésiologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Anesthésiologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en biochimie médicale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en biochimie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en biochimie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en biochimie médicale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en biochimie médicale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en biochimie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit être capable :

- de discuter l'étiopathogénie et la physiopathologie des désordres biochimiques qui ont cours dans la maladie;
- de décrire les principes à la base des techniques d'analyses courantes en biochimie médicale et des équipements, et de les sélectionner en fonction de critères de performance analytique d'efficacité et d'efficience; appliquer les notions d'épidémiologie et de statistique à l'évaluation des méthodes d'analyses et à l'interprétation des résultats;
- d'élaborer, maintenir et assurer l'évolution d'un parc analytique médicalement requis dans un contexte de service à la clientèle hospitalisée ou ambulatoire;
- d'établir des protocoles d'exploration biochimique à l'usage de la clinique;
- de monter et maintenir à jour un programme visant l'assurance de qualité;
- d'examiner et traiter un malade pour tout problème qui relève de sa compétence et agir comme consultant auprès des médecins pour le choix d'une épreuve de laboratoire et l'interprétation d'un résultat d'analyse;
- d'élaborer et conduire des protocoles de recherche, organiser les données et communiquer les résultats;
- d'organiser un laboratoire d'analyses médicales et en assumer la responsabilité de gestion, établir les règles de service et d'opération et en surveiller l'application;
- d'appliquer les normes d'éthique dans ses relations interprofessionnelles et dans la prise de décision;
- de connaître les politiques de santé et le système juridique influençant la pratique médicale;
- d'établir et maintenir de bonnes relations professionnelles entre le laboratoire et les divers niveaux de pratique médicale, à l'hôpital comme à l'extérieur, en vue d'encourager une utilisation rationnelle des ressources;
- de remplir, dans les limites du raisonnable, toute autre fonction relevant de la compétence du médecin-biochimiste.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en biochimie médicale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en biochimie médicale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en biochimie médicale.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Biochimie médicale (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en cardiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en cardiologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en cardiologie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en cardiologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en cardiologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en cardiologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Au terme de sa formation en cardiologie, le médecin résident doit être apte à :

- assumer la responsabilité médicale des personnes atteintes de maladies cardiovasculaires;
- utiliser toutes les ressources accessibles pouvant favoriser la solution de problèmes liés à la cardiologie;
- contribuer à la formation des personnes avec lesquelles il partage des responsabilités.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en cardiologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en cardiologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en cardiologie.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Cardiologie (156 crédits)

Règle 1. 156 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en cardiologie pédiatrique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en cardiologie pédiatrique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en cardiologie pédiatrique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en cardiologie pédiatrique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en cardiologie pédiatrique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en cardiologie pédiatrique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le résident doit démontrer les connaissances, aptitudes et attitudes en matière de sexe, de culture et d'ethnie du patient qui correspondent à la cardiologie pédiatrique. Par ailleurs, il doit démontrer qu'il est en mesure de tenir compte de ces facteurs dans la méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse de données. Au terme du programme d'enseignement, le médecin diplômé pourra agir avec compétence comme cardiologue pédiatrique consultant. Ceci exige du médecin :

- d'offrir un diagnostic et un traitement fondés sur les données scientifiques, complets et efficaces au patient souffrant de problèmes du système cardiovasculaire;
- de communiquer efficacement avec les familles, les enfants et les médecins traitants ainsi que les autres professionnels de la santé;
- de conseiller les patients, les familles et les autres intervenants concernant les aspects de la prévention des problèmes associés à la cardiologie pédiatrique, notamment les facteurs de risque et les préoccupations d'ordre génétique et environnemental;
- de maintenir des dossiers médicaux complets et exacts;
- de coordonner efficacement le travail de l'équipe de soins de santé;
- de savoir enseigner efficacement aux autres médecins (y compris les étudiants en médecine et les résidents en spécialité) ainsi qu'aux autres professionnels de la santé et aux patients;
- de maîtriser les habiletés professionnelles et techniques associées à la spécialité;
- de faire preuve des attitudes personnelles et professionnelles conformes au rôle d'un médecin consultant;
- d'avoir la volonté et la capacité d'évaluer efficacement son propre rendement professionnel;
- de faire preuve de sa réceptivité et de sa capacité à maintenir à jour sa pratique médicale par la lecture et d'autres modes de formation médicale continue;
- d'être capable de faire l'évaluation critique des ouvrages portant sur le système cardiovasculaire et la cardiologie en ce qui a trait au diagnostic, à l'investigation et à la prise en charge des patients;
- d'être capable de participer à des études cliniques ou des études en sciences fondamentales à titre de membre d'une équipe de recherche.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en cardiologie pédiatrique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements cardiologie pédiatrique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en cardiologie pédiatrique.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Cardiologie pédiatrique (156 crédits)

Règle 1. 156 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie cardiaque

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie cardiaque](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie cardiaque](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie cardiaque*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie cardiaque*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie cardiaque](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le résident aura acquis les compétences nécessaires pour agir comme médecin-conseil en chirurgie cardiaque. Il devra démontrer qu'il a les connaissances des questions en matière de sexe, de culture et d'ethnie du patient pertinentes à la chirurgie cardiaque. En outre, il sera en mesure de tenir compte de ces facteurs dans la méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse de données. Le chirurgien cardiaque joue les rôles d'expert médical et de décideur clinicien, de communicateur, de collaborateur, de gestionnaire, de promoteur de la santé, d'érudit et de chercheur scientifique. Comme professionnel dévoué et conformément aux obligations du médecin, le chirurgien cardiaque doit s'efforcer de prodiguer les soins de la plus grande qualité avec intégrité, honnêteté et compassion, manifester les comportements professionnels, personnels et interpersonnels appropriés et exercer la médecine de manière respectueuse de la déontologie en accordant la priorité aux besoins de chaque patient. Durant toute sa vie professionnelle, le chirurgien cardiaque doit pratiquer l'éducation et l'évaluation continues. Il doit comprendre le rôle de la recherche et la nécessité d'analyser d'un œil critique les progrès courants des sciences et de la pratique médicale qui s'appliquent à la spécialité.

Au terme de sa formation, le médecin diplômé aura acquis les compétences suivantes et fonctionnera efficacement comme :

Expert médical/décideur clinicien

- Démontrer les habiletés diagnostiques et thérapeutiques nécessaires pour assurer le traitement conforme à l'éthique et efficace du patient;
- Consulter l'information pertinente à la pratique clinique et l'appliquer;
- Offrir des services de consultation efficaces en ce qui concerne le soin des patients, l'éducation et les avis juridiques;
- Être capable de participer à des études cliniques ou des études en sciences fondamentales à titre de membre d'une équipe de recherche.

Communicateur

- Établir une relation thérapeutique avec les patients et leur famille;
- Obtenir et résumer les antécédents médicaux des patients, de leur famille et de la collectivité;
- Écouter attentivement;
- Discuter de renseignements appropriés avec les patients, leur famille et les autres membres de l'équipe de soins de santé.

Collaborateur

- Consulter de façon efficace d'autres médecins et professionnels de la santé;
- Contribuer efficacement à d'autres activités de l'équipe interdisciplinaire.

Gestionnaire

- Utiliser efficacement les ressources afin d'établir un équilibre entre les soins à prodiguer aux patients, les besoins en apprentissage et les activités externes;
- Répartir judicieusement les ressources limitées consacrées aux soins de santé;
- Travailler avec efficacité et efficience dans une organisation de soins de santé;
- Utiliser la technologie de l'information pour optimiser les soins, l'acquisition continue du savoir et d'autres activités.

Promoteur de la santé

- Reconnaître les principaux déterminants de la santé qui ont un effet sur les patients;
- Contribuer à l'amélioration de la santé des patients et des communautés;
- Reconnaître ces questions lorsque la promotion est indiquée et y réagir.

Érudit

- Concevoir et appliquer une stratégie d'éducation permanente personnelle et en suivre l'évolution;

- Évaluer d'un œil critique les sources d'information médicale;
- Faciliter l'apprentissage chez les patients, les membres du personnel, les étudiants et d'autres professionnels de la santé;
- Contribuer à la création de connaissances nouvelles.

Professionnel

- Offrir des soins de la plus grande qualité avec intégrité, honnêteté et compassion;
- Se comporter de façon appropriée sur les plans professionnel, personnel et interpersonnel;
- Exercer la médecine conformément aux principes de la déontologie et aux obligations du médecin.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de six années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie cardiaque, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie cardiaque](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie cardiaque.

Structure du programme

Total exigé : 312 crédits

Équivalence maximum : 156 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie cardiaque (312 crédits)

Règle 1. 312 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie générale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie générale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie générale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Les objectifs du programme spécialisé en chirurgie générale sont orientés non seulement vers la formation de chirurgiens-cliniciens répondant aux besoins de la population, mais aussi vers la formation de chirurgiens qui optent pour une carrière professorale. Au terme de sa formation spécialisée en chirurgie générale, le résident doit être apte à :

- assumer la responsabilité de l'état de santé des individus atteints de maladies relevant du domaine de la chirurgie générale;
- adapter son action selon les modifications des besoins des individus, l'évolution scientifique et technologique et les ressources accessibles;
- contribuer à la formation des professionnels et de ceux avec lesquels il partage ses responsabilités;
- maintenir, utiliser et expliquer le rationnel scientifique de ses interventions auprès des malades et, au besoin, contribuer au développement des connaissances dans le domaine de la chirurgie générale.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie générale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie générale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie générale.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie générale (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie orthopédique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie orthopédique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie orthopédique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie orthopédique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie orthopédique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie orthopédique](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Au terme de sa formation spécialisée en chirurgie orthopédique, le résident aura acquis les connaissances nécessaires pour faire de lui un chirurgien et un clinicien compétent.

Il sera apte à :

- élaborer et réaliser le traitement médical et chirurgical des maladies du système locomoteur;
- assurer la prise en charge et le suivi de ses patients;
- évaluer les résultats de ses traitements;
- travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et en assurer la direction, si nécessaire;
- poursuivre de façon autonome sa formation continue médicale et chirurgicale afin d'offrir des soins de haute qualité et de suivre l'évolution des ressources techniques et scientifiques.

Cette formation permet également d'acquérir des connaissances de base dans l'élaboration et la réalisation de projets de recherche clinique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie orthopédique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie orthopédique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie orthopédique.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie orthopédique (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie plastique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie plastique](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie plastique](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie plastique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie plastique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie plastique](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Dans le programme spécialisé en chirurgie plastique, l'étudiant acquerra les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir un médecin compétent et spécialisé dans la discipline chirurgicale.

Ainsi, la formation comprend des apprentissages théoriques et pratiques qui visent à faire acquérir la compétence chirurgicale.

L'étudiant acquerra donc la maîtrise des :

- apprentissages cognitifs qui assurent la compétence théorique nécessaire à l'expression des différentes notions de contenu;
- apprentissages psychomoteurs relatifs aux habiletés requises pour les interventions chirurgicales;
- attitudes requises pour assurer une relation positive avec les patients, les pairs et les dirigeants.

De plus, le programme de formation s'organise à partir du tronc commun complété par huit domaines chirurgicaux précis qui assurent la spécialisation :

- chirurgie plastique, y compris la reconstruction en général;
- chirurgie cranio-maxillo-faciale;
- chirurgie de la main et du poignet;
- microchirurgie;
- traitement des grands brûlés;
- chirurgie plastique pédiatrique;
- chirurgie esthétique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie plastique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie plastique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie plastique.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie plastique (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie vasculaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie vasculaire](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie vasculaire](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie vasculaire*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie vasculaire*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie vasculaire](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le résident doit être compétent en chirurgie vasculaire et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Il doit acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la spécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche. Il doit apprendre la méthodologie du traitement sécuritaire du patient avec des problèmes vasculaires et acquérir les connaissances nécessaires pour évaluer sa condition efficacement et avec acuité, prioriser ses besoins, déterminer si ses besoins excèdent les ressources disponibles, s'assurer que des soins optimaux sont dispensés en tout temps.

Le résident doit démontrer qu'il a les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Comme expert médical, le chirurgien vasculaire met en œuvre son savoir médical, ses compétences cliniques spécialisées et ses attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Il travaille efficacement comme conseiller et doit :

- dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients;
- acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes convenant à la pratique de la chirurgie vasculaire;
- procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient de chirurgie vasculaire;
- pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement;
- utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée;
- consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de son expertise.

Communicateur

Comme communicateur, le chirurgien vasculaire facilite la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical. Il doit :

- établir avec les patients et les membres de leurs familles un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique;
- trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leurs familles, de collègues et d'autres professionnels;
- transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leurs familles, à des collègues et à d'autres professionnels;
- faire en sorte que les patients, les membres de leurs familles et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun;
- transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical.

Collaborateur

Comme collaborateur, le chirurgien vasculaire travaille efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients. Il doit :

- participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de chirurgie vasculaire;
- collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre.

Gestionnaire

Comme gestionnaire, le chirurgien vasculaire participe à part entière à la dispensation institutionnelle des soins de santé à travers laquelle il organise des pratiques durables, prend des décisions sur l'affectation des ressources et contribue à l'efficacité du système de soins de santé. Il doit :

- participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de l'organisation et des systèmes de soins de santé;
- gérer efficacement sa pratique et sa carrière;
- répartir judicieusement les ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées;
- jouer le rôle d'administrateur ou de chef de file, comme il convient.

Promoteur de la santé

Comme promoteur de la santé, le chirurgien vasculaire utilise son expertise et son influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations. Il doit :

- répondre aux besoins et aux problèmes de santé d'individus dans le cadre des soins aux patients;
- répondre aux besoins sanitaires des collectivités qu'il sert;
- définir les déterminants de la santé des populations qu'il sert;
- promouvoir la santé d'individus, de collectivités et de populations.

Érudit

Comme érudit, le chirurgien vasculaire démontre pendant toute sa vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales. Il doit :

- maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir;
- évaluer de façon critique l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique;
- faciliter l'acquisition du savoir par les patients, les membres de leurs familles, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, comme il convient;
- contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles.

Professionnel

Comme professionnel, le chirurgien vasculaire se consacre à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et à l'application de critères rigoureux de comportements personnels. Il doit :

- démontrer un engagement envers ses patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique;
- démontrer un engagement envers ses patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession;
- démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie vasculaire, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie vasculaire](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie vasculaire.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Autres activités

Chirurgie vasculaire (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en dermatologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en dermatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en dermatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en dermatologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en dermatologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en dermatologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

À la fin de sa formation, le médecin résident doit :

- posséder des connaissances théoriques exhaustives au sujet des maladies cutanées et des maladies transmises sexuellement, de la dermatologie et des sciences de base (physiologie, biochimie et photobiologie);
- posséder les connaissances techniques de la dermatologie, de l'immunodermatopathologie, de l'histochimie et de la microscopie électronique;
- prendre en charge, de façon autonome, les malades externes ou hospitalisés : il doit pouvoir rédiger les observations complètes, demander ou effectuer lui-même tous les examens et les mesures d'exploration et établir une thérapeutique;
- posséder les connaissances théoriques et pratiques en immunodermatologie et en dermatologie industrielle (utilisation des tests épicutanés);
- connaître la photobiologie et ses applications pratiques;
- posséder des connaissances théoriques et pratiques en chirurgie dermatologique, y compris les biopsies, la chirurgie mineure, l'électrocoagulation, le laser thérapeutique et la cryothérapie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en dermatologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en dermatologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en dermatologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Dermatologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme est une surspécialité de la médecine interne et mène à l'obtention du titre d'endocrinologue.

Au terme de sa formation, le résident sera en mesure de :

- assumer le rôle de médecin-conseil en tant que spécialiste compétent en endocrinologie et métabolisme;
- utiliser ses connaissances des bases théoriques de la spécialité, y compris les sciences médicales et la recherche fondamentale dans l'exercice de sa profession;
- démontrer qu'il possède les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour prodiguer des soins efficaces axés sur les patients et desservir une population diverse;
- tenir compte des questions d'âge, de genre, d'orientation sexuelle, de culture, d'origine ethnique et d'éthique de façon professionnelle dans tous les aspects de la pratique de l'endocrinologie et du métabolisme.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Endocrinologie et métabolisme chez l'adulte (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Formation médicale spécialisée en gastroentérologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en gastroentérologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en gastroentérologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gastroentérologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gastroentérologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en gastroentérologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au cours de la résidence en gastroentérologie, le résident doit apprendre et assimiler les méthodes d'évaluation, d'investigation, de diagnostic, ainsi que les traitements sécuritaires pour traiter efficacement les patients atteints de pathologies digestives; il doit acquérir les connaissances nécessaires pour évaluer la condition du patient, en prioriser les besoins, optimiser l'utilisation des ressources disponibles et s'assurer que des soins optimaux sont dispensés en tout temps. Sa pratique clinique doit inclure les outils diagnostiques et thérapeutiques de l'heure. Son plan de traitement doit s'exercer en faisant preuve de communication saine et efficace avec les patients et de collaboration avec les autres intervenants du dossier, tant médecin que tout autre membre de l'équipe multidisciplinaire. Ses réflexions et ses gestes posés doivent traduire les compétences essentielles que sont l'érudition, la communication, la promotion de la santé, la gestion, la collaboration et le professionnalisme.

Après avoir complété le programme et atteint les compétences voulues, le résident sera apte à agir à titre de consultant en gastroentérologie. Il démontrera alors les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles au traitement approprié de patients porteurs de maladie du système digestif.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en gastroentérologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en gastroentérologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en gastroentérologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Gastroentérologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en gériatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en gériatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en gériatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gériatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gériatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en gériatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

À la fin de sa formation, le médecin résident doit posséder les compétences théoriques et pratiques qui lui permettront de résoudre les problèmes de santé de la population âgée par l'utilisation des méthodes diagnostiques et thérapeutiques actuelles. Il doit donc :

- connaître les processus normaux du vieillissement, la dynamique sociale et familiale de la personne âgée et les ressources communautaires à sa disposition;
- connaître les processus pathologiques susceptibles d'atteindre la personne âgée, leur étiopathogénie, leur physiopathologie et leur traitement;
- posséder une compétence administrative suffisante qui lui permette de collaborer à l'élaboration d'une stratégie sanitaire;
- être capable d'exercer ses compétences en collaboration avec les autres professionnels de la santé;

- être apte à remplir le rôle de consultant en gériatrie vis-à-vis de ses collègues des autres spécialités et de ceux de la médecine familiale;
- participer à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la gériatrie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en gériatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en gériatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en gériatrie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Gériatrie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en gérontopsychiatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en gérontopsychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en gérontopsychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en gérontopsychiatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en gérontopsychiatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en gérontopsychiatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Ce programme est une surspécialité de la psychiatrie et mène à l'obtention du titre de gérontopsychiatre.

Cette formation permet d'approfondir l'évaluation et la prise en charge des problématiques psychiatriques survenant à l'âge avancé : troubles psychiatriques tardifs, vieillissement des pathologies psychiatriques, troubles cognitifs et symptômes psychologiques associés.

Les stages se déroulent tant en milieu de soins généraux qu'à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, et s'accompagnent d'étroites collaborations avec les départements cliniques de gériatrie et de neurologie. Le travail interdisciplinaire est donc au cœur de l'organisation des soins à la clientèle gériatrique et se reflétera dans la majorité des stages des résidents en gérontopsychiatrie.

Ce programme a pour objectif l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'apprentissage des techniques usuelles en gérontopsychiatrie :

- En tant qu'*expert*, savoir évaluer et prendre en charge des patients âgés présentant des problèmes de santé mentale variés et complexes en raison de l'impact du vieillissement sur la présentation des troubles psychiatriques, des comorbidités médicales et cognitives, des changements fonctionnels et sociaux inhérents à l'âge avancé et des ressources à impliquer.
- En tant que *communicateur*, savoir, dans sa relation médecin-patient, transmettre une information claire et complète, adaptée aux situations et aux interlocuteurs; être sensible aux facteurs qui peuvent affecter la communication à l'âge avancé.
- En tant que *collaborateur*, développer son leadership médical au sein de l'équipe multidisciplinaire en étant sensible aux compétences des autres professionnels afin de coordonner les soins avec efficacité.
- En tant que *gestionnaire*, savoir utiliser avec efficacité les ressources cliniques au quotidien, mais aussi être en mesure de poser un regard critique sur l'organisation des soins et de réfléchir à leur optimisation.

- En tant que *promoteur de la santé*, savoir agir sur les facteurs de prévention des conditions gérontopsychiatriques, notamment cognitives, intervenir sur les facteurs modulant l'évolution d'une condition active, promouvoir dans la collectivité de saines habitudes de vie, notamment auprès des aidants naturels.
- En tant qu'*érudit*, développer sa pleine autonomie dans la poursuite de l'approfondissement de ses connaissances en gérontopsychiatrie, et dans sa capacité à poser un regard critique sur les sources d'information médicales.
- En tant que *professionnel*, être une référence pour ses collaborateurs quant aux divers aspects éthiques des soins à la clientèle âgée, notamment lorsqu'elle est en perte d'autonomie ou qu'elle présente des atteintes cognitives, et développer son autonomie quant au maintien d'un bon équilibre de vie dans une profession exigeant de s'investir en clinique, en administration, en recherche et en enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années (prolongation de la formation spécialisée en psychiatrie).

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en gérontopsychiatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en gérontopsychiatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en gérontopsychiatrie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Gérontopsychiatrie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en hématologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en hématologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en hématologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en hématologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en hématologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en hématologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit être apte à :

- utiliser ses connaissances fondamentales, à l'échelle cellulaire et moléculaire, pour comprendre la physiopathologie des maladies sanguines et immunitaires, pour comprendre et interpréter les épreuves de laboratoire et pour acquérir subséquemment les connaissances qui lui permettront de demeurer à jour dans sa spécialité;
- démontrer le savoir-faire requis pour superviser l'exécution et assurer le contrôle de la qualité des principales techniques de laboratoire normalement utilisées en cytologie sanguine et médullaire, en hémostase-thrombose et en immunohématologie de la transfusion;
- agir à titre de consultant en hématologie et, le cas échéant, à prendre en charge les malades hospitalisés ou ambulatoires souffrant de maladies bénignes ou malignes des systèmes hématopoïétique ou immunitaire ainsi que de désordres héréditaires ou acquis de la coagulation sanguine;
- agir à titre de consultant pour toute question liée à la transfusion sanguine et à ses complications et à participer aux activités pertinentes d'hémovigilance;
- démontrer une connaissance approfondie des principes de la pratique courante de la chimiothérapie intensive et de la réanimation hématologique (y compris la greffe de cellules-souches hématopoïétiques), utilisée dans le traitement des

- leucémies, des lymphomes, des gammopathies monoclonales et de certaines tumeurs solides;
- s'intégrer harmonieusement à une équipe multidisciplinaire du traitement des cancers;
- démontrer une connaissance adéquate de la méthodologie de base de la recherche clinique, de façon à pouvoir participer efficacement à des essais thérapeutiques multi-institutionnels nationaux ou internationaux de phase II ou III.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en hématologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en hématologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en hématologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Hématologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en immunologie clinique et allergie chez l'adulte

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en](#)

[immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en immunologie clinique et allergie chez l'adulte*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en immunologie clinique et allergie chez l'adulte*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme permettra au médecin résident d'acquérir les connaissances nécessaires pour devenir un consultant et un immunologue-allergologue compétent.

Au terme de sa formation, le médecin résident sera apte à procéder au diagnostic et au traitement des affections touchant le système immunitaire, entre autres :

- les maladies allergiques dont l'anaphylaxie, l'allergie alimentaire, l'allergie aux venins d'insecte, l'allergie médicamenteuse, la rhinite allergique et l'asthme;
- les immunodéficiences primaires et secondaires;
- les maladies auto-immunes;
- les autres affections: mastocytose, urticaire, syndrome hyperéosinophilique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en immunologie clinique et allergie chez l'adulte, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Autres activités

Immunologie clinique et allergie chez l'adulte (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : Résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale , rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter Résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale , rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « Admission », section Exigences particulières et critères de sélection en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « Admission », section Exigences particulières et critères de sélection en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter Résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale , rubrique « Admission ».

Objectifs

L'objectif général du programme de maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale est la formation de médecins spécialisés dans le diagnostic clinique et biologique des maladies infectieuses, leur traitement et leur prévention.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en microbiologie médicale et infectiologie, vous aurez à effectuer divers stages dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les enseignements en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale (156 crédits)

Règle 1. 156 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en microbiologie médicale et infectiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en microbiologie médicale et infectiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en microbiologie médicale et infectiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en microbiologie médicale et infectiologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en microbiologie médicale et infectiologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en microbiologie médicale et infectiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Les objectifs généraux du programme de microbiologie médicale et infectiologie sont la formation de médecins spécialisés dans le diagnostic clinique et biologique des maladies infectieuses, leur traitement et leur prévention.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en microbiologie médicale et infectiologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en microbiologie médicale et infectiologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en microbiologie médicale et infectiologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Microbiologie médicale et infectiologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine d'urgence

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine d'urgence \(spécialité\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine d'urgence \(spécialité\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine d'urgence*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine d'urgence*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine d'urgence \(spécialité\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

À la fin de son apprentissage, le médecin résident doit pouvoir :

- agir à titre de consultant en matière d'identification, de compréhension et de traitement des pathologies aiguës et des traumatismes rencontrés à l'urgence, indépendamment de leur gravité, du type de clientèle affectée et du milieu de pratique
- faire preuve d'autonomie en ce qui a trait aux décisions cliniques, particulièrement dans des situations aiguës, complexes et indifférenciées
- travailler en équipe à la prise en charge efficiente des patients à la salle d'urgence et avec le souci d'assurer la qualité, la sécurité et l'accessibilité aux soins de santé urgents
- intégrer les données probantes de la littérature à la prestation réfléchie de soins, et savoir transmettre votre expertise et votre savoir-faire aux générations futures en matière de médecine d'urgence
- intervenir rapidement et efficacement auprès des patients présentant des problématiques aiguës de toutes sortes, souvent critiques et complexes
- prioriser ses actions en fonction du volume de travail et de la gravité de la condition des patients
- établir un contact humain avec les patients et leurs familles en quelques instants dans des situations parfois très émotives
- collaborer avec plusieurs intervenants pour coordonner les soins urgents des patients
- être un leader dans le développement et le rayonnement de la médecine d'urgence

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine d'urgence, vous aurez à [effectuer divers stages dans les milieux hospitaliers](#) de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine d'urgence](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Médecine d'urgence (formation spécialisée) (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine de soins intensifs

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine de soins intensifs](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine de soins intensifs](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de soins intensifs*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de soins intensifs*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine de soins intensifs](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Le spécialiste en soins intensifs doit être apte à faire face aux diverses situations cliniques où l'intégrité physique du patient est mise en danger, soit par une pathologie aiguë sous-jacente, soit par une intervention médicale jugée à risque. Ce spécialiste possède une gamme étendue de connaissances et d'habiletés qui lui permettent de prendre en charge les insuffisances organiques aiguës de toutes sortes ainsi que d'appliquer les mesures de prévention reconnues des complications présentes en milieu hospitalier, en général, et aux soins intensifs, en particulier. Au terme de sa formation, le médecin spécialisé en soins intensifs doit :

- adopter une vision globale et complète des problèmes du patient;
- résoudre avec efficacité les problèmes, en apportant des solutions diagnostiques et thérapeutiques appropriées plutôt qu'en se limitant à éliminer certains diagnostics précis;
- prendre en charge des patients présentant des problèmes médicaux indifférenciés ou multisystémiques;
- pratiquer la médecine de soins intensifs de façon autonome et responsable envers le malade : la maturité et la confiance permettent de prendre les décisions appropriées;
- être capable de diriger un patient vers un autre médecin pour obtenir une opinion, lorsque cela est indiqué;
- formuler des recommandations relatives au maintien et à la promotion de la santé de ces patients ainsi que les mesures de prévention et de réadaptation que leur état exige;
- établir une bonne relation professionnelle avec les patients ou leurs proches et avec les autres professionnels de la santé;
- travailler dans une équipe multidisciplinaire;
- appliquer les principes pédagogiques nécessaires à un enseignement efficace auprès des pairs, des intervenants du milieu et des patients;
- s'autoévaluer et maintenir sa compétence générale;
- évaluer d'un œil critique les sources de l'information médicale;
- intégrer des notions de base en ce qui a trait à la gestion de la qualité de l'exercice professionnel;
- gérer efficacement une pratique médicale (gestion professionnelle).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine de soins intensifs, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine de soins intensifs](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine de soins intensifs.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Autres activités

Médecine de soins intensifs (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine interne

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine interne](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine interne](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine interne](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Le programme de formation spécialisée en médecine interne peut intéresser trois types de candidats et, en conséquence, l'objectif poursuivi dans ce programme peut être décrit des trois façons suivantes :

- offrir une formation complète au résident qui se destine à la pratique de la médecine interne, permettant l'obtention des certificats de compétence nécessaires à cet effet;
- offrir une solide formation en médecine interne au résident qui se destine à l'une des surspécialités de la médecine interne, le rendant apte, à la suite du complément requis de formation, à pratiquer de façon compétente cette surspécialité et à obtenir les certificats de compétence requis;
- permettre au résident d'autres programmes d'acquérir une formation complémentaire en médecine interne, en conformité avec les objectifs des divers programmes.

Au terme de ce programme, le résident doit être apte à :

- adopter une vision globale et complète des problèmes du patient;
- résoudre avec efficacité les problèmes, en apportant des solutions diagnostiques et thérapeutiques appropriées, au lieu de se limiter à éliminer certains diagnostics particuliers;
- prendre en charge des patients aux prises avec des problèmes médicaux indifférenciés ou multisystémiques;
- pratiquer la médecine interne de façon autonome et responsable envers le malade, avec la maturité et la confiance permettant de prendre des décisions appropriées;
- diriger un patient vers un autre médecin pour obtenir une opinion, lorsque cela est indiqué;
- formuler les recommandations relatives au maintien et à la promotion de la santé de ses patients ainsi que les mesures de prévention et de réadaptation exigées par leur état;
- établir une bonne relation professionnelle avec les patients ou leurs proches et les autres professionnels de la santé;
- travailler en équipe multidisciplinaire;
- appliquer les principes pédagogiques nécessaires à l'enseignement efficace auprès des pairs, des intervenants du milieu et des patients;
- s'autoévaluer et à maintenir sa compétence générale;
- évaluer d'un œil critique les sources d'information médicale;
- intégrer des notions de base en ce qui a trait à la gestion de la qualité de l'exercice professionnel;
- gérer efficacement une pratique médicale (gestion professionnelle).

Durée et régime d'études

La durée du programme complet de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine interne, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine interne](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine interne.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Médecine interne (156 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7007	Épidémiologie clinique	3

Règle 1. 999 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine interne générale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine interne générale](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine interne générale](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne générale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne générale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine interne générale](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Ce programme permet d'acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la subsécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche :

- la capacité d'adopter une vision globale et complète des problèmes du patient dans une perspective intégrée, par opposition à une approche centrée sur un organe ou une maladie;
- la capacité de résoudre les problèmes en apportant des solutions diagnostiques et thérapeutiques appropriées plutôt qu'en se limitant à éliminer certains diagnostics spécifiques;
- la capacité de pratiquer la médecine interne de façon autonome et responsable envers le malade; la maturité et la confiance permettant de prendre les décisions appropriées; la capacité de diriger un patient vers un autre professionnel pour obtenir une opinion lorsque cela est indiqué;
- la capacité de formuler les recommandations relatives au maintien et à la promotion de la santé des patients ainsi que les mesures de prévention et de réadaptation exigées par leur état;
- la capacité d'établir une bonne relation professionnelle avec les patients ou leurs proches ainsi qu'avec les autres professionnels de la santé, tout en étant capable d'aborder de façon professionnelle les questions d'appartenance ou d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et d'éthique;
- la capacité de travailler en équipe multidisciplinaire et d'assurer un travail d'équipe collaboratif;
- la capacité d'appliquer les principes pédagogiques nécessaires à l'enseignement auprès des pairs, des intervenants du milieu et des patients;
- l'habileté à s'autoévaluer et à maintenir sa compétence générale;
- la capacité d'évaluer d'un œil critique les sources d'information médicale;

- l'intégration des notions de base en gestion de la qualité de l'exercice professionnel;
- l'habileté à gérer efficacement sa pratique médicale et sa carrière.

Le programme s'assure qu'au cours de sa formation, chaque résident acquiert, intègre et applique tous les aspects des rôles CanMEDS.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de deux ans.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine interne générale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine interne générale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine interne générale.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Médecine interne générale (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine néonatale et périnatale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine néonatale et périnatale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine néonatale et périnatale](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine néonatale et périnatale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine néonatale et périnatale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine néonatale et périnatale](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Au terme de sa formation, on s'attend à ce que le résident soit un spécialiste compétent, capable d'exercer le rôle de consultant en médecine néonatale et périnatale. Il doit acquérir une connaissance pratique des bases théoriques de la médecine néonatale et périnatale ainsi que les fondements des sciences médicales et de la recherche qui s'y appliquent.

Le résident doit démontrer les connaissances, les compétences et les comportements liés aux facteurs d'âge, de sexe, de culture et d'origine ethnique se rapportant à la médecine néonatale et périnatale. De plus, il doit faire la preuve de son habileté à inclure une perspective liée au sexe, à la culture et à l'origine ethnique dans la méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse des données.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine néonatale et périnatale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine néonatale et périnatale](#), comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine néonatale et périnatale.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Médecine néonatale et périnatale (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine physique et réadaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine physique et réadaptation](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine physique et réadaptation](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine physique et réadaptation*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine physique et réadaptation*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine physique et réadaptation](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Le programme spécialisé en médecine physique et réadaptation favorise l'atteinte d'un haut degré de compétence permettant au résident de :

- évaluer l'état de patients ayant des problèmes neuromusculosquelettiques ou toute autre incapacité physique nécessitant une réadaptation, tout en tenant compte des contextes socioculturel et familial;
- formuler des mesures et des programmes de prévention de ces états pathologiques;
- prescrire les modalités de traitement propres à la spécialité, évaluer leurs effets thérapeutiques et surveiller leurs complications éventuelles pour les corriger;
- connaître les ressources communautaires et les utiliser pour soigner ces patients;
- travailler en équipe avec les autres intervenants du domaine de la santé, en général, et de la réadaptation, en particulier;
- évaluer la qualité de l'acte en tenant compte du rapport coût-bénéfice;
- enseigner aux patients;
- transmettre ses connaissances à ses pairs et aux autres intervenants du milieu;
- disposer des outils de base nécessaires au maintien de ses propres compétences.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine physique et réadaptation, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine physique et réadaptation](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine physique et réadaptation.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Médecine physique et réadaptation (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en neurochirurgie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en neurochirurgie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en neurochirurgie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en neurochirurgie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en neurochirurgie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en neurochirurgie](#), rubrique [« Admission »](#).

Orientation

Le Département des sciences neurologiques comporte un service de neurochirurgie de neuf neurochirurgiens couvrant toutes les spécialités neurochirurgicales. Le nombre de chirurgies pratiquées oscille entre 1 600 et 1 700 par année, si bien que l'exposition clinique et technique pour le résident est importante. Le résident a accès à une technologie de pointe. Le service de neurochirurgie est entouré de multiples services connexes : neurologie, neuroradiologie, neuro-ophtalmologie, neuro-otologie, neuropathologie. Au besoin, il collabore également avec l'unité de soins intensifs, la chirurgie maxillo-faciale, l'orthopédie, la chirurgie générale, la physiothérapie, l'unité de traumatologie et les spécialités médicales.

Objectifs

L'objectif du programme d'études spécialisées en neurochirurgie est d'acquérir la formation scientifique et technique nécessaire au diagnostic des maladies du système nerveux et à la prescription du traitement chirurgical approprié.

À la fin de sa formation en neurochirurgie, le résident doit posséder les compétences requises dans les domaines suivants : neuro-anatomie, neurophysiologie, neuropathologie, neurologie médicale, neuro-otologie, neuroradiologie et neuro-ophtalmologie. Ces connaissances lui permettront de pratiquer les interventions neurochirurgicales courantes sur le crâne, le cerveau, le rachis, la moelle épinière, les nerfs périphériques et la vascularisation du système nerveux.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de six années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en neurochirurgie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en neurochirurgie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en neurochirurgie.

Structure du programme

Total exigé : 312 crédits

Équivalence maximum : 156 crédits

Activités de formation communes

Neurochirurgie (312 crédits)

Règle 1. 312 crédits parmi :

Cours
MED-5000 à
MED-5899

Titre

Crédits exigés

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en neurologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en neurologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en neurologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en neurologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en neurologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en neurologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif du programme de formation spécialisée en neurologie est de permettre au médecin résident d'acquérir les connaissances et de développer les aptitudes et les attitudes nécessaires à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies du système nerveux central et périphérique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en neurologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en neurologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en neurologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Neurologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en néphrologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en néphrologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en néphrologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en néphrologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en néphrologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en néphrologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit pouvoir démontrer sa compétence dans les actions suivantes :

- assurer la responsabilité médicale de l'état de santé des individus atteints de néphropathies;
- résoudre les problèmes de santé des malades porteurs de néphropathies;
- utiliser toutes les ressources disponibles pouvant contribuer à la solution de ces problèmes, soit en participant au développement de ces ressources, soit en coordonnant ses activités avec celles des autres professionnels de la santé, au sein de l'équipe médicale;
- adapter son action selon les modifications des besoins des individus, l'évolution scientifique et technologique et l'accès aux ressources;
- intervenir dans la prévention de certaines néphropathies.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en néphrologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en néphrologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en néphrologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Néphrologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en obstétrique et gynécologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en obstétrique et gynécologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en obstétrique et gynécologie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en obstétrique et gynécologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en obstétrique et gynécologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en obstétrique et gynécologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Le programme en obstétrique et gynécologie permet au résident d'acquérir les connaissances requises en médecine et en chirurgie de la reproduction, d'avoir une compréhension claire des processus physiopathologiques, d'être capable de poser des diagnostics précis et de prescrire les traitements appropriés.

L'un des aspects importants de la formation est l'acquisition de connaissances de base en anatomie, embryologie, génétique, endocrinologie de la reproduction, pharmacologie, pathologie, immunologie, obstétrique clinique et gynécologie clinique.

Plusieurs autres domaines font l'objet d'études approfondies : les aspects communautaires et sociaux de cette spécialité, la vie familiale, l'éducation sexuelle, la médecine périnatale, la nutrition, l'oncologie, la gynécologie pédiatrique et celle de l'adolescence, l'obstétrique et la gynécologie psychosomatique.

À la fin de ses études, le résident doit avoir acquis les connaissances et les habiletés techniques qui lui permettront de faire face aux problèmes imprévus et aux complications d'ordre gynécologique ou obstétrical. De plus, l'étudiant doit savoir détecter chez ses patientes les signes de certains désordres émotionnels qui découlent parfois de problèmes gynécologiques particuliers.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en obstétrique et gynécologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en obstétrique et gynécologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en obstétrique et gynécologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Obstétrique-gynécologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en oncologie médicale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en oncologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en oncologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie médicale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie médicale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en oncologie médicale](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Au terme de sa formation en oncologie médicale, le résident doit pouvoir démontrer sa compétence dans les domaines suivants :

- l'évaluation, le traitement et le suivi des patients atteints de cancer, à partir du diagnostic jusqu'au décès, le cas échéant;
- la prévention, la réadaptation et le suivi de ces patients;
- l'utilisation et la performance des actes diagnostiques et thérapeutiques courants ainsi que la reconnaissance et le traitement de leurs complications;
- la communication avec les patients, ses pairs et autres intervenants du milieu;
- le travail en équipe;
- le maintien et la mise à jour de ses compétences;
- l'évaluation de la qualité de l'acte en considérant les trois composantes : coût/bénéfice/performance;
- les bases bioéthiques, entre autres à la cessation ou à la poursuite du traitement;
- les techniques couramment utilisées, entre autres les aspirations de liquides, les ponctions lombaires, les aspirations médullaires, les biopsies, le maintien des accès vasculaires, les examens diagnostiques.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en oncologie médicale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en oncologie médicale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en oncologie médicale.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Oncologie médicale (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en ophtalmologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en ophtalmologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en ophtalmologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ophtalmologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ophtalmologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en ophtalmologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme de spécialisation en ophtalmologie permet au médecin résident d'acquérir les connaissances pertinentes en sciences de base et en sciences cliniques et de développer les aptitudes et les attitudes nécessaires à la pratique médicale et chirurgicale de l'ophtalmologie.

Au terme de sa formation, le médecin résident doit être apte à :

- agir comme consultant en ophtalmologie auprès de ses collègues;
- pratiquer tous les types d'interventions chirurgicales ophtalmiques;
- prendre en charge des consultations externes et des unités de soins;
- assumer l'enseignement clinique à tous les niveaux d'études;
- mener à terme un projet de recherche clinique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en ophtalmologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en ophtalmologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en ophtalmologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Ophtalmologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Formation médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ORL et chirurgie cervico-faciale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ORL et chirurgie cervico-faciale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#), rubrique « Admission ».

Objectifs

Le programme d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale permet au résident d'acquérir une compétence clinique et des connaissances détaillées en sciences de base et sur le diagnostic ainsi que sur le traitement médical et chirurgical des problèmes oto-rhino-laryngologiques de chirurgie cervico-faciale chez les patients de tous les âges.

Au terme de sa formation, le médecin diplômé peut agir avec compétence comme oto-rhino-laryngologiste consultant. Il peut répondre, de façon efficace, aux besoins de la population pour toutes les pathologies de la sphère O.R.L. en établissant une relation thérapeutique professionnelle avec les patients et leur famille. Au cours de sa formation, le résident apprend à collaborer avec plusieurs intervenants dans le domaine de la santé. De plus, il participe à au moins un projet de recherche clinique ou fondamentale et fait des activités d'enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en en ORL et chirurgie cervico-faciale.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en pneumologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en pneumologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en pneumologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en pneumologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en pneumologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en pneumologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme de formation spécialisée en pneumologie vise à former des consultants en maladies respiratoires, capables d'exercer leur profession dans un hôpital général et d'y jouer le rôle d'un consultant.

Au terme de sa formation, le médecin résident saura :

- faire une histoire dirigée et un examen physique ciblé, afin d'établir un diagnostic différentiel pertinent pour un patient présentant des symptômes respiratoires;
- être en mesure d'appliquer les méthodes d'investigation propres à la spécialité comme : la bronchoscopie et ses techniques annexes, les tests de fonction respiratoire de base et l'épreuve d'effort, la gazométrie, l'imagerie pulmonaire, la thoracentèse et les tests utilisés couramment dans un laboratoire du sommeil;

- maîtriser des techniques de soin comme l'oxygénothérapie, la ventilation mécanique invasive et non invasive, la réanimation respiratoire, la chimiothérapie des cancers et le traitement de l'apnée du sommeil et autres maladies connexes;
- collaborer constructivement avec les divers intervenants dans le domaine de la pneumologie;
- développer un esprit critique face à la littérature médicale, reconnaître l'innovation, juger de la valeur scientifique de cette information et l'appliquer à sa pratique courante, lorsque jugée valable.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en pneumologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en pneumologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en pneumologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Pneumologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à		
MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en psychiatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en psychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en](#)

[psychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) »; section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en psychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme a pour objectif l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'apprentissage des techniques usuelles en psychiatrie spécialisée contemporaine :

- l'acquisition graduelle de la capacité d'assumer des responsabilités cliniques à l'endroit d'une population diversifiée de malades est constamment supervisée dans un réseau intégré de services médicaux;
- au terme de sa formation, le résident a atteint un degré de connaissances cliniques qui lui permet de répondre aux exigences de la pratique psychiatrique spécialisée;
- durant sa formation, le candidat peut développer des compétences particulières, tant en recherche que dans différentes approches cliniques.

Le milieu est en mesure de permettre au résident d'être en contact avec des secteurs dynamiques de recherche, notamment ceux qui s'intéressent à l'épidémiologie psychiatrique, à la génétique des maladies mentales, aux études du tempérament, à la psychopharmacologie, à la neurophysiologie de l'autisme, à la psychothérapie, aux troubles de la conduite sexuelle et de la conduite alimentaire, aux approches psychoéducatives, à l'évaluation des programmes et des interventions thérapeutiques.

En ce qui concerne l'aspect clinique, des connaissances plus particulières peuvent être acquises dans différents secteurs de pointe, entre autres dans le programme de recherche et d'enseignement en psychothérapie : thérapies familiales, pédopsychiatrie, psychogériatrie, psychiatrie de liaison, psychiatrie médicolégale et réadaptation psychiatrique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en psychiatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en psychiatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en psychiatrie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Psychiatrie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'apprentissage des techniques usuelles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, capable de travailler en milieu universitaire ou en région :

- exercer le rôle de consultant dans la surspécialité;
- faire preuve des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour des soins et des services efficaces centrés sur les patients et la famille à diverses populations d'enfants et d'adolescents;
- intégrer les connaissances des fondements théoriques et du développement des psychopathologies de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dans la pratique clinique;
- être en mesure de transiger avec professionnalisme pour les questions entourant le sexe, l'âge, la culture, l'ethnicité, la spiritualité et l'éthique.

Le programme s'assure qu'au cours de sa formation, chaque résident acquiert, intègre et applique tous les aspects des rôles CanMEDS et atteint les compétences suivantes :

Compétences avancées :

- Pharmacothérapie
- Organisation des soins
- Professionnalisme
- Consentement
- Psychopathologies : connaissances de toutes les pathologies rencontrées en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychothérapie : comportementale, TCC, intervention de crise, familiale, groupe et perfectionnement des compétences parentales

Connaissances pratiques :

- Psychothérapie
- Psychodynamique, dialectique, TIP, basée sur la conscience, motivationnelle, relaxation et soutien

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de deux ans.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en pédiatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en pédiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en pédiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en pédiatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en pédiatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en pédiatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

À la fin de sa formation, le médecin résident doit avoir acquis les connaissances et l'expérience requises pour résoudre les problèmes physiques et psychoaffectifs des enfants de tous les âges.

De façon plus précise, ses études lui permettent de développer ses talents dans les domaines de la consultation comme dans ceux de l'enseignement et de la recherche, tout en favorisant l'atteinte d'un haut degré de compétence. Plus particulièrement, la formation du résident lui permet :

- d'évaluer les problèmes du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent, dans une optique de globalité et de continuité, en tenant compte des aspects biopsychosociaux;
- d'acquies un jugement clinique permettant de choisir et d'utiliser de façon rationnelle les modalités diagnostiques et thérapeutiques se rattachant à la discipline;
- de formuler des recommandations visant la prévention de la maladie, le maintien et la réadaptation des patients pédiatriques et la participation directe à ces activités;
- d'offrir une consultation de haut niveau aux membres de la profession;
- de communiquer avec les enfants et les membres de leur famille;
- de connaître les ressources et les établissements communautaires disponibles et de les utiliser efficacement;
- d'offrir des soins du plus haut calibre avec intégrité, honnêteté et compassion, en intégrant les principes de déontologie;
- de reconnaître les principaux déterminants qui influent sur la santé de l'enfant dans son contexte biopsychosocial et de promouvoir la santé et les droits de l'enfant (Child Advocacy).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de quatre années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en pédiatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en pédiatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en pédiatrie.

Structure du programme

Total exigé : 208 crédits

Équivalence maximum : 104 crédits

Activités de formation communes

Pédiatrie (208 crédits)

Règle 1. 208 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en radio-oncologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en radio-oncologie](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en radio-oncologie](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radio-oncologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radio-oncologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en radio-oncologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

L'objectif du programme spécialisé en radio-oncologie est de former des médecins capables de prendre sous leur responsabilité l'état de santé des individus atteints d'une maladie néoplasique relevant du domaine de la radio-oncologie et de résoudre les différents problèmes inhérents à la maladie cancéreuse.

À la fin de sa formation, le candidat doit posséder des connaissances étendues sur :

- l'histoire naturelle de toute la gamme des maladies malignes, y compris la pathologie de telles maladies;
- l'histoire naturelle de la pathologie des maladies bénignes qui peuvent être soignées par radiation;
- les indications et les complications des divers modes de traitement donnés, seuls ou combinés, aux malades atteints de néoplasie (radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie) et de tout autre traitement utilisé en oncologie;
- la physique des radiations;
- la radiobiologie;
- les changements fonctionnels et histopathologiques produits par les radiations dans les tissus normaux;
- les résultats attendus selon les différentes formes de traitement ainsi que la capacité d'interpréter la valeur des essais thérapeutiques et les analyses statistiques;
- les aspects médicolégaux et déontologiques de la radio-oncologie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en radio-oncologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en radio-oncologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en radio-oncologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Radio-oncologie (260 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PHY-7912	Physique de la radio-oncologie	3

Règle 1. 257 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en radiologie diagnostique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en radiologie diagnostique](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en radiologie diagnostique](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie diagnostique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie diagnostique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en radiologie diagnostique](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

À la fin de son apprentissage, le médecin résident doit pouvoir :

- interpréter tous les documents radiographiques, échographiques, tomodensitométriques et d'imagerie par résonance magnétique, en vue d'en recueillir les données qui permettent d'établir un diagnostic complet;
- utiliser les données cliniques et les analyses de laboratoire afin d'établir son diagnostic différentiel et d'en arriver à un diagnostic précis;
- effectuer tous les examens radiologiques faisant appel à une technique particulière et recueillir ainsi les données nécessaires au diagnostic;
- remplir son rôle de consultant, par rapport aux spécialistes cliniciens, en situant la radiologie diagnostique dans les processus d'une exploration globale;
- maintenir la plus haute qualité du travail des techniciens de son département en élaborant des standards précis pour chaque examen;
- veiller à la protection du patient, du personnel technique, médical ou autre, dans le domaine de la radioprotection;
- assumer les tâches administratives nécessaires à la bonne marche de son département;
- parfaire continuellement sa formation médicale en maintenant un haut degré de curiosité scientifique et en demeurant au fait de l'évolution des sciences théoriques et techniques touchant sa spécialité; participer à des activités de recherche;
- contribuer à l'enseignement continu au sein de l'ensemble de l'équipe médicale et, selon le milieu, donner un enseignement plus précis aux étudiants, à tous les niveaux d'études, en formation médicale;
- pratiquer certaines techniques diagnostiques en utilisant la fluoroscopie, l'échographie ou la tomodensitométrie comme instrument de précision visant à guider ses gestes;
- remplir les rôles essentiels et avoir les compétences clés du médecin spécialiste (rôles CanMEDS).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en radiologie diagnostique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en radiologie diagnostique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en radiologie diagnostique.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Radiologie diagnostique (260 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7004	Recherche appliquée au domaine de la santé	3

Règle 1. 257 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en radiologie interventionnelle

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en radiologie interventionnelle](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en radiologie interventionnelle](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie interventionnelle*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie interventionnelle*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en radiologie interventionnelle](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Ce programme vise à former des spécialistes qui seront à même d'offrir des soins de la plus haute qualité aux patients. L'objectif premier du programme est de permettre l'acquisition de l'ensemble des compétences CanMEDS et de rendre possible une prise en charge globale et optimale des patients (évaluation préalable, procédure et suivi). Le programme peut également être adapté aux besoins spécifiques des résidents en fonction de la pratique qui est envisagée dans le milieu hospitalier qui les accueillera au terme de leur formation.

Le programme s'assure qu'au cours de sa formation, chaque résident acquiert, intègre et applique tous les aspects des rôles CanMEDS et atteint les compétences suivantes :

Expertise médicale

- Être en mesure d'effectuer une évaluation clinique adéquate et exhaustive qui puisse permettre :
 - de déterminer s'il y a intérêt ou non à procéder à une intervention radiologique et de préciser la nature de l'intervention souhaitable
 - de préciser les indications et les contre-indications de l'intervention radiologique projetée
- Expliquer en détail les différents éléments à considérer dans la préparation adéquate des patients en cas d'insuffisance rénale ou d'allergie à l'iode
- Être à l'aise avec les indications et la prescription de l'antibiothérapie prophylactique
- Être à l'aise avec l'administration de la sédation et de l'analgésie (indications, contre-indications, doses, surveillance, antidotes)
- Posséder une excellente connaissance du matériel (guides, cathéters, ballons, tuteurs, etc.)
- Demeurer à l'affût des nouvelles technologies
- Expliquer de manière approfondie les différentes techniques d'examen et leurs complications potentielles
- Expliquer les techniques permettant de gérer ces complications
- Expliquer les recommandations concernant le suivi des patients (clinique et par imagerie)

Communication

- Communiquer facilement avec les différents intervenants et notamment avec les médecins traitants de même qu'avec les médecins des spécialités connexes
- Communiquer efficacement avec les patients et leur famille en vulgarisant l'information
- Expliquer clairement au patient, ainsi qu'aux parents et amis, la nature de l'intervention, les bénéfices escomptés, les risques et les complications potentielles
- Obtenir un consentement libre et éclairé

Collaboration

- Expliquer le rôle des spécialités médicales connexes
- Décrire le rôle des autres intervenants (infirmières, technologues, préposés, brancardiers)
- Saisir l'importance d'une approche multidisciplinaire et du travail d'équipe

Promotion de la santé

- Favoriser la prévention secondaire par le contrôle des facteurs de risque en connaissant ces facteurs et en donnant aux patients des explications claires sur la manière de les contrôler
- Minimiser l'exposition aux rayons X lors des différentes procédures qui en nécessitent l'usage, pour le patient, pour les membres de l'équipe et pour le radiologue d'intervention lui-même en portant attention aux éléments suivants :
 - utilisation minimale requise de rayons X (temps et largeur du champ [FOV])
 - écrans plombés
 - vestes plombées et cache-thyroïde

Professionnalisme

- Interagir de manière professionnelle avec le patient et sa famille
- Interagir de manière professionnelle avec les différents membres de l'équipe et avec les médecins traitants

Érudition

- Avoir un plan clair et diversifié de formation médicale continue qui puisse permettre le maintien et le développement des connaissances et aptitudes (congrès, ateliers, lecture, webinar, etc.)
- Réaliser une évaluation critique de la littérature
- Utiliser les différentes ressources d'informations disponibles (livres de référence, sites web, applications, etc.)

Gestion

- Gérer efficacement le temps alloué au travail clinique, à la recherche, à l'enseignement et à la formation médicale continue
- Gérer adéquatement le temps alloué au travail (y compris la garde) et à la vie privée

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en radiologie interventionnelle, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en radiologie interventionnelle](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en radiologie interventionnelle.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Radiologie interventionnelle (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en rhumatologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en rhumatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en rhumatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en rhumatologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en rhumatologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en rhumatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme du programme d'enseignement, le médecin diplômé possédera les compétences voulues pour exercer les fonctions de consultant en rhumatologie, de manière à pouvoir procéder efficacement à l'évaluation, au dépistage, au traitement et à la réadaptation de patients atteints de formes aiguës et chroniques d'arthrite, de troubles rhumatismaux des tissus mous, de maladies vasculo-collagéniques, de vasculites, de douleurs rachidiennes ou régionales et de signes musculosquelettiques de maladie systémique.

En plus du rôle d'expert médical, en tant que consultant en rhumatologie, le médecin diplômé devra avoir acquis les habiletés, les connaissances et les compétences pour s'acquitter des autres fonctions et rôles prévus à son endroit dans les domaines suivants : communication, collaboration, gestion, promotion de la santé, érudition et professionnalisme.

Le résident en rhumatologie peut planifier un programme de résidence axé sur la pratique privée autonome au sein de la communauté ou sur une carrière dans l'enseignement et la recherche en milieu universitaire. Le rhumatologue exerçant en pratique privée, notamment celui qui a des charges universitaires, peut également se livrer à des activités d'enseignement et de recherche. Le résident qui souhaite poursuivre une carrière en recherche fondamentale dans le domaine de la rhumatologie est encouragé à acquérir une formation complémentaire en recherche au terme de son programme principal d'études en rhumatologie clinique.

Le résident doit démontrer la maîtrise des connaissances, aptitudes et attitudes en matière de sexe, de culture et d'ethnie qui correspondent à la pratique de la rhumatologie. Par ailleurs, tous les résidents doivent démontrer qu'ils sont en mesure de tenir compte de ces facteurs dans leur méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse des données.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en rhumatologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en rhumatologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en rhumatologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Rhumatologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en santé publique et médecine préventive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en santé publique et médecine préventive](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en santé publique et médecine préventive](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en santé publique et médecine préventive*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en santé publique et médecine préventive*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en santé publique et médecine préventive](#), rubrique « Admission ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit pouvoir démontrer sa compétence dans les actions suivantes :

- définir les besoins de santé d'une population donnée;
- explorer une situation de risque potentielle ou existante pour la santé d'une collectivité;
- planifier, implanter et évaluer les programmes de santé et, le cas échéant, les autres stratégies mises en œuvre pour répondre à ces besoins et à ces situations de risque;
- mettre en priorité ces divers programmes et ces autres stratégies tout en veillant à leur coordination;
- contribuer à la formulation d'une politique publique et au bilan de son incidence sur la santé;
- collaborer en tant que membre d'équipes multidisciplinaires;
- communiquer efficacement en agissant comme consultant auprès du grand public, du réseau des services de santé et des services sociaux et des intervenants de disciplines différentes;
- contribuer à l'avancement des connaissances en santé publique et médecine préventive par l'enseignement et la recherche;
- adopter une position critique et une éthique professionnelle élevée dans l'exercice de la spécialité.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en santé publique et médecine préventive, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en santé publique et médecine préventive](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en santé publique et médecine préventive.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Santé publ. et méd. préventive (260 crédits)

Le résident doit compléter un programme d'études de deuxième cycle de niveau maîtrise (48 crédits) et obtenir un diplôme de maîtrise en santé publique ou en épidémiologie.

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en urologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en urologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en urologie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en urologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en urologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en urologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme de formation spécialisée en urologie a pour objectif général de former des médecins spécialistes compétents. Cette compétence suppose que le résident puisse :

- définir des problèmes de santé liés à l'urologie;
- résoudre ces problèmes en fournissant les services nécessaires;
- adapter son action en fonction des besoins des individus, selon l'évolution scientifique et technologique et selon les ressources humaines et matérielles disponibles;
- collaborer à la formation des professionnels avec lesquels il partage ses responsabilités;
- contribuer au développement des connaissances dans le domaine de l'urologie;
- tenir compte des coûts, dans ses démarches et dans ses interventions.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en urologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en urologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en urologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Urologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MED-5000 à MED-5899		

Faculté de médecine

Doctorat en biologie cellulaire et moléculaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient une maîtrise dans une discipline connexe peut être admissible. Toutefois, la direction de programme peut exiger une scolarité préparatoire en fonction de sa formation antérieure.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat admis au doctorat sans avoir effectué sa maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire, peut se voir imposer des cours en scolarité préparatoire ou complémentaire, tels que BMO-7000 Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale, BMO-7001 Génome : structure et expression ou ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs.

Le candidat qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire ou complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et avoir élaboré un projet de recherche.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche et le projet doivent être approuvés par la direction de programme lors du traitement du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Le candidat qui ne maîtrise pas le français doit avoir une excellente connaissance de l'anglais.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique

- un aperçu de la méthodologie
- une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Il doit avoir l'accord de son directeur de recherche.

Il doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- avoir terminé la scolarité de la maîtrise avec une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33;
- poursuivre le même projet de recherche avec le même directeur de recherche et obtenir une lettre d'appui de ce dernier;
- démontrer que le projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse. Cette démonstration devra être faite lors de l'examen de doctorat, à la satisfaction du directeur de recherche et des membres du Jury d'examen, qui devront recommander, à l'unanimité, à la direction de programme la poursuite au doctorat. Cet examen devra se tenir avant la fin de la première session d'inscription au doctorat;
- faire la demande du passage accéléré avant la fin de la 5^e session à la maîtrise.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme propose de rendre l'étudiant apte à appliquer ses connaissances théoriques et pratiques de la biologie cellulaire et moléculaire aux problèmes de santé et à devenir un chercheur autonome.

L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de son sujet d'études et y apporter une contribution originale, être capable de concevoir un projet d'études valable et original et de le réaliser, et pouvoir présenter ses résultats de façon critique dans un contexte global.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Comité d'encadrement

La formation d'un comité d'encadrement est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat. Le rôle de ce comité est d'accompagner l'étudiant dans toutes les étapes de sa formation, plus particulièrement au moment de sa préparation pour l'examen de doctorat. C'est à l'étudiant que revient la responsabilité de s'assurer que le comité soit formé dans les délais prévus.

Au plus tard à la troisième session d'inscription au doctorat, le directeur de recherche, en accord avec l'étudiant, transmet au directeur du programme une proposition concernant la composition du comité d'encadrement. Le comité d'encadrement est formé du directeur de recherche, le cas échéant, du codirecteur, et de deux autres professeurs. Les membres de ce comité seront normalement invités, mais pas nécessairement tous, à faire partie du comité d'examen.

Le comité d'encadrement se réunit obligatoirement avant la fin de la troisième session d'inscription au doctorat, soit celle précédant la tenue de l'examen de doctorat. Lors de cette réunion, l'étudiant fait une présentation de ses objectifs de recherche, et le comité fait ses recommandations à l'étudiant en vue de la préparation de l'examen de doctorat. L'étudiant informe le directeur du programme de la tenue de la réunion.

Le comité d'encadrement se réunit normalement au moins une autre fois, un an après la tenue de l'activité BMO-8001 Examen de doctorat.

Comité d'examen

Composition du comité d'examen

Le comité d'examen est généralement formé des membres du comité d'encadrement, auxquels s'ajoute le responsable du cours BMO-8001 ou son représentant. Le responsable du cours doit s'assurer qu'au moins deux membres du comité d'examen ont une solide expérience de ces comités et une connaissance des exigences du programme. Si ce n'est pas le cas, il nomme un autre professeur en remplacement de l'un des membres du comité d'encadrement.

Objectifs de l'examen de doctorat

L'examen de doctorat permet de vérifier que l'étudiant possède les aptitudes requises pour mener à terme des études de troisième cycle. Il est constitué d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Modalités

L'étudiant doit s'inscrire à l'activité BMO-8001 Examen de doctorat à la quatrième session d'inscription au doctorat et faire approuver la date de l'épreuve orale au début de la session choisie. L'examen doit avoir lieu lors de la première session d'inscription dans le cas d'un étudiant ayant été admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise.

Épreuve écrite

L'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous la forme d'une demande de subvention. Le format est limité à cinq pages, excluant les références complètes mentionnant les titres des articles et les figures. Les rubriques suivantes doivent être utilisées : introduction, contexte et progression des travaux, objectifs, projet, justification et conclusion. Ce texte est soumis aux membres du comité d'examen au moins un mois avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

L'étudiant est invité à faire une brève présentation de son projet (30 minutes), à la suite de laquelle les membres du comité d'encadrement le questionnent, autant d'un point de vue prospectif que rétrospectif. L'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs particuliers et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites. Il doit de plus démontrer

une connaissance générale raisonnable de la biologie cellulaire et moléculaire, notamment des champs connexes à son sujet de recherche.

Évaluation

À la suite de l'examen, les membres du jury de l'examen de doctorat délibèrent et décident du succès (note attribuée : P) ou de l'échec (note attribuée : N). Il n'y a qu'un droit de reprise, qui peut être exercé au plus tard au cours de la session suivante. Un crédit est accordé à l'activité. À la lumière de cet examen, le comité peut décider d'imposer un suivi particulier à l'étudiant.

Rapport

La décision ainsi que l'appréciation et les commentaires du comité sont transmis à la direction de programme par le responsable du cours. Une copie de ce rapport est envoyée à l'étudiant.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat. De plus, il doit avoir conservé à la fin de la quatrième session une moyenne de cheminement d'au moins 2,67.

Rédaction de la thèse

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel et culminant de l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. La thèse peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou être basée sur des publications. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

La prélecture est facultative, mais demeure un bon outil pour permettre à l'étudiant d'améliorer sa thèse avant l'évaluation finale. La thèse est évaluée par quatre examinateurs. S'il y a un codirecteur, le nombre est de cinq. Au moins une personne de l'externe doit faire partie du jury de thèse. Il y a une soutenance publique.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les thèses.

Des exigences propres au programme de biologie cellulaire et moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés à la thèse, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Biologie cellulaire et moléculaire (7 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-8000	Séminaire de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire	1
BMO-8001	Examen de doctorat	1

Règle 1. 5 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7002	Fondements cellulaires et moléculaires du cancer	2
BMO-7004	Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure	2
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3
BMO-7022	Progrès récents en génétique moléculaire et développementale	2
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
BMO-7044	Médecine régénératrice	2
BMO-7045	Biologie cellulaire et moléculaire de la vision	2
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7025	Communication scientifique II	1
NRB-7007	Neurosciences I	4
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-8811	Activité de recherche - thèse 1	7
BMO-8812	Activité de recherche - thèse 2	9
BMO-8813	Activité de recherche - thèse 3	9
BMO-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
BMO-8815	Activité de recherche - thèse 5	12
BMO-8816	Activité de recherche - thèse 6	12
BMO-8817	Activité de recherche - thèse 7	12
BMO-8818	Activité de recherche - thèse 8	12

Faculté de médecine

Doctorat en biostatistique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en biostatistique ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise en statistique, en mathématiques, en épidémiologie ou en actuariat, ou un diplôme équivalent peut être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon les études antérieures du candidat, la direction de programme peut exiger une scolarité préparatoire.

Le titulaire d'une maîtrise en statistique, en mathématiques ou en actuariat devra réaliser les cours suivants :

- EPM-7000 Concepts et méthodes en épidémiologie
- STT-7115 Statistique mathématique avancée

Le titulaire d'une maîtrise en épidémiologie devra réaliser les cours suivants :

- STT-7125 Théorie et applications des méthodes de régression
- STT-7115 Statistique mathématique avancée

De plus, le candidat pourra se voir imposer en scolarité préparatoire le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs, s'il ne l'a pas déjà suivi.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme lors de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 361 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 8 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE)
- OU du cours FLE-3221 Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé) (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation (environ une à deux pages) présentant les objectifs de carrière du candidat, ses domaines d'intérêt en biostatistique et ses sources attendues de soutien financier
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#) de personnes aptes à juger de la capacité du candidat à réussir des études supérieures
- pour les non francophones : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissance du français*)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en biostatistique peut, conformément au [Règlement des études](#) et avec l'autorisation de la direction de programme, être admis au programme de doctorat en biostatistique sans être tenu de rédiger son mémoire, sous certaines conditions :

- a suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise;
- poursuit le même sujet de recherche avec le même directeur de recherche et obtient une lettre d'appui de celui-ci;
- démontre l'ampleur et l'originalité du projet proposé à l'aide d'un travail écrit et d'une présentation orale.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme vise à former des biostatisticiens qui développeront et évalueront les méthodes biostatistiques requises pour la planification d'études et pour l'analyse de données générées par la recherche en sciences de la santé.

Objectifs

Au terme du programme, l'étudiant sera en mesure :

- d'évaluer, de façon critique, les méthodes statistiques et leur application aux données générées par la recherche en sciences de la santé;
- de contribuer à l'avancement des connaissances en biostatistique en poursuivant des recherches originales de façon autonome et intégrée (objectifs, étapes et priorités d'un projet de recherche) sur la théorie des méthodes biostatistiques et l'évaluation de leur application en sciences de la santé;
- de développer de nouvelles pratiques de recherche en biostatistique;
- de contribuer aux questions scientifiques d'intérêt d'un domaine d'application en sciences de la santé, à ses principales approches méthodologiques, incluant l'apport des méthodes biostatistiques;
- d'évaluer les méthodes biostatistiques disponibles, de recommander les plus appropriées et d'en superviser l'application;
- de développer et de mettre en œuvre une stratégie de communication et de diffusion des résultats de recherche (revues scientifiques, congrès, programmes informatiques), oralement et par écrit;
- de comprendre et d'évaluer les enjeux éthiques liés aux études menées sur des sujets humains;
- de développer des collaborations avec des chercheurs en sciences de la santé.

Durée et régime d'études

La durée normale du programme est de 8 sessions pour un régime d'études à temps complet.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert par la Faculté des sciences et de génie et par la Faculté de médecine.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Biostatistique (18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7024	Concepts avancés en épidémiologie I	3
STT-7360	Méthodes biostatistiques	3
STT-8011	Examen doctoral : volet rétrospectif	3
STT-8012	Examen doctoral : volet prospectif	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7004	Génomique computationnelle	3
BIF-7500	Aspects bio-informatiques de la biologie des systèmes	3
EPM-7016	Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses	3
EPM-7018	Épidémiologie des grands problèmes de santé	3
EPM-7025	Revue systématique et méta-analyses	3
EPM-7026	Introduction aux méthodes statistiques d'inférence causale	3
EPM-7028	Analyse de survie	3
EPM-8009	Concepts avancés en épidémiologie II	3

Cours	Titre	Crédits exigés
GIF-7005	Introduction à l'apprentissage automatique	3
GLO-7027	Analyse et traitement de données massives	3
IFT-7002	Fondements de l'apprentissage machine	3
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3
STT-7125	Théorie et applications des méthodes de régression	3
STT-7145	Statistique bayésienne	3
STT-7225	Pratique de la consultation statistique	1
STT-7325	Statistique computationnelle	3
STT-7335	Méthodes d'analyse de données	3
STT-7345	Sondages : modèles et techniques	3
STT-7615	Introduction à la statistique génétique	3
STT-7635	Séries chronologiques	3
STT-7645	Statistique génétique (thèmes choisis)	3
STT-7750	Sujets spéciaux (biostatistique)	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
STT-8811	Activité de recherche - thèse 1	7
STT-8812	Activité de recherche - thèse 2	7
STT-8813	Activité de recherche - thèse 3	7
STT-8814	Activité de recherche - thèse 4	7
STT-8815	Activité de recherche - thèse 5	11
STT-8816	Activité de recherche - thèse 6	11
STT-8817	Activité de recherche - thèse 7	11
STT-8818	Activité de recherche - thèse 8	11

Faculté de médecine

Doctorat en kinésiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en kinésiologie ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine, mais pertinent à son champ de recherche est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Si la direction de programme estime que la formation antérieure du candidat est insuffisante, en particulier lorsqu'il a suivi un programme de baccalauréat ou de maîtrise dans un domaine autre que la kinésiologie, une scolarité préparatoire peut lui être imposée. Au terme de cette scolarité, la direction de programme décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme visé.

Le candidat qui n'a pas suivi le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs (ou l'équivalent) dans le cadre de la maîtrise devra le faire en scolarité préparatoire au début du programme de doctorat.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et doit avoir élaboré un projet de recherche. La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait principalement en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc fortement recommandée. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant admis aura la responsabilité de trouver l'aide nécessaire, au besoin, pour la traduction et pour le dépôt des travaux en français. Avec l'accord du professeur, l'étudiant pourra rédiger des travaux en anglais.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit. Le candidat qui ne maîtrise pas le français doit avoir une excellente connaissance de l'anglais. L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) présentant :
 - ses objectifs de carrière
 - ses domaines d'intérêt en kinésiologie
 - ses sources attendues de soutien financier
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche
- trois [rapports d'appréciation](#) dûment remplis par un professeur, un employeur ou un superviseur de stage

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en kinésiologie peut, conformément au [Règlement des études](#) et avec la permission de la direction de programme, être admis au programme de doctorat en kinésiologie sous certaines conditions:

- avoir l'accord de son directeur de recherche;
- avoir terminé sa scolarité de maîtrise (cours, séminaire, etc.);
- démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse, au jugement de la direction de recherche et de la direction de programme;
- démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme des études de troisième cycle, par une présentation écrite et orale de son projet (cette présentation peut être l'examen de doctorat),
- passer l'examen de doctorat à la 2^e session.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a comme premier objectif de former un chercheur dans l'un des champs d'études et de recherche de la kinésiologie (voir [description facultaire](#)). Il crée donc un cadre de travail permettant à l'étudiant d'acquérir les connaissances les plus récentes, de se former à l'usage de la méthode scientifique et des techniques quantitatives et de contribuer à la création de nouvelles connaissances scientifiques dans le domaine.

Durée et régime d'études

Le programme de doctorat en kinésiologie est normalement poursuivi à temps plein, y compris pendant les sessions d'été. La durée usuelle des études est d'environ trois ou quatre ans.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

L'étudiant inscrit au doctorat travaille sous la supervision d'un directeur de recherche, qui peut être assisté d'un codirecteur. Si le directeur de recherche n'est pas un professeur du Département de kinésiologie, l'étudiant devra choisir un codirecteur au sein du corps professoral de ce département. L'étudiant doit s'entendre avec un directeur de recherche et informer la direction de programme de cette entente au moment de la demande d'admission au programme. Afin de favoriser son cheminement au programme et lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche, on demande à l'étudiant de remplir conjointement avec son directeur de recherche un calendrier des travaux liés à son projet.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Examen de doctorat

Le cours KIN-8000 Examen de doctorat en kinésiologie compte pour 3 crédits. L'examen de doctorat a pour objectif de vérifier que l'étudiant possède les connaissances générales et particulières dans un domaine d'études de la kinésiologie. De plus, cet examen permet de s'assurer que l'étudiant possède les connaissances, la formation et les aptitudes à réaliser son projet de recherche. L'examen se déroule lors de la troisième session d'inscription (sauf dans le cas d'un passage accéléré au doctorat, où l'épreuve doit se faire dans la deuxième session d'inscription) et est constitué de deux épreuves écrites et d'une épreuve orale.

Épreuves écrites

1. Évaluation des connaissances spécifiques du candidat

Dans cette épreuve écrite, le candidat doit présenter les principaux aspects de son projet de recherche, y compris les connaissances antérieures, les objectifs, les méthodes, les résultats (préliminaires ou attendus), l'échéancier des travaux et les perspectives sur l'avancement des connaissances. Ce travail servira de soutien à l'épreuve orale qui suivra.

2. Évaluation des connaissances générales du candidat

La deuxième épreuve écrite consiste à répondre à deux questions choisies parmi celles reçues du directeur, du codirecteur, le cas échéant, et de deux examinateurs de l'Université Laval. Les questions visent à évaluer les connaissances générales de l'étudiant dans les domaines de la kinésiologie en lien avec son champ de recherche. Dans sa réponse, l'étudiant devra faire une brève revue de la littérature sur le sujet ciblé. Chaque réponse doit contenir un maximum de 20 pages à double interligne, excluant les annexes et références. Elles doivent être présentées en deux documents distincts.

Le texte des épreuves écrites est remis aux évaluateurs (voir Évaluation) au moins quatre semaines avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

Lors de l'épreuve orale, présidée par le directeur du programme ou son représentant, l'étudiant est tenu de faire une brève présentation de son projet (30 minutes) devant les membres du jury et le public. Cette présentation est suivie d'une période de questions au cours de laquelle l'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet et la méthodologie qu'il utilisera, qu'il est en mesure d'en préciser les objectifs particuliers, les hypothèses de recherche et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites.

Évaluation

L'examen de doctorat est évalué par un jury composé du directeur de recherche (et du codirecteur, s'il y a lieu) et de deux autres professeurs. La composition du jury doit être approuvée par la direction de programme en collaboration avec le directeur de recherche de l'étudiant. Chaque examinateur doit se prononcer sur la réussite ou l'échec de l'étudiant, en invoquant les raisons. Le résultat final correspond à la majorité. La décision ainsi que l'appréciation et les commentaires des évaluateurs sont transmis à l'étudiant. Un seul droit de reprise peut être exercé, au plus tard au cours de la session suivante.

Thèse

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Elle peut être rédigée sous forme traditionnelle ou être constituée d'articles scientifiques (publiés ou soumis). Dans ce cas, la thèse n'est pas une juxtaposition d'articles, mais un document exhaustif qui les intègre. Les principales directives concernant l'insertion d'articles dans les thèses sont présentées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Lorsque les articles ont plusieurs auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction de tous les articles et être le premier auteur d'au moins la moitié d'entre eux. Les articles doivent être précédés et suivis de sections présentées sous forme traditionnelle, de telle sorte que la thèse forme un tout cohérent. Une introduction substantielle doit décrire le profil de recherche de l'étudiant et le cadre théorique des différentes études et situer les travaux présentés dans les articles dans un contexte plus large. L'étudiant fait suivre les articles par un chapitre de discussion intégrant toutes les questions abordées dans la thèse. Une conclusion générale termine celle-ci.

La prélecture n'est pas une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme, mais elle est recommandée. Le choix du prélecteur se fait avec le directeur des travaux de recherche de l'étudiant.

La thèse est évaluée par un jury composé du directeur de recherche et d'au moins trois autres membres, dont une personne de l'extérieur de l'Université Laval. S'il y a un codirecteur, il fait partie, en sus, du jury. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur au moins trois publications devra se conformer aux normes générales de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant l'[insertion d'articles dans les thèses](#).

Des exigences propres au programme de kinésiologie ont été rajoutées aux règles de présentation :

- Un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés à la thèse afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse.

- Les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Un minimum de trois articles, dont l'étudiant est l'auteur principal, est exigé lors du dépôt initial de la thèse.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-8000	Examen de doctorat en kinésiologie	3

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
KIN-7000	Lectures dirigées	2
KIN-7002	Sujets spéciaux (kinésiologie)	1
KIN-7003	Sujets spéciaux (kinésiologie)	2
KIN-7007	Traitement de signaux et modélisation neuromécanique du mouvement humain	3
KIN-7008	Lectures dirigées	1
KIN-7015	Activité physique et santé cardiovasculaire	3
KIN-7017	Physiologie intégrée avancée : du patient à l'athlète	3
KIN-7018	Optimisation des systèmes physiologiques	3
KIN-7019	Perfectionnement en préparation physique et performance	3
KIN-7020	Sujets spéciaux (kinésiologie)	3
KIN-7021	Nutrition et performance sportive	3
KIN-7022	Lecture critique d'articles scientifiques	3
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MDX-7009	Méthodes de laboratoire en réadaptation	2
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7023	Obésité II : aspects cliniques	3
NUT-7012	Alimentation fonctionnelle et santé chez la femme	3
NUT-7014	Biochimie de la nutrition	3
NUT-7016	Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire	3
NUT-7019	Nutrition et problèmes de poids	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2
PSY-7000	Analyse de plans d'expériences	3

Cours	Titre	Crédits exigés
SAP-7014	Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
KIN-8811	Activité de recherche - thèse 1	8
KIN-8812	Activité de recherche - thèse 2	10
KIN-8813	Activité de recherche - thèse 3	10
KIN-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
KIN-8815	Activité de recherche - thèse 5	10
KIN-8816	Activité de recherche - thèse 6	10
KIN-8817	Activité de recherche - thèse 7	10
KIN-8818	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté de médecine

Doctorat en microbiologie-immunologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en microbiologie-immunologie ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains des cours pourront être exigés en scolarité préparatoire.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc fortement recommandée. La réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite à un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU le Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU par la réussite au cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributoires au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit au programme de maîtrise en microbiologie-immunologie peut être admis au doctorat dans le même champ d'études ou un champ d'études connexe sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, dans la mesure où il satisfait aux conditions suivantes :

- avoir fait sa demande de passage accéléré auprès du comité de programme au plus tard un mois avant la fin de la cinquième session et au moins une semaine avant le séminaire MCB-6002 Séminaire microbiologie-immunologie II à la maîtrise, cours obligatoire du programme;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise avec une moyenne de programme minimale de 3,33 sur 4,33;
- poursuivre son travail expérimental au doctorat sous la supervision du même directeur de recherche qui a dirigé sa maîtrise;
- obtenir une lettre d'appui du directeur de recherche dans laquelle ce dernier atteste que l'étudiant a le potentiel pour poursuivre des études au doctorat avec succès.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

L'étudiant à la maîtrise qui fait un passage accéléré au doctorat doit réussir l'examen de doctorat (MCB-8002) avant la fin de sa première session d'inscription au doctorat (même si cette session est celle d'été). Un seul droit de reprise est accordé à l'étudiant ayant échoué à cet examen. La réussite de l'examen de doctorat est obligatoire pour poursuivre le programme et rester admissible au Fonds de soutien à la réussite de la Faculté de médecine.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Former l'étudiant pour qu'il devienne un chercheur autonome en microbiologie ou en immunologie.

Objectifs particuliers

- Acquérir une connaissance étendue de la microbiologie et de l'immunologie.
- Être capable de concevoir un projet de recherche, de façon autonome, et de le mettre à exécution.
- Pouvoir présenter ses résultats de façon critique avec une vision d'ensemble du problème.
- Devenir une autorité relativement à son sujet d'études.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été peut compter.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

L'étudiant doit présenter à un examen oral devant jury (examen prédoctoral) avant la fin de la cinquième session d'inscription.

Travail de recherche

Exigences particulières

Périodiquement en cours d'études, l'étudiant est invité à faire le point sur l'état de ses travaux au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Microbiologie-immunologie (8 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MCB-8002	Examen de doctorat	2
MCB-8003	Séminaire microbiologie-immunologie I au doctorat	1
MCB-8004	Séminaire microbiologie-immunologie II au doctorat	1

Règle 1. 4 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
BMO-7044	Médecine régénératrice	2
MCB-7006	Immunopathogenèse des infections microbiennes	3
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7011	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)	2
MCB-7012	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)	1
MCB-7900	Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MDX-7024	Profession : chercheur	2
MMO-7010	Principes de neuroimmunologie	3
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7025	Communication scientifique II	1
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
MCB-8851	Activité de recherche - thèse 1	8
MCB-8852	Activité de recherche - thèse 2	8
MCB-8853	Activité de recherche - thèse 3	11
MCB-8854	Activité de recherche - thèse 4	11
MCB-8855	Activité de recherche - thèse 5	11
MCB-8856	Activité de recherche - thèse 6	11
MCB-8857	Activité de recherche - thèse 7	11
MCB-8858	Activité de recherche - thèse 8	11

Faculté de médecine

Doctorat en médecine moléculaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise dans l'une des disciplines suivantes : biochimie, microbiologie, biologie, chimie, pharmacie, physique, médecine, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs habilités à diriger des étudiants de troisième cycle au programme de médecine moléculaire.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae

- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise en médecine moléculaire peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Il doit avoir l'accord de son directeur de recherche.

Il doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- poursuivre au doctorat le projet entrepris à la maîtrise avec le même directeur de recherche;
- obtenir une lettre d'appui du directeur de recherche dans laquelle ce dernier s'engage à continuer la supervision des travaux de recherche de l'étudiant; cette lettre doit être remise au directeur de programme;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise avec une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33 (B+);
- démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme un programme de troisième cycle et que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse; cette démonstration a lieu lors du séminaire de maîtrise qui doit obligatoirement se dérouler lors de la dernière session d'inscription au programme de maîtrise;
- rédiger un document de cinq pages (excluant les figures) expliquant son programme de recherche, la méthodologie qu'il entend utiliser ainsi que les objectifs poursuivis; ce document doit être remis aux évaluateurs du séminaire de maîtrise. Le document sera évalué et discuté lors du séminaire de maîtrise.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Élargir les connaissances méthodologiques et théoriques pertinentes au programme de recherche de l'étudiant et plus généralement à la médecine moléculaire (voir [description facultaire](#)). Contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Favoriser chez l'étudiant le développement d'un esprit de synthèse, d'originalité, d'autonomie en recherche et de jugement scientifique.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Note – Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C, avant la quatrième session d'inscription.

Remarques sur les cours

Le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs, de 1 crédit, est préalable au doctorat. Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer une scolarité préparatoire. Ces cours sont non contributaires.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Supervision des étudiants

Dans les programmes des deuxième et troisième cycles en médecine moléculaire, la politique de supervision et d'encadrement des étudiants repose sur la reconnaissance de l'aptitude des chercheurs à diriger des étudiants et sur la relation de confiance entre ceux-ci et la direction de programme. Cette aptitude et cette relation de confiance sont reconnues lors de l'habilitation d'un chercheur. Elles entraînent une présomption de compétence du chercheur à l'égard du choix du projet de recherche pour un étudiant, de la formulation du titre, des hypothèses et des objectifs de recherche, des moyens et du calendrier prévus pour les atteindre et les respecter. L'étudiant et son directeur de recherche s'entendent par écrit sur le titre du projet de recherche, sur le soutien financier accordé à l'étudiant et sur le calendrier général de la première année d'études dans les programmes de médecine moléculaire.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Le comité constitué pour l'examen doctoral ou pour le séminaire des doctorants fait office de comité de thèse ou d'encadrement. Aussi bien pour l'examen doctoral que pour le séminaire, le comité remet un rapport évaluatif de la performance de l'étudiant à la direction de programme et à l'étudiant lui-même.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Examen de doctorat

L'examen de doctorat doit avoir lieu avant la fin de la cinquième session. Il comporte une épreuve écrite (10 pages) et une épreuve orale (10 minutes). L'examen est évalué dans un premier temps par le comité. L'examen oral dépend de la réussite de l'examen écrit. Un échec correspond à une décision majoritaire des examinateurs. L'étudiant a droit à une reprise avant la fin de la session suivante.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Insertion d'articles

L'étudiant doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les thèses.

Des exigences propres au programme de médecine moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés à la thèse afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Médecine moléculaire (7 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-8000	Examen de doctorat	1
MMO-8001	Séminaire terminal de doctorat en médecine moléculaire	1

Règle 1. 5 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7002	Fondements cellulaires et moléculaires du cancer	2
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MDX-7024	Profession : chercheur	2
MMO-7003	Introduction au métabolisme des lipides et des lipoprotéines	1
MMO-7004	Épigénétique et pathologies associées	2
MMO-7008	Androgènes et oestrogènes : formation, action et inhibition	3
MMO-7010	Principes de neuroimmunologie	3
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7016	Physiologie de la fonction reproductrice mâle	2
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7023	Obésité II : aspects cliniques	3
MMO-7025	Communication scientifique II	1
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
MMO-8920	Sujets spéciaux (médecine moléculaire)	2
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2
SAN-7010	Physiologie de la reproduction	3
SAN-7011	Biotechnologies de la reproduction	3

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-8801	Activité de recherche - thèse 1	7
MMO-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
MMO-8803	Activité de recherche - thèse 3	10
MMO-8804	Activité de recherche - thèse 4	11
MMO-8805	Activité de recherche - thèse 5	11
MMO-8806	Activité de recherche - thèse 6	11
MMO-8807	Activité de recherche - thèse 7	12
MMO-8808	Activité de recherche - thèse 8	12

Faculté de médecine

Doctorat en neurosciences

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en neurobiologie ou en neurosciences, ou un diplôme équivalent.

Directeur de recherche/Projet de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, un professeur doit avoir accepté par écrit d'agir à titre de directeur de recherche.

Le choix du projet de recherche résulte d'une entente entre le candidat et son directeur de recherche qui doit être un professeur affilié au programme de neurosciences. Le projet doit être approuvé par la direction de programme. Normalement, l'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise en neurosciences peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Le passage accéléré au doctorat se fait lorsque l'étudiant a terminé sa scolarité de maîtrise et avec l'accord de son directeur de recherche.

L'étudiant doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- poursuivre au doctorat le projet entrepris à la maîtrise avec le même directeur de recherche;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise avec une moyenne de programme minimale de 3,33 sur 4,33 (B+);
- obtenir une lettre d'appui du directeur de recherche dans laquelle ce dernier s'engage à continuer la supervision des travaux de recherche de l'étudiant et explique pourquoi cet étudiant mérite de passer directement au doctorat; cette lettre doit être remise aux membres du comité d'encadrement lorsque celui-ci est formé; une copie doit être remise au directeur de programme;

- former un comité de doctorat dans le cas où l'étudiant n'a pas suivi le cours NRB-6000 Projet de maîtrise. Ce comité est composé du directeur de recherche et de deux autres professeurs, dont l'un doit venir d'un domaine autre que celui de l'étudiant; la composition de ce comité doit être approuvée par le directeur du programme;
- rédiger un document d'une dizaine de pages expliquant son programme de recherche, la méthodologie qu'il entend utiliser ainsi que les objectifs poursuivis; ce document doit être remis aux membres du comité de doctorat; une copie doit être remise au directeur de programme;
- démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme un programme de troisième cycle et que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse; cette démonstration est faite lors d'une présentation orale (30 minutes environ) suivie d'une période de questions de la part des membres du comité de doctorat.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Les modalités régissant le passage accéléré au doctorat ne doivent pas être confondues avec le cours NRB-6001 Séminaire de maîtrise en neurosciences ni avec le cours NRB-8000 Examen de doctorat. Ce dernier cours est obligatoire pour tout étudiant admis au programme de doctorat, qu'il ait rédigé un mémoire de maîtrise ou non.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La qualité du mémoire de maîtrise, une recommandation favorable du directeur de recherche à la maîtrise, la participation à des communications et à des publications scientifiques et l'obtention de bourses nominatives ainsi que des ressources du laboratoire d'accueil sont des facteurs qui favorisent l'admissibilité au doctorat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

L'objectif de ce programme est de former un chercheur autonome, capable de concevoir et de réaliser des projets de recherche originaux (voir [description facultaire](#)). Au moment de terminer son programme, l'étudiant doit :

- posséder une connaissance approfondie de la neurobiologie et des neurosciences et plus particulièrement de son champ d'études;
- maîtriser au moins une technique de pointe en neurosciences;
- apporter une contribution originale à la neurobiologie et aux neurosciences par la réalisation de projets de recherche et la publication des résultats scientifiques.

Durée et régime d'études

À cause des exigences du travail de recherche en laboratoire, l'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des sessions consécutives, y compris la session d'été. Cependant, l'étudiant qui a presque terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut finir son programme à temps partiel.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux (voir la liste des cours ci-dessus), même si l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributaires.

On s'attend à ce que l'étudiant au doctorat participe activement aux discussions que comportent les cours du programme, en particulier les séminaires de neurosciences et la revue de la littérature. On s'attend aussi à ce qu'il participe à l'encadrement des étudiants à la maîtrise et à celui des étudiants de premier cycle qui font des stages en recherche.

Comité d'encadrement pour les étudiants au doctorat

La formation d'un comité d'encadrement est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat. Le rôle de ce comité est d'accompagner l'étudiant dans toutes les étapes de sa formation. Ce comité d'encadrement a également pour rôle l'évaluation périodique du cheminement de l'étudiant dans son programme de doctorat. Ce comité sera également le comité d'évaluation du cours NRB-8000 Examen de doctorat.

Dès la première session d'inscription au doctorat, le directeur de recherche, en accord avec l'étudiant, doit transmettre aux responsables du cours NRB-8000 Examen de doctorat une proposition concernant la composition du comité d'encadrement.

Le comité d'encadrement est formé de trois professeurs, ou de quatre lorsqu'il y a un codirecteur. On recommande qu'au moins un des membres vienne d'une unité de recherche différente de celle du directeur de recherche. Le comité d'encadrement peut être le même que celui formé à la maîtrise pour le cours NRB-6000 Projet de maîtrise.

Le comité d'encadrement se réunira avant la fin de la troisième session d'inscription au doctorat et au moins une autre fois après la tenue du cours NRB-8000 Examen de doctorat, mais avant le dépôt initial du manuscrit de thèse.

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

L'examen de doctorat, visant à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet, est obligatoire.

L'examen de doctorat a pour objectifs :

- de vérifier les connaissances générales de l'étudiant dans le domaine de la neurobiologie et des neurosciences et dans les domaines connexes à son champ de recherche;
- de s'assurer que l'étudiant a acquis une connaissance suffisante du domaine de la neurobiologie et des neurosciences;
- de s'assurer qu'il possède les qualités nécessaires pour réaliser son projet de recherche et rédiger une thèse de doctorat.

L'examen de doctorat comporte une épreuve orale et une épreuve écrite. L'étudiant doit s'inscrire à l'examen de doctorat entre la troisième et la cinquième session d'inscription au doctorat et faire approuver la date de l'épreuve orale au début de la session choisie.

L'épreuve écrite doit être terminée au moment de l'épreuve orale.

L'évaluation de l'examen de doctorat est faite par le comité d'encadrement de l'étudiant. Elle est faite en fonction de l'échelle de notation alphabétique. S'il y a échec, un droit de reprise est accordé à l'étudiant. Cette reprise devra avoir lieu au cours de la session suivante. Un maximum de 1 crédit pourra être accordé pour l'examen de doctorat.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant. Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Une fois par année, le comité d'encadrement de l'étudiant fait rapport du cheminement de l'étudiant à la direction de programme.

Exigences particulières

Le programme de doctorat en neurosciences est soumis aux directives énoncées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant la thèse de doctorat.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'article dans les thèses.

Des exigences propres au programme de neurosciences ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés à la thèse afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Neurosciences (10 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
NRB-8000	Examen de doctorat	1
NRB-8013	Séminaire de doctorat en neurosciences	1

Règle 1. 8 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7045	Biologie cellulaire et moléculaire de la vision	2
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MMO-7010	Principes de neuroimmunologie	3
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7018	Méthodes statistiques en recherche biomédicale	3
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7025	Communication scientifique II	1
NRB-7001	Sujets spéciaux (neurosciences)	1
NRB-7002	Sujets spéciaux (neurosciences)	2
NRB-7007	Neurosciences I	4
NRB-7008	Neurosciences II	4
NRB-7009	Histoire des neurosciences	2
NRB-8001	Microscopie électronique: théorie et pratique	1
NRB-8004	Données récentes en neurosciences	3
NRB-8007	Neurologie clinique	2
NRB-8008	De la molécule au réseau neuronal	1
NRB-8010	Neurosciences III	3
NRB-8011	Neurosciences IV	3
NRB-8012	Clinique des troubles du mouvement	2
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) et TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
NRB-8811	Activité de recherche - thèse 1	7
NRB-8812	Activité de recherche - thèse 2	8
NRB-8813	Activité de recherche - thèse 3	9
NRB-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
NRB-8815	Activité de recherche - thèse 5	11
NRB-8816	Activité de recherche - thèse 6	11
NRB-8817	Activité de recherche - thèse 7	12

Cours	Titre	Crédits exigés
NRB-8818	Activité de recherche - thèse 8	12

Faculté de médecine

Doctorat en sciences cliniques et biomédicales

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, un candidat peut être tenu de réaliser une scolarité préparatoire.

Le candidat qui n'a pas suivi les cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs et MMO-7018 Méthodes statistiques en recherche biomédicale (ou MEV-7011 Analyse de données) dans le cadre de la maîtrise doit suivre ces cours en scolarité préparatoire au début du programme de doctorat.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et avoir élaboré un projet de recherche.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche et le projet doivent être approuvés par la direction de programme.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

Le candidat doit détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite à un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU le [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990

- OU par la réussite au cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà à la maîtrise peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise s'il a l'accord de son directeur de recherche, s'il a suivi avec succès tous les cours du programme de maîtrise et qu'il a démontré :

- à la satisfaction de son directeur de recherche et de son directeur de programme que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse;
- qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle, par la présentation d'un séminaire sur l'état d'avancement de ses travaux de recherche (ce séminaire peut être le séminaire de maîtrise).

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Lorsque l'étudiant effectue un tel passage accéléré du deuxième au troisième cycle, il doit effectuer son séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales à la **première session** d'inscription au doctorat et son examen de doctorat avant la fin de la **deuxième session** d'inscription au troisième cycle.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche appartenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19

verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur autonome dans un des champs offerts (voir [description facultaire](#)). L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de son sujet d'études et y apporter une contribution originale. Il devra également être capable de concevoir un projet d'études original et de le réaliser. Finalement, il devra être capable de présenter ses résultats de façon critique, dans un contexte global.

Durée et régime d'études

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Concentrations

Adaptation/réadaptation

Le programme est aussi offert sans concentration.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs est préalable au doctorat. Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer une scolarité préparatoire. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributaires.

Le cours MDX-8001 Séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales est préalable à l'examen de doctorat. Par ailleurs, tous les cours au programme doivent être terminés avant l'inscription au cours MDX-8002 Séminaire de doctorat II en sciences cliniques et biomédicales, qui porte sur l'ensemble du projet de recherche.

Exigences particulières concernant le comité d'encadrement et l'examen de doctorat

Un comité d'examen est formé pour tout étudiant au cours de la première année d'inscription au doctorat. En plus de leur implication dans l'examen doctoral, les membres de ce comité peuvent être invités à constituer un comité d'encadrement à la demande du directeur de recherche, du directeur de programme ou de l'étudiant, à tout moment de son cheminement dans le programme. Le comité d'examen est formé du directeur de recherche et du codirecteur, s'il y a lieu, et de deux autres professeurs ayant une bonne connaissance du domaine de recherche concerné, mais qui ne participent pas au projet de recherche, et dont l'un doit absolument être externe à l'unité de recherche. Le choix de ces membres est proposé par le directeur de recherche de concert avec l'étudiant et doit être approuvé par le responsable du programme. Le professeur externe à l'unité de recherche ne sera pas nécessairement l'examineur externe de la soutenance, celui-ci devant être de l'extérieur de l'Université Laval.

Épreuve écrite

L'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous la forme d'une demande de subvention. Le format est ainsi limité à 10 pages (1½ interligne; marges de 2,5 cm; police de caractères de 12 points), excluant le résumé, les références et les figures. Ce texte est soumis aux évaluateurs au moins quatre semaines avant la tenue de l'épreuve orale. Le formulaire d'évaluation doit être rempli par chaque membre du jury et retourné à la direction de programme une semaine avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

L'étudiant est invité à faire une présentation concise de son projet (30 minutes), à la suite de laquelle les membres du jury questionnent le candidat d'un point de vue prospectif et rétrospectif (90 minutes). L'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs particuliers et qu'il en réalise l'ampleur, l'originalité et les limites. L'étudiant doit de plus démontrer une connaissance générale raisonnable de son domaine d'activité, notamment dans les champs connexes à celui de son sujet de recherche.

Évaluation

La partie écrite, la présentation orale et l'aptitude à répondre aux questions sont évaluées séparément. Les évaluateurs délibèrent et décident de la note globale de l'examen. À la suite de la délibération, le directeur du programme mentionne à l'étudiant les points forts et les points faibles de son examen de doctorat. Une copie des commentaires est envoyée à l'étudiant.

Dans le cas d'un échec, et sur l'accord unanime du jury, l'étudiant peut reprendre l'épreuve orale ou écrite de l'examen, ou les deux, et ce, au plus tard à la fin de la session suivant celle pendant laquelle l'échec a eu lieu, sinon l'étudiant est exclu du programme.

L'examen de doctorat doit avoir été réussi pour la poursuite du programme.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Examen de doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à l'activité Examen de doctorat, avant la fin de la quatrième session d'inscription au doctorat. Lorsque l'étudiant effectue un passage accéléré du deuxième au troisième cycle, il doit effectuer son séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales (MDX-8001) à la première session d'inscription au doctorat (ou la deuxième session, si le passage est accordé à la session d'été), et son Examen de doctorat (MDX-8003) avant la fin de la troisième session d'inscription au troisième cycle.

Thèse

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel de l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. La thèse est un travail d'envergure. Elle peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou à partir d'articles de publication, ou encore combiner ces deux formes. La thèse doit comprendre une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle. Elle est évaluée par quatre examinateurs ou plus, dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a soutenance publique. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de la réussite de son examen de doctorat, de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur un ou plusieurs articles devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les thèses.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal. Les articles doivent être présentés dans un format suffisamment avancé pour être soumis à un journal doté d'un comité de pairs, sinon les résultats doivent être présentés sous la forme traditionnelle avec un chapitre décrivant les méthodes et un autre les résultats.

Un avant-propos doit précéder chacun des articles insérés dans la thèse, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse.

Une thèse rédigée à partir d'articles doit comprendre également une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Sciences cliniques et biomédicales (5 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-8001	Séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales	1
MDX-8002	Séminaire de doctorat II en sciences cliniques et biomédicales	1
MDX-8003	Examen de doctorat	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) et TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-8831	Activité de recherche - thèse 1	9
MDX-8832	Activité de recherche - thèse 2	10
MDX-8833	Activité de recherche - thèse 3	10
MDX-8834	Activité de recherche - thèse 4	10
MDX-8835	Activité de recherche - thèse 5	10
MDX-8836	Activité de recherche - thèse 6	10
MDX-8837	Activité de recherche - thèse 7	10
MDX-8838	Activité de recherche - thèse 8	10

Autres activités

Cheminement sans concentration (6 crédits)

Règle 1. 6 crédits parmi :

Physiologie cardiovasculaire et obésité

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-7002	Cardiologie et pneumologie expérimentale	1
MDX-7006	Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines	3
MDX-7010	Pathophysiologie coronarienne I	1
MDX-7012	Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices	3
MDX-7013	Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire	1

Pneumologie

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MDX-7017	Progrès récents en pneumologie I	1

Pharmacologie et toxicologie

Cours	Titre	Crédits exigés
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2

Génétique

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3

Recherche clinique

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
EPM-7007	Épidémiologie clinique	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7022	Progrès récents en génétique moléculaire et développementale	2
BMO-7044	Médecine régénératrice	2
BMO-7045	Biologie cellulaire et moléculaire de la vision	2
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MDX-7015	Séminaire (biomatériaux)	1
MDX-7021	Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales)	1
MDX-7022	Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales)	2
MDX-7024	Profession : chercheur	2
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7900	Physiopathologie respiratoire	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2

Concentrations

Adaptation/réadaptation (6 crédits)

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MDX-7008	Mesure et évaluation en adaptation/réadaptation	2
MDX-7009	Méthodes de laboratoire en réadaptation	2
MDX-7016	Progrès récents en adaptation/réadaptation	1
MDX-7019	Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)	1
MDX-7020	Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)	2

Doctorat en sciences de la réadaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat est titulaire d'une maîtrise recherche en sciences de la réadaptation ou dans un domaine connexe des sciences de la santé, des sciences humaines et sociales (p. ex. psychologie, linguistique, travail social), des sciences et de génie (p. ex. génie biomédical) ou un diplôme jugé équivalent.

Le candidat titulaire d'une maîtrise professionnelle (p. ex. ergothérapie, orthophonie, physiothérapie ou psychoéducation) est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Dans certains cas, le candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire, en fonction de sa formation antérieure :

- REA-7000 Devis et protocoles de recherche en réadaptation (3 crédits), candidats n'ayant pas réalisé de cours de méthodologie de recherche à la maîtrise
- REA-7001 Théories et enjeux en réadaptation (2 crédits), candidats n'ayant pas réalisé d'études antérieures dans le domaine de la réadaptation.
- ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs (1 crédit), candidats n'ayant pas réalisé de cours équivalent durant leur maîtrise ou ayant réalisé leur formation de maîtrise en dehors du Canada en raison des différences potentielles dans les cadres normatifs.

Au terme de la scolarité préparatoire, la direction de programme détermine si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme.

Directeur de recherche et projet de recherche

Au moment du dépôt de la demande d'admission, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat. Le candidat doit donc avoir pris contact avec un professeur avant de faire sa demande d'admission. Le choix du directeur de recherche ainsi que le projet de recherche doivent être approuvés par la direction de programme en même temps que la demande d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le test doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en sciences de la réadaptation peut, avec la permission de la direction de programme, être admis au doctorat sans être tenu de rédiger son mémoire, sous certaines conditions (Règlement des études, art. 195) :

- avoir terminé sa scolarité
- demeurer avec le même directeur de recherche et obtenir une lettre d'appui de celui-ci
- garder le même thème de recherche et démontrer que l'ampleur et l'originalité sont appropriées pour la réalisation d'une thèse de doctorat
- montrer qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle, par la présentation d'un séminaire sur l'état d'avancement de ses travaux de recherche

Après obtention de l'accord de son directeur de recherche, l'étudiant dépose une demande de passage accélérée à son comité d'encadrement avant la réalisation du Séminaire de maîtrise (REA-6001). La demande est évaluée par le comité lors d'une rencontre dédiée à cette fin au cours de laquelle l'étudiant présente le travail déjà effectué et le plan pour le travail de doctorat. Après délibération, le comité soumet sa recommandation à la direction de programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une lettre du directeur de recherche (maximum 2 pages) confirmant l'acceptation de l'étudiant et précisant le champ de recherche ainsi que les ressources qui seront à sa disposition (par exemple : l'encadrement, l'infrastructure, le support financier)
- une lettre de motivation du candidat (maximum 2 pages) précisant l'adéquation entre sa formation et ses expériences antérieures ainsi que ses objectifs de formation au doctorat et mettant en valeur le développement des trois compétences-clés ciblées par le programme de maîtrise en sciences de la réadaptation (Expertise théorique et méthodologique, Organisation et gestion de projet, Communication, collaboration et mobilisation de connaissances) lors des études de maîtrise
- un curriculum vitae
- une ébauche du projet de recherche (maximum une page)
- les relevés de notes des études effectuées dans d'autres établissements d'enseignement universitaires
- trois [rapports d'appréciation](#) de personnes aptes à juger de sa capacité à réussir des études supérieures
- pour le détenteur d'une maîtrise professionnelle : une lettre de recommandation de la personne ayant supervisé des activités de recherche du candidat, qui contient un avis spécifique sur les aptitudes et la préparation du candidat à la réalisation d'études doctorales (noter que la même personne peut également fournir l'un des rapports d'appréciation)
- pour le candidat non francophone : les résultats au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former des chercheurs et des professionnels capables de mener de façon autonome et experte un projet de recherche qui apporte une contribution originale à la connaissance, à l'interprétation et au développement scientifique ou technologique dans le domaine des sciences de la réadaptation.

Durée et régime d'études

Tout étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. Un parcours à temps partiel est possible, mais doit être préalablement approuvé par la direction de programme.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé pendant sa première année d'inscription au programme, et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Sciences de la réadaptation (13 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
REA-8000	Examen de doctorat	3
REA-8001	Séminaire de doctorat	1
REA-8002	Enjeux de la recherche	3

Règle 1. 1 à 4 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PUN-7000	Principes de planification pédagogique	3
PUN-7002	Relation pédagogique et communication en sciences de la santé	2
REA-8003	Practicum pédagogique en encadrement à la recherche	1
REA-8004	Practicum pédagogique en enseignement	2

Règle 2. 2 à 5 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
REA-7001	Théories et enjeux	2
REA-7002	Mobilisation des connaissances	2
REA-7003	Approches quantitatives d'analyse de données	2
REA-7004	Approches qualitatives de collecte et analyse de données	2
REA-7005	Mesure et évaluation	2
REA-7006	Méthodes de laboratoire	2
REA-7007	Participation sociale et environnement	2
REA-7008	Neurosciences et réadaptation	2
REA-7009	Sujets spéciaux I	1
REA-7010	Sujets spéciaux II	2

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7025	Communication scientifique II	1
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives	3

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval. Les cours doivent être de niveau 7000 ou 8000, et jugés pertinents par rapport au plan d'études de l'étudiant et aux objectifs du programme.

Recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
REA-8801	Activité de recherche - thèse 1	7
REA-8802	Activité de recherche - thèse 2	7
REA-8803	Activité de recherche - thèse 3	7
REA-8804	Activité de recherche - thèse 4	10
REA-8805	Activité de recherche - thèse 5	10
REA-8806	Activité de recherche - thèse 6	12
REA-8807	Activité de recherche - thèse 7	12
REA-8808	Activité de recherche - thèse 8	12

Faculté de médecine

Doctorat en épidémiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en épidémiologie ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient une maîtrise dans un domaine autre que l'épidémiologie peut être admissible.

Scolarité préparatoire

Un candidat qui détient une maîtrise dans un domaine autre que l'épidémiologie pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire comportant des cours de deuxième cycle en épidémiologie ou en biostatistique (si sa formation dans ces domaines est jugée insuffisante) et/ou le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs, s'il ne l'a pas déjà suivi.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit. Ce professeur doit préciser les sources de financement prévues.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) présentant :
 - le thème qu'il se propose de traiter
 - le calendrier des activités prévues pour les prochaines années
 - les sources de financement prévues
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat indiquant les sources de financement prévues
- deux [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà à la maîtrise en épidémiologie ou à la maîtrise en épidémiologie clinique peut, aux conditions présentées au [Règlement des études](#) et avec la permission de la direction de programme, être admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes du programme de maîtrise, s'il a suivi avec succès tous les cours de la maîtrise, notamment, EPM-7002 Épidémiologie appliquée et EPM-7020 Modélisation statistique en épidémiologie.

De plus, il doit démontrer :

- à la satisfaction de son directeur de recherche et du directeur de programme que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse;
- qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation et du projet de recherche, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche appartenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme d'épidémiologie vise à donner à l'étudiant une connaissance approfondie de l'épidémiologie et des biostatistiques pour lui permettre de commencer une carrière de chercheur autonome. Le doctorat en épidémiologie forme aussi un professionnel hautement qualifié pour occuper un poste d'épidémiologiste principal dans un établissement lié au système de santé (voir [description facultaire](#)).

Le programme permet d'acquérir une excellente maîtrise des méthodes avancées en épidémiologie et en biostatistique. L'étudiant devient expert dans un domaine particulier de la santé des populations. Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les habiletés et les outils qui lui permettront de concevoir, de planifier et de mettre à exécution une recherche originale, d'en analyser les données et d'en interpréter les résultats. L'étudiant aura été initié à la rédaction d'une demande de subvention, il apprendra à présenter des résultats de recherche dans des réunions scientifiques, à rédiger des articles pour des journaux scientifiques internationaux et à contribuer à l'avancement des connaissances dans sa discipline. L'étudiant apprendra à maintenir et à parfaire ses connaissances de façon continue. Il apprendra à travailler efficacement en interdisciplinarité avec d'autres professionnels et avec d'autres chercheurs à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Il se familiarisera avec la déontologie propre à la recherche en santé des populations. Il aura une connaissance approfondie des considérations morales inhérentes à la recherche sur des humains. Il saura utiliser un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique.

L'étudiant développera sa capacité à remettre en question des opinions arrêtées dans un esprit ouvert et constructif, de même qu'il développera son engagement à l'impartialité et à l'honnêteté absolues dans l'ensemble de son travail.

Durée et régime d'études

Il est fortement recommandé que l'étudiant réside à Québec pendant les premières sessions d'automne et d'hiver de son programme soit la période pendant laquelle il doit suivre ses cours obligatoires.

Temps complet et temps partiel

Ce programme se poursuit généralement à temps complet. Si un étudiant veut s'y inscrire à temps partiel, il doit obtenir l'autorisation du directeur de programme et de son directeur de recherche.

Éthique de la recherche

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction de programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL. La marche à suivre est détaillée sur le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

L'encadrement de l'étudiant est la responsabilité du directeur de recherche. Celui-ci doit être déterminé avant l'admission au programme. Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention du doctorat en épidémiologie. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend le plus tôt possible avec son directeur de recherche sur les cours optionnels à suivre, le projet de recherche et le calendrier du programme d'études.

Dès le début de ses études au doctorat, l'étudiant prépare, avec son directeur de recherche, le projet en vue de la thèse. À cette fin, l'étudiant et le directeur peuvent compter sur la collaboration de tous les professeurs du programme. Bien que l'encadrement de l'étudiant soit la responsabilité du directeur de recherche, il est souhaitable qu'il soit aidé dans cette tâche par un codirecteur et éventuellement d'autres collaborateurs qui forment avec le directeur un comité d'encadrement. Le rôle du comité d'encadrement est de favoriser le cheminement de l'étudiant et de lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche. Une fois par année, le directeur de recherche fait rapport à la direction de programme des progrès de l'étudiant dans son programme de recherche et, le cas échéant, justifie un retard dans le calendrier.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2e et 3e cycles. L'étudiant doit remplir avec son directeur de recherche le plan de collaboration, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Projet de recherche

Le projet de recherche permet à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de chacune des étapes d'une recherche : définir la question, faire une revue de la littérature, rédiger le protocole, analyser les données, rédiger un article scientifique et présenter oralement les résultats de la recherche. L'étudiant réalise lui-même les analyses statistiques, qui sont une partie essentielle des connaissances et des habiletés à maîtriser au doctorat en épidémiologie. La formation de l'étudiant doit en outre lui donner l'occasion de participer à une demande de subvention et à une collecte de données.

Examen de synthèse (première partie de l'examen de doctorat)

Pour poursuivre le programme, l'étudiant doit réussir l'examen de synthèse qui a lieu, sauf exception, avant la fin de la première année de ses études. Les objectifs de l'examen de synthèse sont de vérifier les connaissances générales de l'étudiant en épidémiologie et en biostatistique, sa capacité de les appliquer à la solution de problèmes de recherche épidémiologique et de communiquer l'information scientifique efficacement, par écrit et oralement. L'examen de synthèse comporte une partie écrite et une partie orale. L'examen

consiste en l'analyse d'une banque de données et en la rédaction d'un article présentant les résultats de ces analyses selon les normes en vigueur en épidémiologie. La partie orale de l'examen donne l'occasion à l'étudiant de répondre aux questions des examinateurs, en lien avec le travail écrit et de démontrer qu'il possède les connaissances générales requises en épidémiologie et en biostatistique.

Chaque année, la direction de programme mandate trois professeurs du programme pour concevoir et évaluer un même examen de synthèse pour tous les étudiants. Le directeur du programme, ou son représentant, assiste à tous les examens de synthèse, les préside et assure l'uniformité des procédures. L'examen de synthèse compte pour 3 crédits. Il se fait généralement après avoir réussi les autres cours obligatoires du programme (EPM-7024, EPM-7028, EPM-8004, EPM-8005, EPM-8006 et EPM-8009), sauf l'examen de projet. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une seule reprise l'année suivante.

Examen du projet de recherche (deuxième partie de l'examen de doctorat)

L'étudiant est soumis à un examen portant sur son projet de recherche. L'examen du projet de recherche a pour objectifs d'évaluer la pertinence du projet de recherche, son envergure et ses méthodes, de vérifier les connaissances de l'étudiant dans son champ de spécialisation, sa capacité de faire une synthèse de son programme de recherche et d'en définir la portée scientifique. Les examinateurs jugent la capacité de l'étudiant de communiquer efficacement oralement et s'assurent que l'étudiant peut réaliser son projet selon le calendrier proposé.

La direction de programme mandate un comité de professeurs pour évaluer formellement le projet de recherche. Ce comité est formé du directeur de recherche, du codirecteur, s'il y a lieu, et de deux autres professeurs du programme et comprend au moins un membre ayant un doctorat en épidémiologie et au moins un membre ayant une expertise en biostatistique. Ces deux professeurs ne doivent pas participer ni collaborer activement aux travaux de l'étudiant. Le directeur du programme, ou son représentant, assiste à tous les examens de projet de recherche, les préside et assure l'uniformité des procédures.

L'étudiant prépare et remet deux semaines à l'avance aux examinateurs un document écrit d'une vingtaine de pages décrivant son projet de recherche avec suffisamment de détails, en particulier pour la méthodologie, et proposant un calendrier. Lors d'une rencontre avec les examinateurs, l'étudiant fait d'abord une brève présentation (d'au plus 20 minutes) de son projet de recherche, puis il en défend tous les aspects devant ses examinateurs. Les examinateurs peuvent demander à l'étudiant d'apporter des modifications à son projet de recherche avant de l'approuver. Après l'acceptation du projet de recherche par les examinateurs, les documents approuvés (description du projet et calendrier) sont déposés au dossier de l'étudiant. Si un étudiant change de sujet de thèse, il doit soumettre son nouveau projet de recherche aux mêmes procédures d'évaluation. L'examen du projet de recherche compte pour 3 crédits. Il est fait après avoir réussi l'examen de synthèse. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une seule reprise qui doit avoir lieu au plus tard à la fin de la session qui suit celle pendant laquelle l'échec a eu lieu.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche, du maintien d'une moyenne de cheminement d'au moins 2,67 après deux sessions et de la réussite de ses examens de doctorat (EPM-8001 et EPM-8000).

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Celle-ci peut inclure des articles scientifiques. Dans ce cas, la thèse n'est pas une juxtaposition d'articles, mais un document exhaustif qui les intègre. Les principales directives concernant l'insertion d'articles dans les thèses sont présentées sur le site Web de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Lorsque les articles ont plusieurs auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction de tous les articles et être le premier auteur d'au moins un des articles. La contribution de l'étudiant et celle des autres auteurs doivent être décrites pour chacun des articles dans l'avant-propos. Les articles doivent être précédés et suivis de sections présentées sous forme traditionnelle, de telle sorte que la thèse forme un tout cohérent. Une introduction substantielle doit décrire la démarche de recherche de l'étudiant et situer les travaux présentés dans les articles dans un contexte plus large. L'étudiant et son directeur de recherche ne devraient pas se conformer aux exigences éditoriales de concision d'une revue scientifique si elles ne permettent pas de traiter dans l'article la question de recherche de façon suffisamment exhaustive pour une thèse de doctorat. Lorsqu'il est indispensable de décrire les méthodes, les analyses statistiques et les résultats de façon plus détaillée que dans les articles, une section présentée sous forme traditionnelle doit être ajoutée. L'étudiant fait suivre les articles par un chapitre de discussion qui intègre toutes les questions abordées.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste non affilié à l'Université Laval. Le directeur et le codirecteur, lorsqu'il y en a un, font partie du jury de la thèse, mais pas les autres membres du comité d'encadrement. Lorsque la thèse comprend des articles, le jury doit être composé en majorité de membres qui ne sont pas auteurs d'un ou de plusieurs de ces articles. Les examinateurs de la thèse sont nommés par le doyen de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) sur la recommandation de la direction de programme. Le jury de la thèse doit comprendre au moins un examinateur ayant un doctorat en épidémiologie et au moins un examinateur ayant une expertise en biostatistique. La soutenance de la thèse est publique.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Épidémiologie (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7024	Concepts avancés en épidémiologie I	3
EPM-7028	Analyse de survie	3
EPM-8009	Concepts avancés en épidémiologie II	3
EPM-8004	Séminaire de recherche I	1
EPM-8005	Séminaire de recherche II	2
EPM-8006	Concepts avancés en modélisation statistique I	3
EPM-8001	Examen de synthèse	3
EPM-8000	Examen du projet de recherche	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-7005	Sujets spéciaux (épidémiologie)	1
EPM-7006	Sujets spéciaux (épidémiologie)	2
EPM-7010	Essais cliniques et d'interventions	3
EPM-7016	Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses	3
EPM-7025	Revue systématique et méta-analyses	3
EPM-7026	Introduction aux méthodes statistiques d'inférence causale	3
EPM-7027	Impact des interventions de santé	3
EPM-7029	Modélisation mathématique en épidémiologie et en évaluation économique en santé	3
EPM-8008	Méthodes avancées en biostatistique	2
SAP-7017	Évaluation économique en santé : théories et applications	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme. Une fois qu'elles sont complétées, l'étudiant qui désire prolonger ses études pour finaliser sa thèse peut s'inscrire aux activités suivantes qui lui conféreront le statut d'étudiant à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum deux inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum cinq inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
EPM-8821	Activité de recherche - thèse 1	7
EPM-8822	Activité de recherche - thèse 2	7
EPM-8823	Activité de recherche - thèse 3	7
EPM-8824	Activité de recherche - thèse 4	7
EPM-8825	Activité de recherche - thèse 5	8
EPM-8826	Activité de recherche - thèse 6	10
EPM-8827	Activité de recherche - thèse 7	10
EPM-8828	Activité de recherche - thèse 8	10